Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — Nº 14176 – 5 F — SAMEDI 25 AOUT 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

L'aggravation de la tension dans le Golfe et les menaces contre les ressortissants étrangers

Epreuve de force entre l'Irak et de nombreux pays sur le sort des ambassades à Koweït

La plupart des pays disposant d'une représentation diplomatique à Koweït ont décidé de ne pas fermer leurs ambassades et de rejeter l'ultimatum irakien. Le gouvernement de Bagdad avait enjoint, notamment aux Occidentaux, de fermer leur mission avant vendredi soir 24 août. Sept ambassades au moins étaient encerclées vendredi en début d'après-midi par des soldats irakiens, et des troupes se dirigeaient vers l'ambassade de France. L'URSS a décidé d'évacuer son personnel.

A New-York, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité ont mis au point un projet de résolution permettant le recours « à la force minimale » pour faire respecter l'embargo contre l'Irak. Le texte est actuellement examiné par les gouvernements américain, soviétique, français, britannique et chinois.

L'apparition, jeudi soir, à la télévision irakienne de M. Saddam Hussein s'entretenant avec un groupe d'otages britanniques, a suscité l'indignation unanime dans les capitales occidentales. Washington a qualifié cette rencontre de « honteuse manipulation de civils innocents ». D'autre part, selon un sondage, trois Français sur quatre déclarent approuver l'attitude de M. Mitterrand dans la crise du Golfe.

Les milieux économiques restent très inquiets. A New-York, le baril de pétrole brut a frôlé la barre des 32 dollars. Après une chute historique jeudi 23 août, le dollar restait faible vendredi et s'échangeait à 5,21 francs à Paris et à 5,17 francs à New-York. Ce même vendredi, la Bourse de Tokyo, qui s'était effondrée la veille, a clôturé à + 1,8 % ; celle de Paris atteignait + 2,84 %.

Un tournant ?

LE week-end sera-t-il fatidique dans le Golfe ? Plus de trois semaines après l'invasion du Koweït, détonateur de la crise, il devrait en tout cas marquer un tournant dans l'épreuve de force qui oppose l'Irak à la communauté des nations. L'expiration, vendredi soir 24 août, de l'ultimatum irakien ordonnant la fermeture des ambassades à Koweït, épilogue logique, aux yeux de Bagdad, de la disparition de l'émirat mais refusé par la quasi-totalité des pays concernés, est lourde de dangers.

Tout dépendra d'abord du comportement de l'Irak : soit ses soldats se contentent, dans un premier temps, d'encercler les chancelleries ; soit ils en délogent aussitôt les diplomates « manu militari ». Ce dernier scénario serait bien sûr le plus risqué pour l'Irak. Sa propagande rejette à l'avance sur l'adversaire la responsabilité d'éventuelles « bavures », qualifiant d' « acte d'agression » le refus opposé aux injonctions de Bagdad.

SOUCIEUX d'avoir les mains libres, les Etats-Unis se sont bien gardés d'annoncer quelle serait leur réaction au cas où des diplomates américains seraient maltraités. Mais l'avertissement lancé à l'Irak par le secrétaire à la défense, M. Richard Cheney, sans préjuger l'avenir, est tout de même assez clair. Fermer de force les ambassades serait, pour lui, un « acte illégal » et, en tout état de cause, une « erreur » de la part de M. Saddam Hussein. Mais M. Cheney n'a pas dit si Washington en ferait un « casus belli ».

En attendant, les Etats-Unis ont tout lieu, dans cette affaire, de se féliciter de la cohésion de la communauté internationale, et d'abord de la fermeté de leurs alliés. La Grande-Bretagne a donné, jeudi, une nouvelle preuve de son soutien sans réserve à Washington en annonçant l'envoi dans le Golfe d'une escadrille supplémentaire de chasseurs-bombardiers Tornado. La France, quant à elle, un moment soupçonnée – à tort semble-t-il – d'avoir voulu faire bande à part, a réaffirmé avec force sa détermination.

FACE aux tentatives, grossières il est vrai, de M. Saddam Hussein de mettre à mal la solidarité internationale, Paris a mis les choses au point. La double exigence minimale de la France reste inchangée : libération des otages « sans délai ni condition » ; « rétablissement complet du droit » au Koweït. Cette politique semble bénéficier, dans l'opinion, d'un large soutien, puisque trois Français sur quatre déclarent approuver l'attitude de M. Mitterrand et se disent prêts à accepter des sacrifices en cas d'aggravation de la crise.

L'Amérique se sentira surtout confortée par la coopération de ses ennemis d'antan. Le soutien de l'URSS et la neutralité bienveillante de la Chine envers le projet de résolution prévoyant le recours « à la force minimale » pour faire respecter le blocus anti-irakien décidé par l'ONU vont lui offrir la « couverture » légale qu'elle recherchait. Non seulement, M. Saddam Hussein a échoué dans ses manœuvres de division, mais sa grotesque prestation télévisée de jeudi n'a pu qu'indisposer un peu plus tous ceux qui sont résolus à le faire céder.

Un face-à-face militaire impressionnant

« Deux cow-boys en plein désert. Chacun a posé la main sur la crosse de son arme. L'un et l'autre attendent le prétexte qui les amènera à dégainer. Pour l'instant, ils se menacent du pire. Mais la chaleur qui monte alentour fait miroiter les premiers mirages. Les deux hommes risquent de mal interpréter ces apparitions. De leur erreur de jugement peut naître la terrible fusillade. Ce pourrait être le scénario d'un western de série B. C'est malheureusement celui de la crise du Golfe, qui s'écrit au jour le jour et dont les deux acteurs ignorent comment il est censé se terminer. »

Cette transposition cinématographique, on la doit à un officier général français, pour qui la surenchère entre M. Saddam Hussein et M. George Bush vient de ce que, à la stratégie du bord du gouffre voulue par le premier, répond une dynamique de fermeté, sur l'initiative du second. « *Tout se passe,* ajoute ce militaire de haut rang, *comme si l'un et l'autre cherchaient, avec la gesticulation de leurs armées sur le terrain, à faire endosser à leur vis-à-vis la responsabilité du* casus belli *qui mettra le feu aux poudres dans une région prête à s'embraser.* »

A s'en tenir à des évaluations plus quantitatives que qualitatives, le face-à-face, aujourd'hui, est impressionnant.

Du côté irakien, d'abord. Une piétaille, poussée en avant, de 140 000 à 160 000 hommes au Koweït (dont 30 000 peut-être autour de Koweït la ville), avec 700 chars, autant de pièces d'artillerie, 60 lance-roquettes multiples, 16 rampes de missiles sol-sol. Comme le veut une tradition de l'armée irakienne, formée à l'école soviétique, on enterre les chars pour en faire de véritables « hérissons » d'artillerie avec leurs tourelles qui émergent de la terre. On construit des remblais partout où l'adversaire serait supposé débouler. Les combattants sont assez jeunes ou, au contraire, des mobilisés d'un certain âge, ce qui pourrait en faire des soldats au moral chancelant et moins motivés qu'on ne le dit.

Plus en retrait, à une centaine de kilomètres en profondeur, c'est-à-dire à proximité de la frontière irako-koweïtienne, environ 150 000 hommes davantage aguerris, qui constitueraient une douzaine de divisions préparées à passer à l'offensive dans un délai de quatre à dix heures.

Du côté américain, maintenant. Un flux d'avions en provenance des Etats-Unis ou de leurs bases à l'étranger, qui déposent hommes et matériels en Arabie saoudite à raison d'un atterrissage toutes les dix minutes. Avec des détachements de professionnels des 82e et 101e divisions aéroportées, de la 24e division mécanisée, de la 7e division d'infanterie et de la 1re brigade de marine.

JACQUES ISNARD

Lire la suite page 6

Lire également

Mascarade à Bagdad

par Jean-Pierre Langellier

Décidément, M. Saddam Hussein est un orfèvre en imposture. La longue séquence diffusée jeudi 23 août par la télévision irakienne, avec le président dans le rôle-vedette du maître de céans s'entretenant – entre « amis » – avec quelques familles d'otages, alliait le grotesque et l'odieux. Depuis le début de la crise, il y a trois semaines, M. Saddam Hussein était invisible. Le roi Hussein de Jordanie lui-même, en route pour Washington, ne put le rencontrer. Sur le petit écran, un homme-tronc récitait les discours présidentiels.

Jeudi, l'ombrageux dictateur est donc sorti de son bunker pour jouer, devant des caméras serviles, les hôtes avenants avec quelques uns de ceux-hommes, femmes et enfants – qu'il prive de liberté. Spectacle retransmis en direct par la chaine de télévision américaine CNN. Ce fut un summum de cynisme et d'hypocrisie. Raminagrobis d'un jour, rentrant ses griffes en esquissant un sourire sous sa noire moustache – le temps d'un mauvais film de propagande tourné on ne sait où ni quand – M. Saddam Hussein eut beau s'ingénier à détendre l'atmosphère, il n'y parvint guère.

Il avait pourtant soigné son allure, troquant son éternel treillis de combat – celui qui donne à cet apparatchik du Baas la prestance du soldat qu'il n'a jamais été – pour un costume gris clair, avec cravate et pochette de soie. Avec les enfants muets, immobiles et visiblement peu rassurés, il se montra attentionné et joua au papa gâteau, s'enquérant de l'intendance (*« As-tu assez de lait ? de corn flakes ? »*).

Lire la suite page 4





Déficit du commerce extérieur

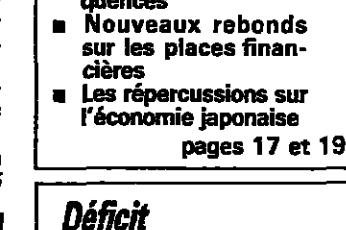
Dégradation de la balance des produits manufacturés

page 19

Sécheresse et feux de forêts

Deux sujets d'inquiétude et de polémique

page 8



Le feuilleton de JEAN-PIERRE RIOUX

30. – *Un été chaud au lycée de Rennes*

page 2

Le sommaire complet se trouve page 22

La mauvaise courbe du cancer

Loin de reculer, la maladie fait de plus en plus de victimes dans les pays industrialisés

Une véritable douche froide. Loin des déclarations tonitruantes faisant état de *« grandes victoires contre le cancer »*, un rapport publié jeudi 23 août dans l'hebdomadaire médical britannique *The Lancet* montre que, depuis vingt ans, la situation n'a cessé de se détériorer, la plupart des cancers étant en forte augmentation dans les principaux pays industrialisés.

« Les changements sont si grands et si rapides, note le professeur Devra Lee Davis (Mount Sinai Medical Center, New-York), l'un des auteurs du rapport, *« que des recherches intensives s'imposent de toute urgence afin d'en déterminer les causes. C'est à ce prix, et à lui seul, que pourront être mises en œuvre des politiques de prévention réellement efficaces »*.

Les auteurs du rapport ont étudié, de 1968 à 1987, dans les principaux pays industrialisés (France, Allemagne de l'Ouest, Italie, Japon, Grande-Bretagne et Etats-Unis), les taux de mortalité liés aux principaux types de cancers chez les personnes âgées de quarante-cinq à quatre-vingt quatre ans.

Il apparaît que deux formes de cancer seulement sont en régression. Le cancer de l'estomac, tout d'abord, dont le taux de mortalité diminue de 20 % au Japon et de 50 % aux Etats-Unis. Il faut sans doute voir là les effets bénéfiques d'une meilleure réfrigération des aliments et de l'augmentation de la consommation de fruits et de légumes.

L'autre type de cancer dont la mortalité globale diminue (légèrement, il est vrai) est le cancer du poumon : globalement, cette baisse est de l'ordre de 10 % en vingt ans. C'est aux Etats-Unis et au Royaume-Uni qu'elle est la plus forte. A n'en pas douter, il s'agit des premières conséquences bénéfiques des campagnes de lutte anti-tabac mises en œuvre un peu partout dans le monde industrialisé.

On notera d'ailleurs que la fréquence du cancer du poumon est en légère progression, à tous les âges, en France, en Italie et au Japon.

Toutes les autres formes de cancer sont en hausse.

FRANCK NOUCHI

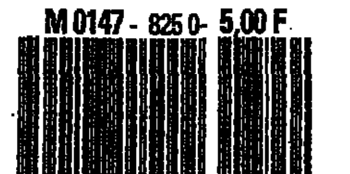
Lire la suite page 8

SANS VISA

Le Jutland dans une île

■ La table ■ Les jeux

pages 9 à 11


M 0147 - 825 0 - 5,00 F

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 850 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

Frissons fin de siècle

1889-1900

par Jean-Pierre Rioux



GERSCHEL/COLLECTION SIROT-ANGEL

Le capitaine Dreyfus, à gauche, fut condamné le 8 septembre 1899 à dix ans de réclusion et à une nouvelle dégradation, puis gràcié le 19 septembre.

30. Un été chaud au lycée de Rennes

La ville est en état de siège.
Le Tout-Paris politique et trois cents journalistes sont venus assister au procès de Dreyfus.
Mais pas de sensationnalisme.
Le capitaine déchu reste muré dans sa douleur.
Même lorsqu'il est reconnu coupable.

ILS sont tous là, à la veille du fatidique lundi 7 août 1899, en canotier et bras de chemise, le faux-col desserré, à l'auberge des Trois-Marches, dans un faubourg campagnard de Rennes, sous les platanes. Tonnelle et vermouth, parce qu'il fait chaud. *« Cuisine bourgeoise, simple et saine »*, a précisé la patronne. De fait, le pain fleure le bon froment et le cidre se laisse boire : les voici autour de la nappe blanche, joyeux, pérorant, près de toucher au but.

Tous dreyfusards et fiers de l'être : Picquart, l'homme du deuxième bureau qui a payé cher d'avoir trois ans plus tôt signalé à ses chefs que le « bordereau » était l'œuvre d'Esterhazy ; Jaurès, tôt convaincu, qui a tant fait pour rallier les socialistes hésitants à la Cause, l'homme des *Preuves* qui vient d'être battu dans son fief de Carmaux pour en avoir trop dit ; Basch, le germaniste de la faculté de Rennes, qui a fondé la première section provinciale de la Ligue des droits de l'homme ; Gabriel Monod, l'historien parpaillot fou de Michelet, un des patrons de la Rue d'Ulm ; Stock, l'éditeur de tant d'ouvrages et brochures qui ont fait avancer la vérité ; Labori, l'avocat tonitruant de Zola, et Demange, le premier défenseur de Dreyfus.

Et tous les autres qui passent en coup de vent. Zola, Reinach et Clemenceau n'ont pas fait le voyage, pour ne pas ajouter par leur présence à la violence ambiante. Qu'importe : on rit aux Trois-Marches, on raille, Jaurès claironne, un savant disserte encore sur une pièce du dossier, les pichets circulent, on rompt le pain de vérité. *« Des apôtres »*, pense Séverine, qui a croqué la scène.

Ils rentreront sous bonne garde à leurs hôtels, car d'autres tablées hostiles rêvent d'en découdre. Rennes est en état de siège, noyée sous les gendarmes et la troupe du 41e d'infanterie. Des bandes nationalistes circulent. Des étudiants braillards, la canne à la main, provoquent les « [illegible] » [illegible] des cafés. Les trains ont dégorgé pêle-mêle 300 journalistes venus du monde entier, le Tout-Paris politique et mondain, des officiers venus témoigner, des curieux, des voyous et des femmes en cheveux. Dans sa cellule de la prison militaire, Dreyfus attend. Le rapatrié de l'île du Diable, bouclé là dans un énorme luxe de précautions, guetté par des foules agitées, bande ses pauvres forces de bagnard épuisé. Il veut faire bonne figure : son second procès devant le conseil de guerre s'ouvre le lendemain. Juste en face, de l'autre côté du boulevard de la Gare, dans la salle des fêtes du lycée, à 7 heures du matin, heure militaire.

Il est temps en effet de faire la *« grande lessive »*, ont dit les journaux. Le procès de Rennes est tout simple, a tranché Barrès le 4 dans *le Journal* : *« C'est à choisir, Dreyfus ou les grands chefs »*. Puis il a ajouté, menaçant : *« La France est dans Rennes, ville qu'arrose le Rubicon »*. Devant cette déclaration de guerre, nous ferons *« entendre tout le monde et poser toutes les questions »*, a répliqué Clemenceau dans *l'Aurore*. Et si l'été s'annonce chaud en Bretagne, c'est parce que les combattants eux-mêmes ont senti que l'Affaire n'était plus dans l'Affaire. *« On ne se demande plus* – note *la Croix*, – *Dreyfus est-il innocent ou coupable ? On se demande qui l'emportera des ennemis de l'armée ou de ses amis. » « Il s'agit de savoir si les juifs et les protestants sont ou ne sont pas les maîtres de ce pays »*, confirme *l'Eclair*. Bref, le combat pour ou contre Dreyfus est devenu celui de la République contre les antisémites, les anciens boulangistes, la droite monarchiste, les cléricaux et les nationalistes autoritaires coalisés. Une nouvelle bataille des droits de l'homme contre le sabre, le goupillon et le racisme.

Le 3 juin, la Cour de cassation, toutes Chambres réunies, a annulé le jugement de 1894 : Dreyfus, rapatrié, sera jugé de nouveau. Cette décision tombe en pleine effervescence politique. Le 31 mars, Déroulède et quelques revanchards au vitriol qui avaient tenté d'entraîner les troupes du général Roget vers l'Elysée, au soir des obsèques du président Félix Faure, le 23 février, ont été acquittés sous les hourras aux assises de la Seine : la tentative de coup d'Etat n'a pas été châtiée. Le 1er juin, Marchand, retour de Fachoda, a été accueilli à Paris dans un grand tumulte patriotique. Le 4, un nationaliste a bosselé d'un coup de canne le chapeau du président Loubet à l'hippodrome d'Auteuil. Le 12, le ministère Dupuy est tombé pour cause de mollesse dans la défense des institutions menacées. Dans *la Dépêche*, Clemenceau a aussitôt donné le ton : *« J'espère que tous les républicains, sans distinction de nuances, ont fini par découvrir la connexion de l'Affaire Dreyfus avec les idées représentatives de la République elle-même »*.

LE 22, Waldeck-Rousseau a constitué un gouvernement bien décidé à sauver ces idées-là. Y entrent, à la surprise générale, le socialiste Millerand et le marquis de Galliffet, le « fusilleur » des Communards. Il maniera l'eau et le feu, prônant l'apaisement tout en épurant solidement généraux douteux et magistrats tièdes, à la grande fureur des antidreyfusards. Le 12 août, enfin, en plein procès de Dreyfus, Déroulède sera de nouveau arrêté et traduit en Haute Cour pour complot contre la sûreté de l'Etat. Un de ses acolytes, l'antisémite Jules Guérin, retardera d'un mois son arrestation en se barricadant dans son immeuble de la rue Chabrol. *« Le Parlement et le pays s'étaient partagés en deux camps bien tranchés, que séparait un fossé profond*, dit Léon Blum dans ses *Souvenirs sur l'Affaire*. *La passion publique était violente. Mais on ne se battait plus pour ou contre Dreyfus, pour ou contre la Révision ; on se battait pour ou contre la République, pour ou contre le « militarisme », pour ou contre la laïcité de l'Etat. »*

Comment, pourtant, ne pas frémir, quand paraît devant ses juges le petit homme maigre à monocle, aux cheveux blancs en brosse qui jurent avec la petite moustache châtain, sans âge, pathétique, raidi dans son dolman neuf ? Une immense salle de 22 mètres sur 15, aux murs peints à la colle d'ocre café-au-lait, avec une frise décorée des noms de Bretons illustres. De hautes fenêtres et des œils-de-bœuf, aux pieds desquels sont parqués, symétriques et hostiles, protégés par des barrières improvisées, les témoins et le public des deux clans, où deux ou trois capelines claires font tache. Au premier rang, froissant leurs gants et tapotant leurs képis, un étonnant parterre de généraux lugubres, tout ce qui compte ou a compté à l'état-major et au ministère de la guerre. Tout au fond, une petite estrade assez ridicule, où d'habitude on ânonne Molière et distribue les prix, avec plantes vertes et sièges au velours fatigué, mais qu'on a prolongée à la hâte et qui sent encore le sapin frais.

SOUS un petit christ d'ivoire y prennent place, derrière une table tendue de bleu, les sept officiers du tribunal, sept anciens polytechniciens dans leurs uniformes sombres d'artilleurs. La défense et l'accusation sont à leurs bancs respectifs, le greffier a la plume en l'air. Silence absolu. Puis des gendarmes fébriles, un bruit saccadé : le voici, le pas rapide et comme automatique. Il salue. Le président, le colonel Jouaust, le fait asseoir. *« Nous ne sentîmes rien à cette minute qu'un mince flot de douleur qui entrait dans la salle*, dira Barrès. *On jetait en pleine lumière une misérable guenille humaine. Une boule de chair vivante, disputée entre deux camps de joueurs et qui depuis six ans n'a pas eu une minute de repos, vient d'Amérique rouler au milieu de notre bataille. »*

Le greffier relit l'acte d'accusation de 1894, on entend l'arrêt de la Cour de cassation. Le président bouscule l'interrogatoire d'identité, passe à l'accusé le fameux « bordereau » accusateur, hausse le ton pour bien montrer que tout sera scrupuleusement déballé, examiné et tranché. Dreyfus, décoloré, répond d'une voix blanche : *« J'affirme encore que je suis innocent. Je supporte tout depuis cinq ans, mon colonel, mais encore une fois, pour l'honneur de mon nom et celui de mes enfants, je suis innocent, mon colonel. »* La suite se perd... Rares seront les instants où le capitaine déchu sortira de lui-même : il se cantonne dans ses dénégations sèches, muré dans sa douleur indicible, soucieux de sauver son image d'officier discipliné et sûr. Le procès perd ainsi peu à peu de cette véhémence dont rêvaient le public survolté de Rennes et l'opinion tout entière.

D'autant que chacun s'applique à rejouer son rôle à l'identique. Au long des cinq semaines d'audiences, publiques ou à huis clos, revient le même défilé des accusateurs pleins de morgue : les Mercier, Boisdeffre, Gonse, plus que jamais liés par la solidarité du *« crime initial »*, diront les dreyfusards, sans un remords ni une émotion, soucieux d'abord de renvoyer l'encombrant au bagne ; les faux témoins bien récompensés et les anciens camarades exhibant leurs galons tout neufs, qui reprennent leur antienne ; la veuve d'Henry en longs voiles, vengeresse. Il y eut, bien sûr, des moments terribles ou cocasses, par exemple quand l'expert Bertillon déballa son matériel scientifique d'anthropomètre-graphologue, inonda l'estrade de photographies agrandies où la moindre virgule accusait Dreyfus, pour mieux sombrer dans le ridicule et affronter sans gloire le démenti des experts voisins. Dans un mélange de pièces scrutées interminablement, de témoignages redondants, de digressions et d'étonnants morceaux d'éloquence, comme la déposition de Trarieux, le fondateur de la Ligue des droits de l'homme, ce procès fut bientôt monotone et creux, dans cette moiteur estivale qui assommait et énervait à la fois.

Il a pourtant failli rebondir au début de sa seconde semaine, le 14 août, quand Labori fut revolvérisé dans le dos sur un quai de la Vilaine en se rendant à l'audience. Du tireur, on ne retrouvera jamais la trace. Mais des dreyfusards ont accusé l'état-major d'avoir armé son bras. Et, Labori défaillant, l'occasion eût pu être saisie pour mettre enfin au point une défense cohérente de Dreyfus. Une défense qui ne se trompât pas de procès. Mathieu Dreyfus l'a bien senti : *« Labori voulait un grand procès, établir toutes les responsabilités, mettre au jour les forfaitures, les crimes commis par l'état-major, foncer sur les généraux. Demange, au contraire, cherchait l'apaisement, désirait écarter des débats les questions irritantes, tout ramener à Dreyfus pour arracher enfin Dreyfus à ses bourreaux. »*

Labori a même, apprendra-t-on, commis l'imprudence de télégraphier à Guillaume II et au roi d'Italie pour qu'ils viennent révéler le nom du véritable espion français qui trahissait pour leur compte ! Heureusement, Labori se rétablit en une semaine et reprend sa place : la balle s'est arrêtée à quelques millimètres de la colonne vertébrale. Ainsi, jusqu'au bout, les deux avocats courront leurs deux lièvres. Au point que, la perplexité croissant dans les rangs dreyfusards, Labori ne se lèvera pas, le 8 septembre, pour prononcer sa plaidoirie, laissant Demange seul récapituler toute l'Affaire, superbement d'ailleurs, pendant cinq heures d'horloge.

Le verdict, ce même jour, après une heure trente de délibération, est stupéfiant et incohérent : *« Au nom du peuple français, à la majorité de cinq voix contre deux, oui, l'accusé est coupable. A la majorité, il y a circonstances atténuantes. »* Peut-il y avoir trahison avec circonstances atténuantes ? En conséquence, le conseil de guerre condamne Dreyfus à dix ans de détention et à une nouvelle dégradation. Aucune protestation : *« Rien qu'un long murmure comme la plainte du vent d'automne dans les arbres*, écrira Joseph Reinach ; *puis une immense douleur muette, la perception que quelque chose s'était brisé »*. Les juges eux-mêmes sont livides. La foule s'écoule dans la rue sans un cri. Barrès chante déjà cette victoire de *« la claire raison française »*. Seuls quelques journaux étrangers crient au déni de justice et parlent de faire boycotter l'Exposition de 1900 à Paris, *« ce mauvais lieu »*.

Dreyfus et ses amis, atterrés, hésiteront : fallait-il demander la grâce ou entamer un nouveau recours en révision débouchant, peut-être, sur l'amnistie et la réhabilitation ? Faire sortir le condamné de la prison où il ne survivra pas, ou persévérer au nom du Droit bafoué ? Ses proches pencheront pour la grâce, accordée dès le 19 septembre en conseil des ministres par Loubet, sur proposition de Galliffet. Mais le dreyfusisme, divisé, est bien mort, vaincu par une raison d'Etat qui porte à l'apaisement et à l'oubli.

Le 21, Dreyfus, libre, retrouve sa famille sur la vieille terre d'asile juif de Carpentras. Ce même jour, Galliffet adresse à l'armée un ordre du jour sans équivoque : *« L'incident est clos ! »*. La République a surmonté une fois encore l'épreuve de la division : elle tourne la page. On pourra, en novembre, inaugurer dignement le *Triomphe de la République* de Dalou, et s'apprêter déjà à bien rire à l'Expo. Le capitaine, lui, ne retrouvera son honneur qu'en 1906. Et même, pour faire juste mesure, on le décorera alors d'une croix de la Légion du même nom.

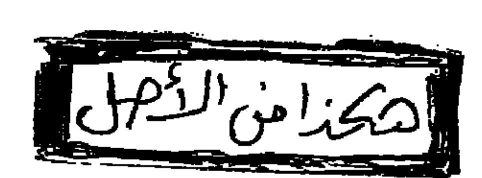
Prochain épisode
La terre qui meurt

Sur France-Culture

Du lundi au vendredi, à 19 h 45, Jean-Pierre Rioux raconte et illustre chaque jour un épisode de la série « Frissons fin de siècle ».
- **Vendredi 24 août** : Un été chaud au lycée de Rennes.
- **Lundi 27 août** : La terre qui meurt.

Pour en savoir plus

- ► *L'Affaire*, de Jean-Denis Bredin, Julliard, 1983.
- ► *L'Affaire Dreyfus et la Presse*, de Patrice Boussel, A. Colin, 1960.
- ► *Cinq années de ma vie (1894-1899)*, d'Alfred Dreyfus, Maspero, 1982.
- ► *« Dreyfusards ! » Souvenirs de Mathieu Dreyfus*, de Robert Gauthier, Julliard, 1965.
- ► *L'Affaire sans Dreyfus*, Fayard, 1961, et *Esterhazy, ou l'envers de l'affaire Dreyfus*, Vernal/Philippe Lebaud, 1989, de Marcel Thomas.



LA CRISE DU GOLFE

L'annonce de la libération de « certains ressortissants français »

Paris réaffirme sa « pleine solidarité avec les pays victimes des mesures irakiennes »

Officiellement avertie, jeudi 23 août, que *« certains »* de ses ressortissants allaient pouvoir quitter le *« territoire irakien »*, la France a aussitôt réaffirmé sa *« pleine solidarité »* avec les autres pays victimes, comme elle, des *« mesures irakiennes frappant leurs ressortissants »*.

L'ambassadeur d'Irak en France, M. Abdul Razzak al-Hachimi, reçu à sa demande par le secrétaire général du Quai d'Orsay, M. François Scheer, lui a fait *« officiellement part de la décision de son gouvernement de permettre à certains ressortissants français de quitter le territoire irakien »*, a annoncé le ministère des affaires étrangères, sans autre précision. On ignore ainsi le nombre des Français concernés, leur identité, l'endroit où ils se trouvent (le *« territoire irakien »* pouvant être aussi bien – selon la terminologie employée par Bagdad depuis l'invasion – celui du Koweït), ainsi que la date prévue pour leur retour en France.

M. Scheer, indique un communiqué du ministère, a rappelé à son interlocuteur irakien que *« la position de la France dans le conflit, ouvert à la suite de l'invasion du Koweït par l'Irak, est fondée sur les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et vise au complet rétablissement du droit »*. Les résolutions du Conseil de sécurité demandaient notamment le retrait immédiat et inconditionnel des troupes irakiennes du Koweït, le rétablissement du gouvernement légitime et la liberté de circulation pour tous les étrangers. M. Scheer a souligné que *« l'évolution de la situation et la réduction de la tension ne peuvent résulter que de la mise en œuvre par l'Irak de l'ensemble de ces résolutions »*. Le président du Parlement irakien, M. Saadi Mehdi Saleh, avait annoncé, mercredi, la décision de Bagdad de permettre à *« un certain nombre de Français et de Japonais de quitter l'Irak (...) dans l'espoir d'arrêter l'alignement de certaines parties sur la position américaine »*, manifestant clairement la volonté irakienne de diviser les Occidentaux. Vendredi matin, il ne semblait plus être question d'autoriser le départ des Japonais.

La fermeture des ambassades

La France a tenu à faire savoir qu'elle n'entendait pas entrer dans ce jeu. *« Le gouvernement français*, souligne le communiqué, *estime que la liberté de circuler de tous les Français comme de tous les étrangers doit être rétablie sans délai et sans condition. Il réaffirme sa pleine solidarité avec les pays qui, comme la France, sont victimes des mesures irakiennes frappant leurs ressortissants. »* Les derniers chiffres publiés par le Quai d'Orsay, le 17 août, faisaient état de la présence de cinq cent soixante ressortissants français bloqués en Irak et au Koweït. Trente-trois ont depuis été emmenés vers une destination inconnue et une douzaine ont réussi à s'échapper. On avait cependant indiqué, mercredi, de source autorisée à Paris, que d'autres personnes avaient sans doute pu fuir mais qu'elles ne s'étaient pas fait connaître à l'ambassade de France à Amman.

D'autres encore ont apparemment pu quitter le pays par des moyens que les autorités françaises n'ont pas souhaité rendre publics. A quelques heures de la date limite fixée par Bagdad pour la fermeture – avant vendredi soir 24 août – des ambassades étrangères à Koweït, la plupart des pays représentés dans l'émirat continuent de refuser



d'obéir à l'ultimatum de l'Irak. Jeudi, le secrétaire américain à la Défense, M. Richard Cheney, a estimé que cet ultimatum constituait une violation des lois internationales. *« Nous considérerions cela comme un acte illégal*, a-t-il dit à la télévision. *Ce serait de sa part une erreur. Mais il a déjà fait des idioties. »* Un convoi de cent dix Américains a quitté Koweït jeudi, ne laissant à l'ambassade des Etats-Unis qu'un personnel réduit au strict minimum. Huit Américains seulement demeurent dans les bâtiments diplomatiques, dont l'ambassadeur, M. Nathaniel Howell, son adjoint et un responsable des communications. *« L'ambassadeur reste au Koweït avec le personnel minimum pour aider les Américains qui sont restés dans l'émirat et qui essayent de partir »*, a commenté le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater. Les marines qui gardent habituellement l'enceinte de l'ambassade et des locaux diplomatiques ont été évacués. Selon la chaîne de télévision américaine ABC, les autorités irakiennes ont donné l'ordre à leurs troupes d'encercler les missions diplomatiques restées ouvertes à Koweït vendredi après l'expiration de l'ultimatum qui leur a été adressé. Les soldats irakiens pourraient empêcher les véhicules d'approvisionnement de pénétrer dans les bâtiments qui se trouveraient *« virtuellement en état de siège »*.

Les douze pays de la CEE, mais aussi le Japon, la Suisse, le Canada, les pays scandinaves, l'Autriche, l'Egypte, l'Arabie saoudite ont déjà fait savoir qu'ils suivraient l'exemple des Etats-Unis. Parmi ceux qui comptent obéir à l'injonction irakienne figurent les Philippines, l'Inde et le Liban. La Grande-Bretagne a déclaré jeudi que l'ensemble de ses cent trente-cinq ressortissants pris en otage avaient été repérés probablement détenus dans des quartiers civils à Bagdad. *« Nous pensons que ceux qui, à l'origine, ont été gardés dans une installation militaire ont pu être transférés dans des établissements civils »*, a déclaré un porte-parole du Foreign Office, qui a refusé de dire si ce déplacement avait une quelconque signification.

Acharnement contre la dynastie des Sabah

En revanche, des Polonais qui travaillaient dans une usine chimique irakienne, et ont été rapatriés, ont affirmé avoir vu un groupe d'Américains conduits sous bonne garde dans leur entreprise au moment où ils la quittaient vendredi dernier. Au nombre de trente-cinq, les Américains auraient été conduits à l'usine de produits chimiques Chamadex à Al-Qaïm.

Entre-temps, le président irakien poursuit sa guerre psychologique contre les dirigeants du Golfe, notamment l'émir du Koweït et le roi d'Arabie saoudite. Dans une lettre ouverte au président Moubarak, il a exhorté jeudi en outre le chef d'Etat égyptien à se mettre *« aux côtés de son peuple »*. Dans son long message, M. Saddam Hussein affirme que les dirigeants des Etats arabes du Golfe se sont mis au service des intérêts étrangers. Il a ajouté que la dynastie koweïtienne des Sabah était en première ligne, parce qu'elle *« pillait »* les richesses arabes *« de façon plus évidente et brutale que les autres »*. Il a souligné que *« ceux qui conspirent contre lui conspiraient déjà pour les mêmes raisons contre Gamal Abdel Nasser »*.

Cet acharnement contre la dynastie des Sabah semble indiquer que Bagdad n'est pas décidé, contrairement à certaines rumeurs persistantes, à accepter un compromis basé sur l'évacuation du Koweït. D'ailleurs, le quotidien gouvernemental *Al Joumhouriya* affirmait de nouveau jeudi que *« le retour du Koweït à la mère-patrie, l'Irak, est désormais une réalité irréversible que nul ne peut contester, quelle que soit sa taille, son envergure ou sa force. Il s'agit d'un retour permanent et légitime. Il rectifie la situation héritée du colonialisme qui a détaché la partie sud de l'Irak pour en faire un pouvoir féodal aux mains de ses laquais, les Sabah »*. – (AFP, Reuter, AP.)

De la Mauritanie à la Somalie

Saddam l'Africain...

A toute ambition parole d'Allah est bonne : n'a-t-on pas vu, en Mauritanie lors du dernier ramadan, des mollahs irakiens se lancer dans des prêches inspirés et distribuer au tout-venant des piles d'exemplaires du Corans ? Le maître de Bagdad n'aura reculé devant aucun subterfuge pour asseoir ses rêves de grandeur. L'Afrique qui n'en finit pas de crier misère et qui, pis encore, s'épuise en querelles fratricides n'est-elle pas pour lui un magnifique terrain d'aventure ? Comment ce continent malade aurait-il la force de refuser une aide qui n'est évidemment pas sans contreparties ?

Cet intérêt porté à l'Afrique par Saddam Hussein traduit avant tout la volonté de puissance d'un homme qui entend régenter le monde arabe des bords du golfe Persique aux rives de l'océan Atlantique. Au service de cette ambition, il a mis les revenus pétroliers de son pays et, bien plus encore, ses énormes stocks d'armement et le savoir-faire de ses militaires acquis au cours de huit ans de guerre contre l'Iran.

Force est de constater une certaine « continuité territoriale » dans la politique africaine de l'Irak qui, de la Mauritanie à la Somalie, suit *grosso modo* la ligne de fracture entre le monde arabe et le monde noir. Dans ces zones sensibles où les tensions ethniques sont vives, où les pouvoirs en place sont faibles, le régime de Bagdad joue sur du velours et n'a aucun mal à placer ses pions.

Il n'en faut pas beaucoup – surtout en matière d'armements – pour satisfaire, sur ce continent, les demandes de certains pays. *« Ce qui alimente pendant un mois une milice chrétienne dans un quartier de Beyrouth, permet de maintenir pendant un an un rapport de forces en Afrique »*, note un expert des questions arabes.

C'est en Mauritanie que l'Irak a réussi, ces dernières années, une percée spectaculaire en s'appuyant localement sur les responsables du parti Baas qui, après avoir été emprisonnés pour *« menées subversives »*, sont de nouveau en cour à Nouakchott. Saddam Hussein a ainsi pris fait et cause pour son protégé, en conflit depuis avril 1989 avec son voisin sénégalais, et lui a fourni toute une panoplie d'experts et d'armements. Au-delà de cette querelle, il entretient le chauvinisme maure, qui se traduit par de très dures représailles contre les populations noires, les Peuls notamment.

L'Irak a même proposé aux autorités de Nouakchott l'installation, en plein désert dans la région d'Akjoujt, à environ 200 kilomètres de la capitale, d'une base expérimentale de lancement de missiles. Fin mai, le département d'Etat américain avait jugé qu'*« un tel développement serait inquiétant »*. Quant à la France, elle a, semble-t-il, exercé d'amicales et discrètes pressions pour que la Mauritanie ne donne pas suite à ce projet pour le moins farfelu.

Autres pays *« amis »*, le Mali et le Tchad, où – une fois n'est pas coutume – Saddam Hussein ne se retrouve pas dans le même camp que le colonel Kadhafi. En revanche, comme le chef de la révolution libyenne, il soutient la junte au pouvoir au Soudan, même si, en avril, la tentative de coup d'Etat s'est notamment soldée par l'exécution de plusieurs officiers baasistes. En tout cas, dans la crise actuelle, Khartoum a fait preuve de beaucoup de compréhension à l'égard de Bagdad.

Manœuvre d'encerclement

Cet intérêt que l'Irak porte ainsi au Soudan s'inscrit dans une manœuvre d'encerclement de son puissant rival saoudien. Ce même objectif explique aussi le soutien que Bagdad accorde aux maquisards érythréens, et ce d'autant plus volontiers que le régime éthiopien, en désespoir de cause, s'est récemment allié au *« diable sioniste »*, en clair Israël, soucieux de ne pas voir la mer Rouge se transformer en *« mer arabe »*.

Si l'on comprend que la Somalie, très mal en point, soit partie prenante de cette stratégie, il est plus difficile de saisir les raisons pour lesquelles Djibouti s'est lui aussi laissé séduire par les sirènes irakiennes. La sécurité de ce mini-Etat n'est-elle pas assurée par la France qui dispose, sur place, de quelque cinq mille hommes et qui ne lui a jamais refusé son aide ? La visite, en mai, du chef d'état-major de l'armée irakienne n'a donc pas manqué d'irriter l'ancienne métropole.

Jouer les trublions

En Afrique noire proprement dite, l'Irak n'est, en revanche, guère présent. L'Egypte, l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et l'Algérie y disposent d'un réseau diplomatique beaucoup plus dense que le sien. Il n'empêche qu'on a vu, il y a quelques années, Saddam Hussein offrir, avec son homologue libyen, 3 millions de dollars à M. Didier Ratsiraka, le chef de l'Etat malgache, pour la création de la Procops, une société de promotion des coopératives.

On l'a vu aussi, à la mi-juillet, remettre l'infirmière britannique Daphnée Parish à son *« ami »* Kenneth Kaunda, le président zambien, qui était intervenu pour sa libération et dont le pouvoir vacillant avait bien besoin de ce petit « coup de pub ».

D'une manière générale, à l'exemple du colonel Kadhafi mais de manière moins flamboyante et plutôt brouillonne, le maître de Bagdad s'emploie en Afrique, autant qu'il en a les moyens, à brouiller les cartes, à jouer les trublions, à contrer l'action des anciens colonisateurs, principalement français et britanniques, comme celle des nouveaux riches, qu'ils soient israéliens, iraniens ou saoudiens.

On ne peut pas dire qu'il ait encore récolté les dividendes d'une telle politique. Ses récentes initiatives ont plongé dans l'embarras et l'inquiétude ses partenaires africains. Au bout du compte, ne seront-ils pas, en effet, contraints de payer la facture des folles ambitions de ce va-t'en-guerre qui leur promettait monts et merveilles ?

JACQUES DE BARRIN

La plupart des Japonais ont quitté le Koweït pour Bagdad

TOKYO

de notre correspondant

Le gouvernement japonais a évacué vers l'Irak, mercredi 22 et jeudi 23 août, 245 de ses ressortissants qui s'étaient réfugiés dans leur ambassade à Koweït. Huit d'entre eux ont pu gagner Amman. Les autres ont été regroupés à l'hôtel Melia Mansour, désigné par les autorités irakiennes. Divisés en trois groupes et sous la surveillance de soldats irakiens, les Japonais ont gagné Bagdad en empruntant les lignes aériennes régulières.

Cette évacuation, organisée par le ministère des affaires étrangères qui estimait que les ressortissants japonais avaient ainsi de meilleures chances de gagner un pays tiers, suscite les interrogations de certains journaux. Ils se demandent comment cette mesure, prise apparemment sans consultation préalable avec les autres pays occidentaux, sera interprétée par ceux-ci.

Deux diplomates japonais et trente-trois personnes mariées sur place sont restés à l'ambassade nippone au Koweït.

A Tokyo, le ministère des affaires étrangères a réaffirmé qu'il n'avait pas l'intention de fermer celle-ci, tout en précisant que si la sécurité du personnel était menacée, un rapatriement s'imposerait.

Au cours d'un entretien avec le correspondant à Bagdad du quotidien *Yomiuri*, le ministre de l'information irakien, M. Latif Jassim, a déclaré : *« Le sort des ressortissants japonais est entre les mains de Tokyo : de son attitude dépendra la décision de notre gouvernement de les laisser ou non quitter l'Irak. »*

Une remarque interprétée à Tokyo comme une claire mise en garde : les Japonais seront considérés comme des otages à moins que Tokyo ne décide de se désolidariser de ses partenaires du camp occidental. *« Compte tenu du risque d'une agression américaine, ils seront placés dans des lieux d'importance stratégique vitale pour notre pays »*, a ajouté le ministre.

PH. P.

Après la fermeture de la frontière jordanienne

Des milliers de Pakistanais se réfugient en Turquie

La Turquie se prépare à faire face, au cours des prochains jours, à ce qu'un diplomate décrivait comme *« un raz de marée de réfugiés pakistanais et indiens en provenance du Koweït »*. La frontière jordanienne ayant été provisoirement fermée (Amman a annoncé sa réouverture vendredi après-midi 24 août), la Turquie était l'unique sortie de secours pour ces dizaines de milliers de travailleurs étrangers bloqués dans la zone du conflit.

ISTANBUL

de notre correspondante

Près de deux mille cinq cents Pakistanais et quelques dizaines d'Indiens, pour la plupart sans un sou, ont déjà franchi la frontière au poste de Habur après avoir été dépouillés de leur argent, montres et autres objets de valeur par les soldats irakiens. Avec l'assistance de l'ambassade du Pakistan, qui a déjà ouvert un camp de transit et s'apprête à en ouvrir un second, ces réfugiés seront acheminés par autocar à travers l'Iran, jusqu'au Belouchistan, d'où ils rentreront chez eux.

Cinq mille autres Pakistanais attendent déjà du côté irakien et franchiront la frontière lorsque le nouveau camp d'hébergement sera mis en place. La frontière jordanienne ayant été provisoirement fermée, plusieurs dizaines de milliers de leurs compatriotes devraient, selon des diplomates, arriver en Turquie dans les jours à venir.

Parmi les autres réfugiés arrivés récemment se trouvaient un certain nombre de ressortissants des pays de l'Est ainsi qu'un premier contingent d'Occidentaux comprenant trente-quatre Suisses et quatre Autrichiens dont deux diplomates. *« La situation est très confuse*, expliquait jeudi matin l'un d'entre eux ; *les autorités irakiennes n'ont accordé que très peu de visas de sortie et les étrangers ont dû décider entre eux de ceux qui partiraient les premiers. »*

M. Turgut Ozal pessimiste

Pour l'instant, l'afflux de réfugiés est encore limité, mais la Turquie se souvient avec une certaine anxiété de l'arrivée, en 1988, de soixante mille réfugiés kurdes irakiens dont près de la moitié vivent encore ici dans des camps. Cette vague de réfugiés avait été suivie, en 1989, par l'exode de trois cent mille Turcs de Bulgarie. S'il devait se prolonger, le séjour des nouveaux arrivants pourrait aggraver l'état des finances publiques, déjà sérieusement affectées par les sanctions économiques contre l'Irak.

Ce nouvel exode n'est cependant pas la préoccupation majeure du gouvernement turc, qui va devoir prendre une décision importante concernant l'envoi de troupes en Arabie saoudite. La presse locale évoque l'envoi possible d'une frégate ainsi que de cinq mille soldats qui se joindraient à la force multinationale. Une telle décision serait loin de faire l'unanimité en Turquie où l'opposition et certains membres du parti au pouvoir (ANAP) estiment que le gouvernement devrait poursuivre la politique de neutralité régionale traditionnellement observée par Ankara.

Dans une interview accordée à une chaîne de télévision américaine, le président Turgut Ozal a exprimé ses doutes quant à la possibilité d'un règlement pacifique du conflit. *« Je pense que nous sommes probablement plus proches de la guerre que nous ne l'étions il y a un ou trois ou quatre jours »*, a-t-il déclaré jeudi. *« Si un pays arabe, l'Arabie saoudite par exemple, demandait à la Turquie d'envoyer des troupes, ce serait dès lors dans l'intérêt de la Turquie* [de le faire] », ajoutait-il, en précisant qu'une telle requête serait probablement adressée à son pays.

NICOLE POPE

LA CRISE DU GOLFE

Le dialogue télévisé entre le président Saddam Hussein et un groupe d'otages

« Si l'Irak a pris quoi que ce soit, dites-le-nous ! »

Le président Saddam Hussein est apparu jeudi soir 23 août à la télévision irakienne en compagnie d'un groupe d'otages britanniques. Il s'est entretenu par l'entremise d'un interprète avec ce groupe, une vingtaine de personnes – hommes, femmes et enfants – présents dans la même pièce que lui. Voici les principaux extraits de ce dialogue télévisé.

«En tant qu'Irakiens, Arabes et êtres humains, nous voulons que vous soyez en sécurité (...). Vous n'êtes pas des otages. Nous essayons d'empêcher qu'une guerre se produise. Nous aurions aimé vous connaître en d'autres circonstances.» Ayant caressé la chevelure d'un petit garçon il poursuivit : *«Quand lui, ainsi que ses camarades et tous ceux qui sont présents ici, auront joué leur rôle pour empêcher la guerre, alors vous serez tous des héros de la paix (...). Nous espérons que votre présence ici ne sera pas longue».*

Le président irakien justifia ensuite l'annexion du Koweït par ces mots : *«Comment réagiriez-vous si une partie de l'Angleterre était ôtée de votre pays ? Ne trouveriez-vous pas cela douloureux ? Je suis sûr que vous le déploreriez. C'est la même chose pour les Irakiens (...)».* Ayant comparé l'émirat à un enfant qui s'était égaré, il ajouta : *«Cette partie du territoire avait été coupée. Elle a maintenant retrouvé sa mère patrie.»*

S'adressant au président Bush et à Mme Thatcher, dont les forces *«menacent l'Irak d'une attaque»*, il ajouta : *«Que vous a pris l'Irak pour que vous ameniez toutes vos armées ? Si l'Irak a pris quoi que ce soit, dites-le nous, nous serons peut être en mesure de le rendre. (...) Mais ils ne pourront rien trouver. Nous ne voulons pas la guerre, même si nous sommes en mesure d'écraser l'agression.»* Une femme aux cheveux noirs avec un accent du nord de l'Angleterre ayant exhorté M. Saddam Hussein à autoriser les otages à envoyer des messages à leurs familles, le président irakien lui donna immédiatement son accord : *«Nous nous assurerons que vos messages parviennent à vos familles en Angleterre. A partir de maintenant, vous pouvez écrire des messages et des lettres. Vous pouvez prendre des photographies si vous le souhaitez pour les envoyer.»*

Interrogé par un des otages sur la possibilité de parvenir à une solution négociée de la crise, M. Saddam Hussein répondit que l'Irak était prêt à discuter, à condition que ses interlocuteurs ne posent aucune condition préalable. *«Tous ceux qui sont prêts à discuter sont les bienvenus.»* Une femme demanda à M. Saddam Hussein s'il pouvait libérer au moins les enfants : *«Si cela dure, pouvons-nous au moins renvoyer nos enfants à l'école ?»* Ne répondant pas directement, le président se contenta de dire : *«Nous explorerons toutes les possibilités susceptibles de produire quelque chose de positif. Plus les jours passeront, plus votre espoir devrait grandir.»* Il ajouta qu'une déléguée de l'association des femmes irakiennes viendrait voir ces étrangères pour s'enquérir de leurs besoins.

Un homme du groupe lui demanda si Bagdad avait des contacts avec l'Union soviétique à propos de la crise. *«L'Est comprend mieux l'importance du dialogue,* répondit-il. Puis un homme d'une vingtaine d'années vêtu d'un tee-shirt blanc fit visiblement plaisir au président irakien en lui disant que M. Bush était relativement obstiné et que la dernière initiative diplomatique en date de l'Irak était *«relativement raisonnable, selon nous tous».*

Il demanda à M. Saddam Hussein s'il y aurait d'autres initiatives de Bagdad. Le président irakien répondit : *«Il y a toujours quelque chose de nouveau».* A la fin de cette conversation, il demanda à tout le monde de se rassembler autour de lui pour une photographie de groupe (*«Prenons une photo de groupe pour nous souvenir»*) et tendit son bras pour le poser sur une petite fille blonde vêtue d'une robe rose.

Les flashes crépitèrent à plusieurs reprises, puis un otage, un bébé dans les bras, demanda : *«Puis-je serrer la main du président ?»*, ce que ce dernier s'empressa d'accepter, distribuant au passage plusieurs poignées de main à ses hôtes, certains souriants, d'autres l'air plutôt tendu. *«Si je n'avais pas été si pressé, leur lança-t-il avant de se retirer, j'aurais aimé dîner avec vous.»* – (AFP, Reuter.)

Washington : une mise en scène honteuse

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

« Une mise en scène honteuse », a commenté le département d'Etat ; une *« odieuse pantalonnade »*, disait un diplomate cependant que la Maison-Blanche n'avait pas le moindre commentaire à formuler.

Bref, à quelques heures de cette journée du vendredi 24 août qui s'annonçait lourde de dangers, les responsables à Washington ne se sont intéressés à l'étonnante opération de relations publiques menée jeudi par le président Saddam Hussein que pour la condamner et y voir une *« manipulation »* cynique de civils innocents et notamment d'enfants.

Comme le conflit du Golfe est aussi une bataille d'images, les dirigeants irakiens avaient sans doute tout fait pour que la visite rendue par M. Saddam Hussein à certains des otages occidentaux en Irak soit largement retransmise aux Etats-Unis. Ce qui fut fait, presqu'en direct, avec CNN ; pour la première fois depuis longtemps, les téléspectateurs américains ont pu voir M. Saddam Hussein en personne, et non plus l'habituel présentateur – costume croisé, pochette assortie à la chemise, profil à la Omar Sharif – qui lit les messages du chef de l'Etat irakien et est devenu, sur les petits écrans américains, presqu'aussi familier que les vedettes des «networks».

Les commentaires ont été unanimes et stigmatisaient cette *«mise en scène»* où l'on voyait le président irakien tenter de sympathiser avec un groupe d'otages – une trentaine de Britanniques – et leur expliquer qu'ils étaient là, sur un site potentiel de bombardement, *«pour protéger la paix»*. Si l'objectif était de toucher les familles des otages aux Etats-Unis, voire de les rassurer, la prestation semble avoir eu peu d'effet.

L'humeur était plutôt à l'inquiétude dans l'attente de ce qui devait se passer vendredi à Koweït – où l'armée d'occupation irakienne a donné l'ordre à toutes les ambassades de fermer et à tous les diplomates de se rendre à Bagdad, sauf à risquer l'arrestation ou le blocus des missions diplomatiques.

Côté officiel, on se félicitait que les principaux pays européens, notamment la France et la Grande-Bretagne, aient adopté la même position que les Etats-Unis : *« La grande majorité des nations ont fait savoir qu'elles entendaient laisser leurs ambassades ouvertes, conformément aux résolutions des Nations unies qui ont condamné comme illégale l'annexion du Koweït par l'Irak »* a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater.

Epreuve de force à Koweït

Le chef d'état-major interarmes, le général Colin Powell, avertissait, de manière encore assez vague, que les Etats-Unis sauraient *« défendre leurs intérêts »*, et M. Richard Cheney, secrétaire à la défense, prenait date : *« S'il y a une provocation (...) nous disposons à l'évidence d'une large possibilité de réponse. Je pense que Saddam Hussein commettrait une erreur en essayant de faire fermer les ambassades à Koweït, mais le problème, c'est qu'il a déjà fait des choses stupides par le passé. »*

L'ambassade des Etats-Unis à Koweït a été réduite au minimum. L'essentiel du personnel, accompagné des marines de la mission, a quitté Koweït pour Bagdad ; ne restaient sur place que l'ambassadeur, M. Nathaniel Howell et, semble-t-il, une dizaine de fonctionnaires bien décidés à maintenir la mission ouverte – dût-elle être fermée et isolée par les chars irakiens.

On était bien conscient que cette épreuve de force allait constituer un des moments importants, sinon cruciaux, de la crise du Golfe. Simultanément, les Etats-Unis entendaient faire le forcing pour obtenir que le Conseil de sécurité de l'ONU se prononce dans les prochaines heures – au plus tard durant le week-end – sur la fameuse résolution devant permettre l'emploi de la force pour faire respecter l'embargo économique à l'encontre de l'Irak.

Un projet de texte a donc été envoyé dans les capitales des cinq membres permanents du Conseil qui avaient vingt-quatre heures pour donner leur réponse et dont les représentants devaient se réunir de nouveau vendredi à New-York.

On sait d'ores et déjà que la Chine veut s'abstenir ; l'URSS, de son côté, semble vouloir gagner du temps, sans doute parce que le Kremlin tente actuellement de persuader M. Saddam Hussein de s'orienter vers un retrait négocié du Koweït. Les Etats-Unis apprécieraient grandement de disposer de cette légitimité supplémentaire pour l'emploi de la force que constituerait une telle résolution. Mais si ce n'est pas possible, ils sont prêts à s'en passer.

Et sur ce front là aussi – l'interception « musclée » de pétroliers qui sont déjà sous la surveillance de la marine américaine – les heures à venir seront, semble-t-il, cruciales.

ALAIN FRACHON

Londres : horreur et indignation

LONDRES

correspondance

« Le boucher utilise des enfants britanniques dans un numéro télévisé dégoûtant » *(Daily Mirror)* ; « Dans les griffes du diable » *(Daily Star)* ; « Un jeu télévisé répugnant » *(Daily Mail)* ; « Vous... rat grassouillet » *(Sun)* ... Les gros titres vendredi 24 août de la presse populaire londonienne résument bien le sentiment d'horreur de l'opinion publique britannique à la suite de la diffusion la veille à la télévision de la rencontre entre le président Saddam Hussein et un groupe de vingt-cinq citoyens de Sa Majesté, dont cinq enfants, détenus en otages en Irak.

En termes à peine plus mesurés, la presse dite sérieuse dénonce ce spectacle *« dérisoire et caricatural »*. Ainsi, sous le titre « Ni fou ni diable génial, seulement un homme préoccupé », le quotidien *The Independent* (centre) écrit : *« Nous sommes tous familiarisés avec le déroulement d'une prise d'otages. Que ce soit un cambrioleur, un braqueur de banque ou peut-être un terroriste, le criminel est coincé alors qu'il est en train de commettre son forfait. Il se cache dans un immeuble et prend des otages. La police envoie des renforts sur les lieux. Le revolver pointé dans leur direction, le bandit amène ses prisonniers à le fenêtre. La nuit dernière, Saddam Hussein a amené ses otages à la fenêtre. »*

Dès la diffusion de la cassette, les standards de la BBC et d'ITV ont été submergés d'appels de téléspectateurs exprimant leur aversion devant un show télévisé *« d'un goût pour le moins douteux »*, comme l'a noté un présentateur. Toutes les stations avaient engagé un psychologue pour cerner la réaction des otages et décrire l'état mental du chef de l'Etat irakien. *« Cela faisait session de thérapie de groupe avec un assistant social qui avait l'air gentil mais n'avait rien en fait du bon oncle »*, a jugé un médecin spécialiste.

Du jour au lendemain, l'Angleterre s'est découvert de nouvelles idoles, ces enfants terrorisés. Comme le petit Stuart qui se tenait droit à côté du président irakien sans jamais le regarder dans les yeux. Ou le courageux Eliot qui, dit-on, a tenté de donner un coup de poing à son geôlier. Son grand-père n'a pas caché sa fierté : *« Il a essayé de flanquer une raclée à ce barbare. C'est moi qui lui ai appris le karaté. C'est un petit gars que même Saddam Hussein n'impressionne pas. »*

Si le président irakien espérait par cette mascarade impressionner l'opinion publique britannique, l'effet obtenu est contraire à celui souhaité. Selon un sondage de la BBC réalisé toutefois avant la diffusion du film, 87 % des Britanniques soutiennent l'attitude ferme de leur gouvernement. Deux personnes interrogées sur trois acceptent qu'en cas de guerre des objectifs militaires irakiens soient bombardés, même si des otages occidentaux se trouvent à proximité. – *(Intérim.)*

Grâce à la chaîne d'informations CNN

Diplomatie télévisée en direct

NATIONS UNIES (New-York)

correspondance

Depuis le début de la crise du Golfe, la chaîne de télévision câblée américaine CNN (Cable News Network), spécialisée dans l'information vingt-quatre heures sur vingt-quatre, est devenue le principal canal de communication entre les parties au conflit. Avec ses nombreux envoyés spéciaux dans la région, CNN consacre les trois quarts de son temps à la couverture des évènements au Proche-Orient, dont elle est désormais l'un des protagonistes.

De Washington à Bagdad, les dirigeants impliqués dans le conflit suivent avec attention les programmes de la chaîne – ou les font suivre – et l'utilisent pour faire passer leurs messages, bien plus rapidement qu'à travers le canal traditionnel de leurs chancelleries. Une sorte de diplomatie cathodique en direct.

Ainsi, le président Bush a été fréquemment surpris regardant CNN. Le chef de l'Etat turc, M. Ozal, a vu en direct M. Bush annoncer qu'il allait lui téléphoner. A peine rentré dans son bureau, le téléphone sonnait... Tout cela raconté devant les yeux des abonnés de la chaîne.

Bien que CNN n'ait pas encore reçu de visa pour Bagdad, le porte-parole irakien avertit ses bureaux des intentions de son gouvernement, en leur précisant l'heure exacte de la prochaine annonce. C'est ainsi que tous les messages de M. Saddam Hussein ont été diffusés en direct *in extenso* avec traduction simultanée, interrompant les programmes en cours. CNN est captée dans les chambres d'hôtel à Koweït, informant les ressortissants étrangers des derniers développements.

D'après le service de relations publiques de la chaîne, basée à Atlanta, en Georgie, le président irakien a fréquemment réagi à des informations reçues sur CNN. Le journaliste de la chaîne ABC Ted Koppel, qui a réalisé le premier interview à Bagdad du ministre des affaires étrangères irakien, a confirmé que les diplomates irakiens glanaient *« ce qu'ils pouvaient des intentions de Washington en regardant CNN »*.

« Rapprocher les peuples »

Ce réseau câblé touche cinquante-cinq millions d'abonnés aux Etats-Unis et une dizaine dans le reste du monde. CNN a offert son service gratuitement à tous les chefs d'Etat. *«Dans la mesure où nous savons qu'ils s'informent tous grâce à CNN, cela nous satisfait»*, indique, très fier, un correspondant de la chaîne aux Nations unies.

«Nous avons le sentiment de contribuer au rapprochement des peuples», nous a déclaré le directeur des relations publiques, M. Steve Haworth. Il y a quelques mois, le patron de CNN, M. Ted Turner, avait adressé à ses journalistes une note leur interdisant d'utiliser le terme de *foreigner* (« étranger »), auquel il entendait substituer celui d' *international*. Tout contrevenant est frappé d'une amende de 75 dollars.

La crise du Golfe a permis à CNN, qui utilise vingt satellites pour émettre dans le monde, de battre des records d'écoute. Dans les réunions du Conseil de sécurité de l'ONU sur la crise, son nom *«a été plus souvent entendu que le mot* Irak *dans les consultations, chacun comparant ses notes sur ce qu'il avait vu ou entendu sur CNN»*, remarquait l'attaché de presse de la mission française en sortant de la salle du Conseil après une nuit de conciliabules. Et, comme d'habitude, la caméra de la chaîne attendait la sortie des délégués.

AFSANE BASSIR POUR

□ **Le département d'Etat se plaint des journalistes américains.** – Le gouvernement américain s'est plaint, le 23 août, des méthodes peu orthodoxes utilisées par certains journalistes américains pour se procurer l'identité des otages retenus au Koweït et en Irak. Il a regretté que des reporters appellent la cellule de crise chargée de surveiller l'évolution de la situation dans le Golfe et de renseigner les familles des résidents américains sans dire qu'ils sont journalistes. La loi interdit de divulguer le nom d'un citoyen américain ou des détails sur sa situation s'il n'a pas autorisé le gouvernement à les rendre publics. – *(AFP.)*

□ **Le président de CBS News quitte son poste.** – M. David W. Burke, président de CBS News, filiale d'information de la grande chaîne américaine, vient de quitter brusquement son poste. La présidence de CBS n'a donné aucune explication à ce départ, mais la presse américaine affirme que M. Burke s'est vu reprocher des dépenses trop importantes dans la couverture de la crise du Golfe, dépenses qu'il a refusé de réduire.

Mascarade

Suite de la première page

Suite de la première page

Un jeune Britannique blondinet, prénommé Stuart – et qui n'en demandait pas tant – eut même droit à une tape amicale suivie d'une caresse sous le menton, prodiguées par celui qui affirme descendre, ou presque, de Nabuchodonosor.

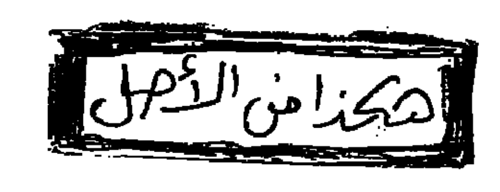
Aux parents un peu interloqués, il prêcha la patience, en déplorant l'entêtement hostile des pays occidentaux, qui, seul, explique, selon lui, l'insistante hospitalité offerte par l'Irak à ses «amis». Il promit que chacun serait bien traité, puis dispensa à tous le beau titre de «héros de la paix». Cette mystification tragi-comique confirme, si besoin, l'importance que M. Saddam Hussein attache à la manipulation des médias.

Téléspectateur assidu, notamment de CNN, le maître de Bagdad a tenu le plus grand compte, en ces trois semaines de crise, de l'impact des images, au point de « planifier », semble-t-il, ses allocutions et ses messages en fonction des heures d'écoute chez l'ennemi. La télévision lui permet de s'adresser – avec le maximum d'écho – aux opinions occidentales, de jouer sur quelques-unes de leurs cordes sensibles en tentant de braquer les peuples contre leurs gouvernements, de la même manière qu'il s'adresse directement aux multitudes arabes, par-dessus la tête de leurs dirigeants.

Mais qui est dupe d'une telle mise en scène ? Quant à l'amour de M. Saddam Hussein pour l'humanité, et pour les enfants en particulier, on sait à quoi s'en tenir. L'image la plus forte que l'on ait retenu ces dernières années du régime irakien, n'est-elle pas justement une image d'enfant ? Celle de ces bébés kurdes, endormis pour toujours, saisis par la mort chimique que leur avait envoyé l'aviation de M. Saddam Hussein.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

□ **Patrick Poivre d'Arvor aurait ramené de Bagdad un enfant d'otage.** – Profitant de son reportage à Bagdad, Patrick Poivre d'Arvor aurait ramené à Paris, dissimulé dans son sac de voyage, un enfant de quinze mois, fils d'un ressortissant français à Bagdad. La nouvelle devait être «le clou» de la conférence de presse organisée par le journaliste de TF 1, mercredi 22 août, à son retour d'Irak. Mais Patrick Poivre d'Arvor, inquiet d'éventuelles représailles contre le père de l'enfant, a finalement renoncé à la divulguer tout en alléchant l'auditoire avec *« une histoire merveilleuse qu'il révèlerait plus tard.* Vendredi matin, toutefois, la direction de l'information de TF 1 se refusait à confirmer la nouvelle et Patrick Poivre d'Arvor, absent de Paris, ne pouvait être joint.



LA CRISE DU GOLFE

Les consultations se multiplient dans le monde arabe

Estimant que la crise dans le Golfe atteint *« son paroxysme »*, le premier ministre israélien, M. Yitzhak Shamir, a averti jeudi soir 23 août que, si l'Etat hébreu était entraîné dans la guerre, *« il devrait l'emporter vite et de façon décisive ». « Dans les circonstances actuelles, notre tâche essentielle est de prévenir la guerre, d'empêcher la guerre,* a déclaré à la Knesset le chef du gouvernement israélien ; *si, qu'à Dieu ne plaise, cela échoue et s'il n'y a aucune alternative, nous devrons l'emporter vite et de façon décisive. »* M. Shamir a rappelé que son pays était prêt à toute éventualité. *« Certains éléments dans la région aimeraient nous entraîner dans un conflit armé,* a-t-il dit ; *nous devons avoir les nerfs solides, faire preuve de patience et d'un grand état de préparation. »*

La Jordanie, par la voix du frère du roi Hussein, le prince Hassan, a fait part aux ambassadeurs des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies de sa préoccupation à l'égard *d'une éventuelle participation israélienne* au déploiement multinational naval dans le Golfe.

Le roi Hussein, quant à lui, poursuit sa tournée dans les capitales arabes : il est arrivé jeudi soir au Soudan, après avoir passé la journée à Sanaa, capitale du Yémen. Le souverain jordanien a indiqué à la presse qu'il espérait se rendre aussi en Irak afin de trouver une issue diplomatique à la crise *« d'un monde devenu fou »*, et pouvoir rencontrer le président Saddam Hussein avec lequel il ne s'est pas entretenu depuis le 13 août. La Jordanie, le Yemen et le Soudan faisaient partie des neuf pays de la Ligue arabe qui n'avaient pas soutenu la résolution du sommet arabe du 10 août condamnant l'invasion irakienne du Koweït.

De son côté, le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, est en contact avec Ryad et Bagdad pour tenter de parvenir à une solution politique arabe à la crise *actuelle ; le ministre irakien des affaires étrangères*, M. Tarek Aziz, a reçu jeudi soir le chef du département politique de l'OLP, M. Farouk Kaddoumi, tandis que le roi Fahd d'Arabie saoudite recevait à Djeddah l'un des conseillers de M. Arafat.

A Tunis, le premier secrétaire du Parti socialiste français, M. Pierre Mauroy, a affirmé qu'il ne fallait pas *« s'enfermer dans la logique de la guerre »* et qu'il fallait *« faire en sorte que ce soit la négociation qui prime »* dans le conflit du Golfe. M. Mauroy, qui s'était déjà rendu à Tunis la semaine dernière comme émissaire du président Mitterrand, s'est entretenu jeudi avec le premier ministre tunisien.

Pour sa part, l'administration américaine s'est élevée contre la décision de l'URSS de maintenir cent quatre-vingt treize conseillers militaires en Irak. *« Il est inopportun de fournir une assistance militaire, sous quelque forme que ce soit, à l'Irak,* a déclaré un porte-parole du département d'Etat. *Nous pensons que les sanctions de l'ONU s'étendent à la fourniture de services à l'Irak »*.

Le Brésil a fait savoir jeudi que l'Irak retenait vingt à trente ingénieurs brésiliens qui travaillent à un projet militaire secret de l'armée de l'air irakienne.

Enfin, la Pologne, après la Bulgarie, a décidé de demander auprès de différentes instances internationales des compensations pour le grave préjudice économique que lui fait subir son adhésion à l'embargo contre l'Irak. – *(AFP, Reuter, UPI, AP).*

Se rendant à Amman et à Bagdad

M. Waldheim veut jouer de ses relations au Proche-Orient en faveur des otages

VIENNE

de notre correspondante

Le président autrichien, M. Kurt Waldheim, devait se rendre, vendredi 24 août, à Amman pour une mission de médiation dans la crise du Golfe et pour obtenir notamment la libre sortie des citoyens étrangers retenus en Irak, dont quelque cent quarante Autrichiens.

M. Waldheim envisage d'aller, samedi, à Bagdad pour s'entretenir avec le président Saddam Hussein du sort des étrangers en Irak et au Koweït. Le président autrichien espère pouvoir *« mettre à profit ses bons contacts et la grande notoriété dont il jouit dans le monde arabe »* pour mener à bien sa mission, précise-t-on à la présidence à Vienne.

Le président autrichien, ancien secrétaire général des Nations Unies, a toujours de bons contacts avec les leaders arabes. Il a eu, ces derniers jours, plusieurs entretiens téléphoniques notamment avec le roi Hussein de Jordanie. Dans ses fonctions de secrétaire général de l'ONU, il avait d'autre part rencontré à plusieurs reprises le président Saddam Hussein.

Isolé sur la scène internationale depuis son élection, en 1986, pour avoir laissé dans l'ombre ses activités dans l'armée hitlérienne et inscrit par le gouvernement américain sur la liste des personnes indésirables aux Etats-Unis, le président Waldheim a effectué plusieurs visites officielles dans les pays arabes, dont la Jordanie, l'Arabie saoudite, le Koweït, les Emirats arabes, la Syrie et la Tunisie.

M. Alois Mock, ministre des affaires étrangères, a estimé, dans une interview à la télévision autrichienne, que *« chacun doit faire tout ce qui est en ses possibilités pour éviter un conflit armé dans la région du Golfe »*.

WALTRAUD BARYLI

Tout en continuant à condamner l'invasion irakienne

Téhéran durcit sa position face à la présence américaine dans la région

Le président iranien, M. Rafsandjani, a accusé, jeudi 23 août, les Etats-Unis de tenter d' *« exploiter la grosse gaffe commise par l'Irak »* en envahissant le Koweït.

Recevant l'un des vice-présidents du Parlement algérien, M. Abdelaziz Belkhadem, M. Rafsandjani, dont les propos sont rapportés par l'agence officielle IRNA, a ajouté : *« Les Etats-Unis, qui ont toujours cherché une occasion d'accroître leurs intrusions dans cette partie sensible du monde, ont foncé et dépêché leurs forces militaires. »* Il a réitéré la condamnation par l'Iran de l'invasion irakienne du Koweït : *« Les Irakiens ont fait une grosse gaffe, et l'arrogance globale* [des Occidentaux] *exploite cette erreur. »*

Les déclarations de M. Rafsandjani indiquent un certain durcissement de la position de Téhéran face à la présence américaine dans le Golfe. Celle-ci a été violemment dénoncée ces derniers jours par les « durs » du régime islamique, qui reprochent au gouvernement de ne pas avoir pris la mesure de la menace qu'elle fait peser sur l'Iran. Jusqu'à présent, Téhéran avait seulement fait état de sa *« préoccupation »* et de ses *« inquiétudes »* devant la présence militaire étrangère qui, selon M. Rafsandjani, a transformé la région du Golfe en *« une poudrière »*.

Le quotidien *Kayhan international*, proche des « durs », écrivait jeudi que *« l'Iran pourrait reprendre le combat si l'islam était menacé »* par une éventuelle mainmise des Etats-Unis sur la région. Il ajoute qu' *« il serait naïf de penser que la paix et la stabilité reviendront si les Etats-Unis renversent Saddam Hussein »*. – *(AFP.)*

Réfugiée en Arabie saoudite

La famille royale du Koweït conserve un minimum de contacts avec la population de l'émirat

Réfugiée à Taëf, sous la haute protection des autorités saoudiennes, la famille royale koweïtienne réaffirme sa légitimité et le prince héritier, Cheikh Saad Al Ahmal Al Sabah, son autorité de chef du gouvernement. Si celui-ci poursuit une activité diplomatique, les contacts maintenus avec la population demeurée au Koweït semblent restreints

TAËF

de notre envoyée spéciale

« Le gouvernement koweïtien fonctionne. Nous recevons des rapports de nos frères à l'intérieur de nos ambassades à l'étranger et nous discutons aussi bien de questions politiques et militaires, qu'économiques et financières. » Dans la grande salle d'un hôtel de luxe de Taëf, capitale d'été du royaume saoudien, nichée dans les montagnes de pierre désertiques, mais à trois heures d'avion de la frontière koweïtienne, le prince héritier du Koweït, Cheikh Saad Al Ahmal Al Sabah, se veut toujours le premier ministre d'un gouvernement qui a visiblement pris ses quartiers ici, protégé par d'importantes mesures de sécurité mises en place par les autorités saoudiennes.

Confiant, comme la plupart des officiels koweïtiens rencontrés ici, Cheikh Saad ne doute pas que l'émir Jaber, qui vit aussi à Taëf, et son gouvernement retourneront bientôt à Koweït. Faudra-t-il pour cela une guerre ? *« Demandez au président irakien*, répond-il. *Cela dépend de lui et de son attitude par rapport aux résolutions de l'ONU. »* Le prince héritier koweïtien rejette toutes les « initiatives » du président irakien qui, selon lui, *« ne servent qu'à gagner du temps et créer la confusion »*. *« La seule chose qu'il a à faire*, dit-il, *c'est se retirer du Koweït. »*

Interrogé sur l'attitude de certains pays arabes, le prince se contente de répondre : *« J'espère que maintenant tous ont réalisé que Saddam Hussein les a trompés et qu'ils vont donc prendre la bonne attitude pour lutter contre lui. »* La Jordanie, le Soudan et surtout le Yémen sont particulièrement visés par les autorités koweïtiennes, qui accusent les dirigeants de ces Etats d'avoir voulu gagner du temps pour Saddam Hussein. Comme l'affirme un officiel avec quelque amertume, *« sans notre aide, ces pays n'auraient rien pu faire »*. *« Si*, dit-il, *nous comprenons les pressions de la communauté palestinienne très forte en Jordanie, sur le roi Hussein, pourquoi une telle attitude du Yémen ? » « Mais*, poursuit-il, *nous recevons beaucoup de messages de soutien des tribus yéménites dénonçant la position de leur gouvernement et cette division interne met en danger la récente unité des deux Yémens. »*

Cheikh Saad se refuse toutefois à accuser, comme certains l'ont fait, la communauté palestinienne du Koweït d'avoir collaboré avec l'occupant irakien. *« Il y a eu quelques actions limitées de collaboration de quelques Arabes et non-Arabes. Mais cela ne peut s'appliquer qu'à un nombre limité de personnes »*, dit-il, précisant d'autre part que *« tous nos frères arabes qui vivaient au Koweït et ont dû quitter le pays en laissant tout derrière eux, en raison des persécutions irakiennes, seront les bienvenus quand nous allons revenir au pouvoir et ils bénéficieront de la même aide que nous donnons à nos concitoyens »*. Un tardif remord qui montre en tous les cas que le Koweït, quoi qu'il arrive, ne sera jamais plus comme avant.

Résistance civile

Interrogé sur la résistance à l'intérieur du Koweït, Cheikh Saad – qui se félicite que *« le régime de Bagdad ait échoué à trouver un seul Koweïtien pour collaborer avec lui »* – se contente d'affirmer que celle-ci *« se développe et va grossir de jour en jour, de semaine en semaine »*. Il semble toutefois que la résistance soit uniquement l'œuvre des civils qui, organisés quartier par quartier, tentent de survivre, notamment en ce qui concerne le ravitaillement. De source koweïtienne, on affirme que le gouvernement qui maintient effectivement quelques contacts avec l'intérieur du pays, a notamment indiqué les emplacements des réserves de vivres qui n'avaient pas encore été découverts et donc pillés par l'armée irakienne. *« Nos gens*, affirme un officiel, *vident petit à petit ces stocks et les répartissent pour les cacher par petits groupes de maisons. » « La nuit*, affirme un autre, *les soldats irakiens ne sortent pas de peur d'être tués par des francs-tireurs et nos gens ont alors plus de liberté de mouvement. »*

A la suite des manifestations, distribution de tracts, affichage des portraits de l'émir, deux centres de détention réservés aux femmes et aux enfants auraient été ouverts, affirme un membre de la famille Al Sabah, dans deux palais de Koweït. *« Des femmes y ont été sauvagement battues*, dit-il, *ce qui n'a rien d'étonnant compte tenu des méthodes habituelles du gouvernement irakien. »* Selon Cheikh Saad, trois membres de la famille régnante arrêtés lors de l'invasion auraient été conduits à Bagdad et on est sans nouvelles d'eux. De même, indique un officiel, les sept diplomates de l'ambassade du Koweït en Irak, dont l'ambassadeur, sont en prison à la suite de leur refus de reconnaître l'annexion de leur pays et donc de devenir de simples fonctionnaires irakiens.

Lutter par tous les moyens

Des tracts de la résistance koweïtienne qui exigent tous le départ de l'occupant irakien sont parvenus dans certains pays du Golfe, et les nationalistes ont même pu réaliser un journal. Celui-ci dénonce l'occupation et réclame à l'avenir, sans mettre en cause la famille Al Sabah, qui n'est pas nommée, plus de démocratie au Koweït.

Aucune résistance armée ne semble pour l'instant organisée, et Cheikh Saad reconnaît lui-même qu' *« il est nécessaire de réorganiser, rééquiper, réarmer les forces de défense afin qu'elles puissent prendre leur part comme une avant-garde dans la libération de leur pays »*. Si des bâtiments officiels, comme le palais de l'émir que celui-ci avait quitté en voiture, affirme un de ses proches, dès l'alerte donnée par des éléments avancés de l'armée koweïtienne, ont été le théâtre d'une âpre résistance, certains officiers koweïtiens reconnaissent que, devant la disproportion des forces, des ordres ont été donnés d'abandonner toute tentative de résister et nombre d'officiers ont alors gagné l'Arabie saoudite, seule voie de salut encore ouverte aux premiers jours de l'invasion.

Insistant à plusieurs reprises sur les menaces que fait, selon lui, peser l'Irak sur l'Arabie saoudite – comment croire les dénégations du régime irakien à ce sujet, alors qu'il n'a pas tenu ses promesses de non-intervention armée faites à plusieurs chefs d'Etat arabes en ce qui concerne le Koweït, s'est demandé Cheikh Saad, – le prince héritier a affirmé que *« la collaboration de tous était nécessaire pour libérer le Koweït par tous les moyens possibles »*.

« Je peux vous dire solennellement, a-t-il conclu, *nous, Koweïtiens, ne nous soumettrons jamais à la menace, à l'agression, à l'occupation, et nous, officiels, avons pleinement conscience de nos responsabilités pour sortir de cette crise. »*

FRANÇOISE CHIPAUX

L'ancienne opposition parlementaire réaffirme son attachement à la dynastie des Sabah

Dans une déclaration rendue publique, mardi 21 août à Londres, trois des principaux chefs de file de l'ancienne opposition parlementaire koweïtienne, MM. Ahmed Khatib, Jassem el Qattami et Ahmed el Roubéi, ont renouvelé leur attachement à la dynastie des Sabah, qu'ils reconnaissent comme *« l'unique gouvernement légitime et constitutionnel »* de l'émirat.

Les trois anciens députés, qui avaient mené au cours des premiers mois de l'année la lutte pour un retour à une vie parlementaire normale – elle était « gelée » depuis 1986, – affirment que, malgré leurs démêlés avec le régime des Sabah, ils n'avaient jamais mis en question la *« légitimité »* de la famille régnante, fondée sur la Constitution de 1962.

« Notre lutte pour la démocratie et nos divergences avec les Sabah, soulignent-ils, *constituent une affaire purement intérieure qui peut être réglée dans le cadre de la constitution, sans intervention extérieure, par les Koweïtiens eux-mêmes. L'opposition a des revendications bien connues de nature réformiste, mais elle ne peut accepter un changement politique imposé par la force des canons d'une armée d'invasion. Nos divergences avec les dirigeants koweïtiens sont claires et définies, mais elles ne peuvent être résolues que par un dialogue politique, et non la force. »*

Des mots d'ordre « creux »

En conséquence, la déclaration exige le retrait des forces irakiennes du Koweït et celui des troupes étrangères de la région du Golfe. Elle dénonce en outre, dans une allusion claire à l'attitude des dirigeants irakiens, ceux qui, en lançant des mots d'ordre *« creux »* contre l'impérialisme et la présence étrangère dans le Golfe, ont en fait rendu *« un immense service à l'impérialisme et à la présence étrangère. Ce sont eux qui ont ramené la région dix ans en arrière, porté un coup sévère à la solidarité arabe et transformé la lutte avec l'ennemi sioniste en bataille entre Arabes »*.

Les relations entre l'opposition parlementaire et la famille régnante s'étaient sérieusement détériorées avant l'invasion irakienne du Koweït à la suite de la décision de cheikh Jaber, l'émir régnant, de créer un Conseil national provisoire – ersatz de Parlement sans pouvoirs réels – destiné à remplacer, à terme, l'Assemblée nationale prévue par la Constitution. Les trois signataires de la déclaration de Londres, qui s'étaient opposés à cette mesure à leurs yeux *« anti constitutionnelle »*, avaient même été arrêtés pendant quelques jours. Ils avaient ensuite organisé avec succès une campagne de boycottage de l'élection du Conseil national provisoire, le 10 juin dernier.

Dès leur arrivée au Koweït, les autorités d'occupation irakiennes avaient tenté de mettre à profit le différend entre l'opposition parlementaire (qui groupe l'ensemble des forces politiques de l'émirat, de la gauche nationaliste aux Frères musulmans) et la famille régnante. Elles avaient offert à des membres de cette opposition des postes au sein du gouvernement fantoche qu'elles voulaient créer. Les Irakiens s'étaient vu opposer une fin de non-recevoir catégorique.

J. G.

LA CRISE DU GOLFE

Les mouvements de troupes

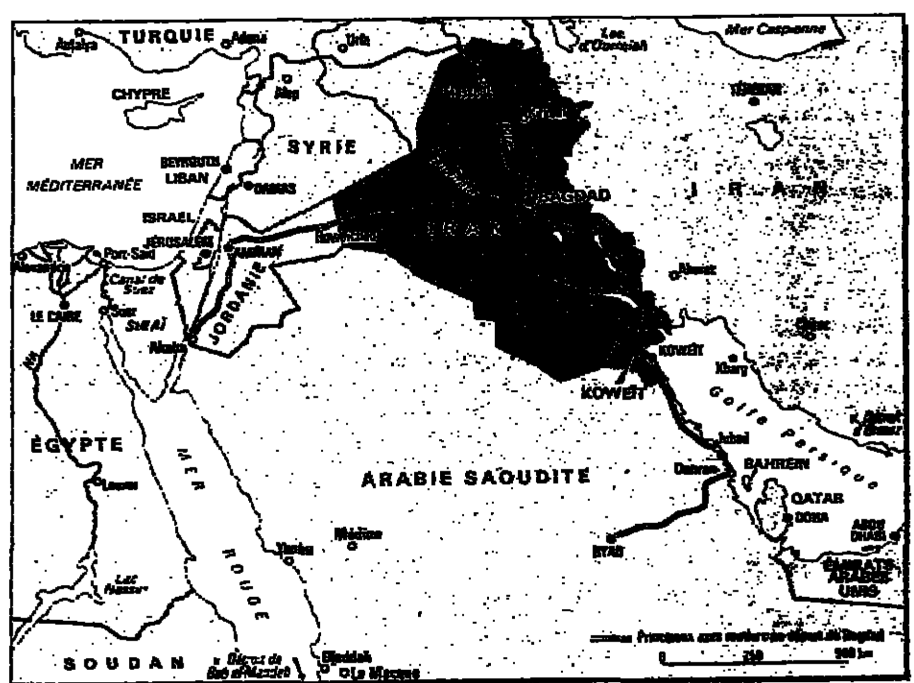
Le dispositif militaire se renforce autour de l'Irak

Tandis qu'aux Etats-Unis les enrôlements dans l'armée ont augmenté de 29 % en une semaine, le secrétaire à la défense, M. Richard Cheney, a autorisé jeudi 23 août le rappel, d'ici au 1er octobre, d'un maximum de 49 703 réservistes. La majorité d'entre eux seront envoyés sur le *« théâtre d'opérations »* en Arabie saoudite et dans la région.

D'autre part, selon les services de renseignement américains, l'Irak a retiré du front koweïto-saoudien ses troupes d'élite. Les cinquante mille membres de la garde républicaine ont pris la direction du nord vers Bagdad. Ces unités, qui avaient mené l'offensive contre l'émirat le 2 août, resteraient cependant disponibles, selon des experts militaires, pour repartir sur ce front dans un délai de quelques heures.

A Londres, un spécialiste de pathologie chimique a indiqué jeudi que les membres de la force multinationale auraient peu de chances de survivre à une attaque chimique prolongée. Selon M. Alistair Hay, les tenues de protection de l'armée britannique mettent vingt-quatre heures à s'imprégner de gaz de combat en climat tempéré et beaucoup moins en milieu désertique. La durée utile des équipements des soldats américains serait de six heures seulement.

A Islamabad, M. Burhannudin Rabbani, chef de l'une des sept principales factions de la résistance afghane, a déclaré jeudi que les *moudjahidins allaient* envoyer deux mille combattants en Arabie saoudite. *« Les événements douloureux de la région du Golfe constituent une nouvelle blessure par-dessus nos vieilles blessures,* a-t-il déclaré. *Aucun musulman ne peut pardonner l'agression irakienne contre le Koweït. »*



Les forces en présence

Voici l'état des forces en présence dans le Golfe jeudi 23 août :

• **IRAK** : 1 million de soldats dont 160 000 au Koweït, 5 500 chars et 512 avions de combat. Selon Bagdad, plus de 1,2 million de personnes se sont portées volontaires pour « l'armée populaire », dont la création a été annoncée au lendemain de l'invasion de l'émirat. L'Irak dispose en outre d'une panoplie de missiles, dont les Scud d'origine soviétique, et des engins dérivés tels que le *Hussein*, d'une portée d'environ 600 kilomètres, qui pourraient être équipés de têtes chimiques.

• **ARABIE SAOUDITE** : 65 700 soldats, 500 chars, 1 850 canons, 179 avions, 44 hélicoptères et 21 navires. Ryad dispose de missiles chinois CSS-2 de portée intermédiaire (2 500 à 3 000 kilomètres).

• **ÉTATS-UNIS** : 40 000 à 45 000 soldats américains sont sur place et 60 000 autres en route pour l'Arabie saoudite.

– Les forces aériennes comprennent une escadrille d'alerte, 1 escadrille de transport tactique et 6 brigades de chasse tactique, disposant de chasseurs-bombardiers F-15 et F-16 et d'avions d'appui au sol F-4G et A-10. La 37e brigade est équipée du chasseur « furtif » F-117A. Les marines disposent de leur propre aviation, composée de chasseurs Harrier à décollage vertical et d'hélicoptères antichars.

– Deux porte-avions, l'*Eisenhower* et l'*Independence*, accompagnés de leurs groupes de bataille sont dans la région du Golfe. Un troisième, le *Saratoga*, se trouve en Méditerranée où il doit être rejoint par le *Kennedy*. Chacun transporte de 60 à 100 avions et hélicoptères. Le cuirassé *Wisconsin*, porteur de missiles de croisière, doit les rejoindre.

Les Etats-Unis disposent également de bases aériennes en Turquie.

• **FRANCE** : 3 460 militaires sont mobilisés sur 9 navires déployés de la mer Rouge au Golfe. Le groupe aéronaval *Clemenceau* (1 700 hommes), gréé en porte-hélicoptères de combat (40 en tout) et escorté du croiseur lance-missiles *Colbert* et du pétrolier-ravitailleur *Var*, se trouve en escale technique à Djibouti.

Une frégate anti-sous-marine, le *Montcalm*, se trouve à l'ouverture du détroit de Tiran. Une deuxième, le *Dupleix*, croise dans le Golfe et devrait être bientôt rejointe par l'aviso-escorteur *Commandant-Bory*. Un autre, le *Protet* et un aviso, le *Commandant-Ducuing*, sont en train de quitter la zone du Golfe pour Djibouti. Un deuxième pétrolier ravitailleur, le *Durance*, devrait prochainement entrer en Méditerranée.

• **GRANDE-BRETAGNE** : deux escadrilles de 12 chasseurs Tornado F-3 et autant de Jaguar, et une patrouille de la Royal Navy composée de 1 destroyer et 2 frégates. Londres a renforcé jeudi son dispositif dans la région en dépêchant une nouvelle escadrille de 12 Tornado (version bombardier) ainsi qu'un régiment de soldats de la RAF chargés de la défense anti-aérienne. Par ailleurs, le ministère de la défense a remis à jour ses listes de réservistes.

• **ÉMIRATS ARABES UNIS** : 43 000 hommes, dotés de 131 chars, 530 avions, 203 hélicoptères et 24 navires. 1 000 GI's sont sur place et l'on attend l'arrivée prochaine d'un escadron (180 hommes) du 1er régiment de hussards parachutistes français équipés d'engins de reconnaissance ERC-90 Sagaie.

• 1 100 soldats syriens, 3 000 égyptiens et 1 200 marocains sont déployés en territoire saoudien. Un contingent de troupes aéroportées doit les rejoindre, portant les effectifs égyptiens à 15 000 hommes.

• Plusieurs pays membres de l'UEO (Union de l'Europe occidentale) ont envoyé des bâtiments vers le Golfe ou la Méditerranée orientale : il s'agit de 3 chasseurs de mines et de 3 auxiliaires britanniques, 2 chasseurs de mines et 1 auxiliaire belges, 2 frégates néerlandaises, 2 avisos, 2 frégates et 1 ravitailleur italiens, 1 frégate et 2 corvettes espagnoles et 5 dragueurs de mines et 2 auxiliaires ouest-allemands.

• **CANADA** : 2 destroyers et 1 navire de ravitaillement devaient quitter le port de Halifax vendredi.

• **AUSTRALIE** ; Canberra a envoyé dans le Golfe 2 frégates lance-missiles. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Un face-à-face impressionnant

Suite de la première page

Soit 35 000 hommes déjà arrivés, 45 000 en instance de l'être, une armada de 75 navires dans les parages, 500 avions de combat (un peu moins que l'Irak) répartis en plusieurs lieux à terre et sur mer.

Mais seulement quelques formations de blindés M-60 et, surtout, les 550 chars en service dans l'armée saoudienne, en attendant le millier de chars M-1, plus modernes, qu'il est prévu d'acheminer sur place dans trois semaines.

Talon d'Achille

Des Irakiens, on dit qu'il ne faut pas se tromper sur leur compte et qu'ils n'ont rien d'une « armée du tiers-monde ». Sous-entendu : ce sont des adversaires coriaces, expérimentés depuis leur conflit presque décennal avec les Iraniens.

A propos des Américains, on explique qu'ils sont en train de passer d'un dispositif défensif à une posture offensive, en accumulant progressivement, au Moyen-Orient, plus d'armes sophistiquées qu'ils n'en ont jamais sorti de chez eux depuis le Vietnam. Comprendre : les Etats-Unis se dotent de leur « gros bâton » pour être assurés d'avoir toute la gamme des moyens nécessaires aux différents cas de figure.

N'importe quel état-major, avant l'ouverture des hostilités, a tout intérêt à avertir que ce ne sera pas « une promenade militaire », selon la formule consacrée, si on lui demande d'y aller. Il prépare ainsi l'avenir : ou le fiasco, parce que l'adversaire était de taille, ou bien la réussite, d'autant plus méritoire qu'elle était périlleuse.

En réalité, et les Irakiens et les Américains savent qu'ils ont aussi leur talon d'Achille, car les risques d'un duel éventuel entre leurs armées sont considérables.

Les Irakiens sont généralement jugés plus obstinés dans la défensive que tacticiens habiles dans l'attaque, en dépit de leur guerre-éclair au Koweït face à un adversaire qui s'est dérobé ou a manqué d'acharnement. La moitié de leurs forces sont des réservistes peu apte[1] à prendre des initiatives sur le terrain. La coordination inter-armes reste insuffisante. Les troupes s'essoufflent plus vite que prévu devant une résistance « musclée », faute d'un ravitaillement rendu aléatoire par la défaillance ou la lenteur du soutien logistique.

Les caractéristiques des matériels, qui ne sont pas toujours de la prime jeunesse, sont bien connues des services de l'OTAN, même si le savoir-faire des techniciens irakiens leur a parfois conféré une plus-value non négligeable. Au point que les Etats-Unis sont probablement capables de neutraliser les armes irakiennes grâce à la supériorité de leurs contre-mesures électroniques, qui, notamment, désorganiseraient les communications et, du même coup, le travail des états-majors.

Maîtrise du ciel et occupation du terrain

« A tort, peut-être, reconnaît un officiel français, *on s'accorde à dénier aux unités irakiennes de grandes facultés manœuvrières et offensives, sauf pour ce qui est de leurs tristes spécialités, à savoir le minage des ports, les prises d'otages et le gazage de populations civiles. »*

Pour sa part, le dispositif américain est encore assez déséquilibré et fragile. Il vise à compenser une faiblesse de l'engagement sur terre – fût-elle provisoire et dût-elle s'estomper après l'acheminement de 100 000, voire 150 000 combattants d'ici à la mi-septembre – par la recherche constante et appliquée d'une supériorité aérienne, de jour comme de nuit.

La maîtrise du ciel est une chose : une fois établie, elle permet de frapper loin, fort, et de s'en prendre, par exemple, aux rampes de lancement de missiles, aux sites stratégiques ou aux blindés et à l'infanterie d'un adversaire sans couverture aérienne. Mais tenir le territoire est une autre paire de manches : dans une guerre de reconquête, les Etats-Unis auraient besoin de s'accrocher au terrain, sinon leur supériorité aérienne se limiterait à des raids d'intimidation. Telle est la carence majeure, pour l'instant, de l'ordre de bataille américain face à l'armée irakienne, au Koweït.

Toutes les options ouvertes

Quels qu'ils soient, les plans d'opérations conçus au Pentagone ne peuvent ignorer ce fait. Du moins tant que le dispositif en cours de renforcement en Arabie saoudite et sur d'autres fronts dans le Golfe n'aura pas atteint son régime de croisière : actions « chirurgicales » contre des cibles sélectionnées ; débarquements sur la côte koweïtienne conjugués avec des parachutages à l'intérieur du pays, pour créer un champ clos isolé du reste de l'Irak ; pilonnage systématique et massif depuis les airs. Avec ou sans les alliés des Américains dans la région, toutes les options sont ouvertes dès lors que l'arsenal des moyens sera au complet, que les diplomates seront dans l'impasse la plus totale, que les opinions, à l'Ouest, auront été préparées à l'éventualité de pertes sévères et à la condition que le sort des otages occidentaux soit scellé d'une façon ou d'une autre.

Reste le non-explicité de cette guerre des nerfs à ce jour. Les Etats-Unis, à l'abri d'un « bouclier du désert » dissuasif, n'auraient-ils pas pour objectif *top secret*, en définitive, de vouloir, lorsque les circonstances s'y prêteront, écraser sous leurs bombes les centres irakiens de production d'armes chimiques, balistiques et nucléaires ?

Avec le double espoir, *« en tapant très gros et très fort »*, comme le suggère un analyste au ministère français de la défense qui redoute alors les *« éclaboussures »* dans tout le Moyen-Orient, de retarder, voire d'interdire, l'entrée de M. Saddam Hussein dans le club des chefs d'Etat détenteurs de moyens apocalyptiques et de donner un avertissement à ses homologues dans le monde qui seraient tentés de les acquérir.

JACQUES ISNARD

Des batteries antiaériennes françaises dans les Emirats

La France enverra prochainement des batteries de missiles antiaériens aux Emirats arabes unis (EAU), conformément à la décision annoncée par M. François Mitterrand d'apporter une aide militaire aux pays menacés dans le Golfe.

Il s'agit d'une section de missiles sol-air Crotale (deux unités de tir) et d'un détachement de missiles sol-air Mistral, avec environ une centaine d'hommes pour les servir. Le Crotale, monté sur des véhicules blindés, est un missile d'interception à basse altitude et le Mistral, tiré à l'épaule, est un missile d'interception à très basse altitude.

Cette mission s'ajoute à l'envoi à Abou-Dhabi d'un escadron de reconnaissance armé de missiles antichars Milan, soit de l'ordre de cent quatre-vingts parachutistes. Au total, *la France a déployé à ce jour*, compte tenu de son dispositif naval, environ neuf mille hommes dans le Golfe et sa région.

Faut-il se cacher d'être juif pour aller défendre l'Arabie saoudite ?

Les soldats juifs américains envoyés en Arabie saoudite se sont vus demander d'envisager la modification de leur plaque d'identification, qui précise la religion du porteur, selon le bureau du sénateur démocrate de New-York Patrick Moynihan.

Dans une lettre adressée au secrétaire à la défense, Dick Cheney, M. Moynihan fait notamment référence à une plainte des parents d'un soldat juif confronté à ce problème.

Le sénateur qualifie l'incident *« d'apparent prolongement de notre politique d'excuse qui a consisté depuis des années à fermer les yeux »* sur le refus de l'Arabie saoudite d'accorder *« des visas aux Américains de religion juive »*. Pour sa part, M. Cheney a déclaré à la chaîne de télévision ABC, jeudi 23 août, que les Saoudiens avaient *« accepté les forces telles quelles, sans considérations religieuses »*.

« Il est possible que des individus mal informés au bas de la chaîne de commandement de l'organisation aient demandé quelque chose aux soldats en spéculant », a déclaré le secrétaire à la défense. *Le fait est que les Saoudiens ne nous ont pas imposé de telles restrictions et il est bien évident que nous ne les accepterions pas »*, a-t-il affirmé.

Un porte-parole de l'armée américaine, le major Nancy Burt, a déclaré qu'il n'y avait aucune politique officielle à ce sujet : *« C'est une question personnelle. »* – (AFP.)

POINT DE VUE

Premières leçons militaires

par Jean Villars

LA crise du Golfe permet d'ores et déjà aux analystes militaires de tirer quelques enseignements utiles de l'opération militaire la plus importante menée par les Occidentaux depuis la guerre du Vietnam. Ces leçons viennent à point pour dissiper l'optimisme que d'aucuns croyaient pouvoir nourrir d'un apaisement des tensions Est-Ouest.

1) La première leçon de la guerre du Golfe est que la distinction entre crises « majeures » et conflits « mineurs » est en passe d'être abolie. Les analystes occidentaux avaient tendance à considérer que les opérations dans le tiers-monde étaient d'une nature différente de celles prévues dans le contexte Est-Ouest : il suffisait, disait-on, d'un corps expéditionnaire et de quelques porte-avions pour régler des problèmes dont l'importance militaire était négligeable.

Ce n'est plus le cas. L'Occident se trouve devant une agression menée par une puissance (l'Irak), qui dispose de moyens chimiques – et peut-être nucléaires, – et vis-à-vis de laquelle il est nécessaire de prévoir une posture tout autre que celle adoptée par les Occidentaux dans le tiers-monde : les problèmes de défense aérienne, de logistique, de mise en œuvre de forces multinationales sous commandement commun (sinon intégré) ne sont plus l'apanage des planificateurs du théâtre européen.

D'autre part, la crise actuelle peut avoir des développements qui conduiraient à un réexamen des concepts militaires occidentaux au regard des conflits de ce type : en particulier, contre un adversaire qui, pour avoir des armes nucléaires, ne partage pas pour autant la « culture de la dissuasion », la question est aujourd'hui posée de l'utilisation de l'arme nucléaire, non comme un moyen dissuasif, mais bien comme un instrument de coercition.

Une situation paradoxale

2) La seconde leçon de la guerre du Golfe est que rien ne remplace la présence permanente de forces terrestres stationnées sur les lieux d'un conflit potentiel. Les Occidentaux se trouvent aujourd'hui dans la situation paradoxale d'apparaître comme des provocateurs parce que ce sont eux qui introduisent des forces étrangères dans la zone du Golfe.

D'autre part, cette réintroduction ne va pas de soi, et pose, sur le plan logistique et tactique, des problèmes considérables, notamment en termes de délais. L'Ouest peut aujourd'hui faire bombarder par ses avions les puits de pétrole koweïtiens ou irakiens mais ne peut récupérer Koweït sans avoir à se livrer à une offensive terrestre majeure, contre un ennemi disposant de lignes de communication terrestres courtes, lui permettant des renforcements rapides et une « bascule » aisée de ses forces entre les différents théâtres d'opérations.

Les Occidentaux, et en particulier les Européens, seraient bien inspirés de se souvenirs de la leçon du Golfe quand ils mettront au point la nouvelle stratégie de l'OTAN. La « reconstitution » des forces de l'alliance, à partir d'aérodromes « dormants » et de dépôts de matériels prépositionnés, est peut-être une solution politiquement séduisante, mais elle serait militairement très délicate à mettre en œuvre au cas où l'URSS, dans le futur, déciderait de se livrer – pour quelque raison que ce soit – à un chantage militaire en Europe.

La compétence de l'OTAN

3) Enfin, la guerre du Golfe démontre, s'il en était besoin, que l'indépendance de décision n'implique pas l'autonomie dans l'action. A cet égard, les distinctions subtiles opérées par la France vis-à-vis de l'OTAN dans le domaine conventionnel apparaissent pour ce qu'elles sont : une excuse commode pour éviter de remettre en cause les dogmes hérités d'un passé à présent résolu. En temps de crise, les cadres juridiques explosent, et rien de ce qui a été prévu d'avance ne peut être exécuté à temps, quelle que soit la volonté politique affichée par les uns et les autres, et les efforts (remarquables) des militaires sur le terrain.

La guerre du Golfe démontre aussi que l'idée consistant à exclure de la compétence de l'OTAN tout ce qui n'a pas de rapport direct avec le théâtre européen n'est que l'habillage d'une démarche diplomatique oublieuse des réalités militaires. Après tout, c'est la France elle-même qui avait insisté, en 1949, pour inclure dans la zone couverte par le traité atlantique les départements français d'Algérie. L'attitude consistant, comme on l'entend dire trop souvent dans certaine administration, « hors zone, hors sujet », équivaut à déléguer à nos alliés la protection de nos intérêts dans une zone pourtant vitale pour notre économie et notre sécurité.

Au total, la crise du Golfe a le mérite de rappeler trois points fondamentaux :

– Le fait d'avoir gagné la guerre froide n'est pas une excuse pour se rendre aux arguments panglossiens qui sous-tendent aujourd'hui le discours de réduction des dépenses de défense ;

– La solidarité occidentale existe bel et bien, non en vertu d'on ne sait quel plan machiavélique de l'impérialisme américain, mais d'une réalité de fait : tous les Occidentaux sont également vulnérables aux menaces du Golfe, et au regard de cette réalité, gagner quelques parts de marché sur le terrain des ventes d'armes est de peu d'importance ;

– Enfin, il est plus que jamais nécessaire que les Occidentaux contrôlent ce qui est aujourd'hui le véritable nerf de la guerre, et qui peut changer l'équation militaire internationale, à savoir les transferts de technologie, nucléaire et balistique en particulier.

Faute d'avoir voulu le comprendre, les Occidentaux sont aujourd'hui dans une situation critique. Si le passé répond de l'avenir, ce ne sera pas la dernière.

▶ **Jean Villars est le pseudonyme d'un haut fonctionnaire spécialiste des questions de défense.**

هكذا من الأصل:

LA CRISE DU GOLFE

L'Irak commence à ressentir les effets de l'embargo alimentaire

Jour après jour, les effets de l'embargo alimentaire décrété le 2 août sur l'Irak semblent se faire sentir sur la population. Outre divers témoignages parvenus de Bagdad indiquant certaines ruptures de stock pour des produits de première nécessité, un communiqué, publié le 23 août par l'Association des firmes d'alimentation américaines, annonçait que l'Irak et le Koweït étaient à la veille d'une *« sévère pénurie »*. Précisant que la dépendance de Bagdad en importations de biens comestibles atteignait 80 % (et 96 % pour le Koweït), l'association insistait sur le faible niveau des stocks de conserves détenus par les deux pays au cœur du conflit.

Chaque année, les Etats-Unis vendent pour 1 milliard de dollars de blé, de riz et de céréales secondaires à l'Irak, ainsi que des corps gras, des huiles végétales (au soja), du beurre, des produits laitiers, des haricots verts, du fromage et des concentrés de boissons. Autant de denrées qui devraient commencer à manquer dans les entrepôts et les magasins irakiens d'ici peu.

Les images montrées ces temps derniers par les télévisions occidentales à la sortie du port jordanien d'Akaba montrent cependant que l'embargo alimentaire n'est pas complètement respecté. Les camions continuent de transporter des céréales canadiennes, australiennes, voire américaines. On laisse entendre que les Etats-Unis n'ont pas intérêt à *« fermer entièrement le robinet »* s'ils veulent un jour récupérer les 2 milliards de dollars de créance alimentaire qu'ils détiennent sur l'Irak. Des rumeurs non vérifiées laissent entendre qu'un trafic s'est créé depuis l'Iran.

Yougoslavie : un coup dur pour l'économie

Partenaire économique de l'Irak de longue date, la Yougoslavie s'inquiète des répercussions que pourrait avoir le conflit déclenché par Bagdad. Le gouvernement fédéral a nommé une commission spéciale chargée d'évaluer ces conséquences et a dressé, vendredi 24 août, devant le conseil de sécurité de l'ONU à New-York, un bilan de la situation.

BELGRADE

de notre correspondant

Pour la Yougoslavie, la crise du Golfe se traduit tout d'abord par un déficit de deux millions de tonnes d'hydrocarbures. En effet, l'Irak qui paie quasiment toutes ses importations provenant de la Yougoslavie en pétrole devait lui fournir, en 1990, 3,2 millions de tonnes. N'ayant reçu à ce jour que 41 % de cette quantité, Belgrade devra s'approvisionner sur le marché international, ce qui lui coûtera déjà, compte tenu de la hausse du prix du baril, 100 millions de dollars. La Yougoslavie achète ausi du pétrole à l'URSS, son plus gros fournisseur avec 6 millions de tonnes cette année, à la Libye (1 million de tonnes) et à l'Iran (500 000 tonnes). Les Soviétiques n'ayant livré pour le moment que la moitié du volume prévu, la Yougoslavie devra donc lui payer 3 millions de tonnes au prix fort. Dans les mois à venir, le gouvernement yougoslave, qui essaie depuis le début de l'année de contenir les prix, devra certainement procéder à une augmentation des tarifs de l'essence, qui pourrait être de 34 % selon les experts.

Mais, pour la Yougoslavie, la crise du Golfe ne se résume pas seulement aux répercussions pétrolières. Bagdad devait lui rembourser une dette de 955 millions de dollars dans les quatre années à venir et même si les avoirs irakiens sont débloqués rapidement, les autorités yougoslaves sont conscientes que l'Irak aura alors d'autres priorités...

Autre conséquence : l'effondrement d'un marché commercial de plusieurs milliards de dollars. La Yougoslavie exportait en effet en Irak matériel militaire, biens de consommation (textile en particulier), acier et produits agricoles. Elle était très présente également dans le secteur des travaux publics. Les contrats en cours pour la construction de routes, d'aéroports et de ports s'élevaient à trois milliards de dollars et engageaient près de sept mille cinq cents Yougoslaves qui vont se retrouver au chômage. De plus, les entreprises yougoslaves concernées sont inquiètes pour le rapatriement de leurs équipements en Irak.

D'autre part, l'Irak et le Koweït avaient, sur quelques années, commandé à la Yougoslavie pour plusieurs milliards de dollars de produits finis. Ces commandes faisaient travailler plus de cinquante mille personnes en Yougoslavie

Le gouvernement yougoslave pense, pour le moment, pouvoir supporter la hausse du prix du pétrole grâce aux réserves en devises qui augmentent régulièrement depuis le début de la réforme économique du premier ministre Markovic et qui se montent à plus de 9 milliards de dollars. Cependant, le plus dur pour Belgrade, si le conflit dans le Golfe se prolonge, sera de respecter l'embargo. Aux conséquences économiques vont s'ajouter des difficultés sociales. Les entreprises créancières de l'Irak devront, soit emprunter de l'argent à des taux de 10 % à 11 %, soit cesser carrément leurs activités. L'invasion du Koweït par l'Irak risque ainsi de coûter cher à un pays dont l'économie est encore convalescente. – *(Intérim.)*

Un problème de conscience

Les déclarations officielles se sont multipliées ces derniers temps dans le camp occidental – y compris en France, – afin de prendre toutes les mesures nécessaires au respect de l'embargo par les adversaires de l'Irak. Ces mises en garde répétées montrent d'abord les difficultés pratiques à appliquer un embargo quel qu'il soit. Il suffit d'un maillon faible (en l'occurrence la Jordanie) pour que les marchandises de toutes provenances continuent tant bien que mal à circuler. L'origine des denrées livrées montre combien les engagements solennels sur le respect des sanctions s'accompagnent d'arrière-pensées politiques ou bassement commerciales.

Depuis toujours, l'embargo est une notion relative du droit international, en raison de l'absence de moyens coercitifs prévus pour sa mise en œuvre. Cette carence est la porte ouverte à tous les machiavélismes, entendons par là une stricte séparation entre les règles de la morale et celles d'un certain commerce politique. Dans ce domaine, l'histoire contemporaine ne fait que se répéter. Au milieu des années 60, les Etats-Unis voulurent se débarrasser du pouvoir blanc rhodésien de Ian Smith en boycottant ses exportations de chrome. L'Union soviétique s'empressa de fournir aux Américains ce métal stratégique pendant qu'au même moment les GI affrontaient dans les rizières du Vietnam les alliés de Moscou.

Si la morale a quitté le camp de Saddam Hussein depuis son invasion du Koweït et, auparavant, son recours à l'arme chimique contre les populations kurdes, l'embargo alimentaire n'en pose pas moins un problème de conscience. Peut-on délibérément affamer une population entière avec l'espoir de déloger le dictateur qui la gouverne, sachant que, en pareille occasion, ceux qui finalement s'en tirent le mieux sont rarement les petites gens ?

E. F.

Les réactions en France

M. Chevènement : « J'applique scrupuleusement la politique définie par le président de la République »

M. Michel Rocard n'ira pas à Strasbourg. En raison de la crise du Golfe, le premier ministre a annulé le déplacement qu'il avait prévu de faire samedi 25 août pour participer aux journées d'études des clubs rocardiens Convaincre, a indiqué, jeudi, l'hôtel Matignon.

Peu de temps auparavant, M. Valéry Giscard d'Estaing avait indiqué qu'il n'avait rien à déclarer. *« Dans les graves circonstances internationales que nous traversons*, observait l'ancien président de la République, *je ne dirai rien qui puisse compliquer l'action de la France »*, ajoutant : *« Si des orientations me paraissent dangereuses, je me réserve de le faire savoir. »* Pour sa part, M. René Monory, sénateur (Union centriste) de la Vienne, ancien ministre, se prononce, vendredi, dans *le Quotidien de Paris*, pour un *« blocus pur et dur »* contre l'Irak.

Le ministre de la défense, qui part pour Djibouti, a fait savoir ce qu'il pense des commentaires concernant ses récentes déclarations « anonymes » à l'AFP. Dans un entretien à *l'Est républicain* de vendredi 24 août, M. Jean-Pierre Chevènement déclare : *« La France ne peut avoir qu'une politique, celle que définit le président de la République et que j'applique scrupuleusement. »*

M. Chevènement récuse l'accusation selon laquelle il « traînerait les pieds » – *« Il ne faut pas traîner les pieds, croyez-moi, pour mettre en place un dispositif de neuf mille hommes en mer Rouge et dans le Golfe »* –, en précisant qu'il *« ne partage pas, il est vrai certains emportements de l'opinion »*. Et M. Chevènement d'ajouter : *« J'assume mes responsabilités. Je dédaigne les campagnes subalternes. Je fais mienne la devise des tabors marocains : « Bien faire et laisser braire ». »*

La devise de MM. Jean-Pierre Soisson et Roger Fauroux est plus prosaïque. Le ministre du travail et le ministre de l'industrie l'avait déjà exprimée au cours du conseil des ministres (*le Monde* du 24 août) et ils l'ont développée, jeudi, dans un communiqué. Ils se félicitent du *« consensus »* des milieux politiques consécutif, selon eux, à la *« position claire et ferme fondée sur le respect du droit et de la morale internationale »*, adoptée par M. François Mitterrand. Pour sa part, l'Association des démocrates, animée par M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique apporte *« avec solennité son soutien à la politique définie par le président de la République »*.

Les uns et les autres auront confirmation, ou infirmation, de leurs analyses, lundi 27 août, à l'occasion de la session extraordinaire du Parlement. Les principaux orateurs déjà connus pour le débat sans vote de l'Assemblée nationale sont MM. Pierre Mauroy (PS), Edouard Balladur (RPR), Charles Millon (UDF) et Pierre Méhaignerie (UDC). Le président du CDS fait une mise en garde, dans *le Figaro* de vendredi, en indiquant : *« Méfions-nous de toute allégresse belliqueuse ! »* Les positions de M. Jean-Marie Le Pen, qui dénonce l'intervention étrangère et propose d'entériner l'annexion du Koweït, suscitent un vigoureuse réaction de M. Jean-Louis Bourlanges dans *le Figaro*. Elu sur la liste de Mme Simone Veil au Parlement européen, M. Bourlanges dit, à propos du dirigeant d'extrême droite : *« On attendait Charles Martel et on trouve Ganelon. »* Selon lui, M. Le Pen appartient à *« l'éternel parti de la collaboration »*.

O. B.

□ **Les sénateurs centristes créent un fonds de soutien.** – Les sénateurs du groupe de l'Union centriste ont annoncé, jeudi 23 août, la création d'un fonds de soutien aux familles des otages français retenus en Irak et au Koweït. *« Ouvert à tous*, précise un communiqué du groupe, *ce fonds sera abondé par des dons recueillis auprès de ces parlementaires. »*

Selon un sondage de la SOFRES

75 % des Français approuvent M. Mitterrand

75 % des Français, selon un sondage de la SOFRES pour *le Figaro* et RTL, approuvent l'action du président de la République dans la crise du Golfe, tandis que 15 % d'entre eux la désapprouvent et que 10 % n'ont pas d'opinion.

Cette enquête, faite les 22 et 23 août auprès de huit cents personnes âgées de dix-huit ans et plus, indique que 88 % des électeurs socialistes, 72 % des communistes, 78 % des sympathisants de l'UDF, 61 % de ceux du RPR et 39 % de ceux du Front national jugent positivement la politique de M. François Mitterrand dans ces circonstances.

66 % des personnes interrogées (contre 23 %) approuvent l'action de M. George Bush, tandis que 3 % d'entre elles (contre 90 %) approuvent celle de M. Saddam Hussein.

Les Français, selon cette enquête, sont majoritairement (51 % contre 38 %) favorables à des concessions pour obtenir la libération des otages. Ils souhaitent (à 53 %) que la France se montre, prioritairement, solidaire des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne.

Ils désapprouveraient (à 48 % contre 43 %), *« dans la situation actuelle »*, une opération militaire américaine contre l'Irak, mais ils estiment (à 51 % contre 42 %) que la France devrait, néanmoins, y participer. 65 % d'entre eux (contre 31 %) se disent prêts à accepter les sacrifices liés à une politique économique et sociale de rigueur, qu'imposerait la crise du Golfe.

EUROPE

YOUGOSLAVIE : en dépit de l'interdiction du référendum

Les Serbes de Croatie ont commencé à voter sur leur autonomie

Bien que les autorités croates aient interdit le référendum sur la création d'une province autonome serbe en République de Croatie, les Serbes du nord de la Dalmatie et du Lika se sont rendus aux urnes dès dimanche 19 août. La consultation a été « prolongée » jusqu'au 2 septembre.

BELGRADE

de notre correspondant

Le référendum se déroule pour le moment dans le calme, malgré le climat de tension qui règne dans la région. Consciente des risques réels de guerre civile, évoqués presque chaque jour dans la presse, la police croate a préféré sans doute ne pas intervenir pour faire respecter l'interdiction.

Déterminés à défendre leur *« identité nationale »*, les Serbes de Croatie – environ 11 % des 4,5 millions d'habitants de la République – avaient mis sur pied leur propre milice armée et quadrillé la région de Knin, qu'ils considèrent comme leur capitale, par peur de représailles de la part des autorités croates.

L'antagonisme entre Serbes et Croates date de la création de la Yougoslavie, en 1918, et avait atteint son apogée lors de la deuxième guerre mondiale. Rien n'a été complètement oublié et la victoire en Croatie, aux premières élections libres d'après-guerre, de l'Union démocratique croate (HDZ), souvent présentée comme « nationaliste » par les Serbes, n'a fait que raviver les tensions.

Toute la Serbie prend fait et cause pour ses *« frères persécutés par les Croates »*. Le président de Serbie, M. Slobodan Milosevic, dans une lettre adressée à la direction collégiale de Yougoslavie, dénonce la répression exercée par les autorités croates contre les Serbes de Croatie et se pose en défenseur du droit des peuples à l'autodétermination. Un proche de M. Milosevic parlait même de *« génocide politique et culturel »*. Le leader du Parti du renouveau serbe (SPO), pour sa part, demande à l'armée yougoslave de protéger le peuple serbe et à M. Milosevic de décréter l'état d'urgence et de former une armée serbe.

Un objectif vague

Les Croates, en revanche, estiment que le problème a été *« fabriqué »* de toutes pièces pour déstabiliser leur République. M. Franjo Tudjman, président de Croatie, accuse M. Milosevic d'être *« le metteur en scène »* de cette *« provocation »* et la presse croate parle même de *« tentative de coup d'État des dirigeants serbes »*. Les responsables de Zagreb affirment ne pas comprendre la frustration des Serbes qui, selon eux, sont traités par la nouvelle constitution croate comme tout autre citoyen de leur république.

M. Mesic, le premier ministre (non communiste) croate, reproche à la minorité serbe de refuser le dialogue avec les autorités et de ne traiter qu'avec les organismes fédéraux ou de Serbie. *« Nous n'avons reçu aucun document expliquant ce qu'ils voulaient »*, a-t-il déclaré, en jugeant *« irrationnel »* un référendum auquel les Croates ne peuvent participer. Pour un grand nombre d'observateurs yougoslaves, l'objectif de ce référendum reste vague.

Si M. Jovan Raskovic, président du Parti démocrate serbe de Croatie (SDS) ne semble revendiquer que l'autonomie culturelle de la région, certains membres du SDS parlent clairement d'autonomie politique. – *(Intérim.)*

EN BREF

□ TCHÉCOSLOVAQUIE : **M. Vaclav Havel réhabilité par un tribunal de Prague.** – Le président tchécoslovaque Vaclav Havel a été officiellement réhabilité jeudi 23 août par un tribunal de Prague, plus de dix ans après sa première condamnation par le régime communiste à quatre ans et demi de prison. MM. Jiri Dienstbier, ancien dissident, aujourd'hui ministre des affaires étrangères, et M. Petr Uhl, actuellement directeur de l'agence de presse CTK, bénéficient également de ces mesures de réhabilitation – *(AFP.)*

□ **ALBANIE : les murs de certaines ambassades rehaussés.** – Les autorités albanaises ont réhaussé les murs qui entourent certaines ambassades occidentales où des milliers d'Albanais s'étaient réfugiés en juillet, a rapporté jeudi 23 août un membre du Congrès américain en visite à Tirana. Des diplomates européens ont confirmé que ces murs de brique surmontés de verre pilé mesureraient environ 4 mètres. – *(Reuter.)*

□ **PÉROU : nouvelle vague de violences.** – Dans la région de Lima, quinze personnes dont douze terroristes ont trouvé la mort dans plusieurs incidents violents, a annoncé jeudi 23 août la police péruvienne. A Betayacuy, deux pasteurs mormons ont été tués par des membres présumés du Sentier lumineux, tandis qu'à Llanapa douze membres de ce mouvement étaient exécutés par une patrouille de l'armée, et qu'un agriculteur était assassiné à San-Jeronimo. – *(Reuter.)*

SOCIÉTÉ

Malgré des moyens considérables en hommes et en matériel

Les incendies de forêts restent actifs dans le Midi

Après trois jours de lutte, malgré les renforts en hommes (dont 1 350 militaires) et en matériel acheminés de toute la France, la forêt méditerranéenne, transformée en poudrière par la sécheresse, continuait à brûler vendredi matin 24 août. Si ces incendies n'ont pas fait de victimes dans la population civile – un pompier est mort accidentellement, mercredi, dans les Alpes-Maritimes, – ils ont d'ores et déjà parcouru plus de 23 000 hectares et entraîné la perte de nombreux biens. Jeudi, de nouveaux foyers se sont déclarés dans l'Hérault, l'Ardèche, la Lozère et la Drôme, mais ils ont pu être maîtrisés grâce à l'emploi de moyens aériens. Le feu de Montagnac, dans le Gard, qui s'était déclaré mercredi 22, a également été circonscrit après avoir parcouru plus de 2 000 hectares. Mais, dans le Var, en dépit du fléchissement du vent, près de deux mille pompiers n'avaient pu encore venir à bout du gigantesque incendie enraciné dans la forêt du massif des Maures qui, à lui seul, a dévasté 12 000 hectares. Dans les Alpes-Maritimes, le feu de Cantaron, qui ravage le mont Macaron, non loin de Nice (400 hectares parcourus), était, lui aussi, toujours actif.

Le feu contre le feu

COLLOBRIÈRES (Var)

de notre envoyé spécial

Le feu contre le feu. *« N'allez pas en parler aux pompiers, ils sont contre. »* Au Café du Siècle, à Collobrières, le sujet alimente pourtant toutes les conversations. Hier, les jeunes de la commune, encadrés par quelques anciens, *« y sont allés »*. Et ils recommenceront, demain, à l'aube. Dans ce vieux bourg de mille cinq cents âmes, perdu au coeur des Maures, le contre-feu est une véritable pratique culturelle.

« Ici, témoigne le maire (PS) de la commune, M. Guy Albisser, un pâtissier de quarante-trois ans, *tout le monde a la forêt dans les tripes. On la connaît et on vit pour elle. »* On en extrait le bois, on y ramasse les châtaignes, on y chasse aussi le sanglier, la bécasse et la grive – trois cents permis délivrés chaque année – sans compter le façonnage artisanal du liège ou la cueillette des champignons.

Alors, pour la défendre des incendies, tous les moyens sont bons, y compris celui que tous les manuels de pompiers considèrent comme une arme de l'âge de pierre à l'époque des bombardiers d'eau. *« On ne doit pas l'utiliser systématiquement*, admet le maire. *Mais c'est efficace lorsque c'est fait par des gens compétents et dans les conditions requises. Autrement, cela peut être extrêmement dangereux. »*

Les *« conditions requises »*, c'est-à-dire sous le vent et *« à la recule »* (quand l'incendie descend une pente, le moment où il est le moins virulent) après avoir réalisé des *« rassades »* (pare-feux) entourant la zone où on va mettre le feu et s'être assuré qu'il ne s'y trouve personne.

« La première commune charbonnière »

Le mieux est de se faire seconder par des moyens de lutte classiques pour mouiller le sol et veiller à tout débordement en lisière. Le *contre-feu, alors, va à la rencontre* du grand incendie et l'annihile. On a perdu quelques hectares de forêt, mais pour en préserver des centaines d'autres et, surtout, pour repousser l'assaut des flammes menaçant la communauté villageoise.

A entendre, jeudi soir, les jeunes du Café du Siècle, l'action de la journée avait justement permis de sauver dans le dramatique incendie le seul camping de la commune qui, soutenaient-ils, *« aurait cramé à coup sûr »*. C'est que le feu qui ravage le massif n'a pas cessé, depuis trois jours, de rôder autour de Collobrières. Des milliers et des milliers d'hectares parcourus par les flammes (12 000 sur l'ensemble du massif, au dernier bilan provisoire).

Plus d'électricité : les lignes ont été détruites. Et, en attendant un groupe électrogène de secours, arrivé sur place dans la nuit de jeudi à vendredi, des problèmes d'eau et de ravitaillement (le boulanger n'a pas pu faire le pain, le boucher a dû mettre à l'abri sa viande dans un camion frigorifique). Bref, un désastre heureusement atténué par la solidarité active des communes environnantes dont celle de Bormes-les-Mimosas qui a assuré l'intendance.

« Nous étions la troisième commune forestière de France, résume amèrement le maire. *Nous sommes, maintenant, la première commune charbonnière... »*. Où mettre, maintenant, l'éco-musée que la commune avait en projet ? Les contre-feux, c'est, aussi, un moyen de *« passer ses nerfs »*, car l'incendie, il s'en dit convaincu, *« n'aurait jamais dû prendre de telles proportions »*.

Mardi après-midi, quand il s'est déclaré, il avait été étouffé dans l'œuf. Mais les bombardiers d'eau sont repartis trop tôt, sur un autre feu naissant. Et il a manqué *« un quart d'heure de Canadair »* qui aurait écarté tous les risques de reprise (*le Monde* du 24 août). Au lieu de cela, la forêt n'en finit plus de brûler. Dans la journée de jeudi, alors pourtant qu'un régime de brise avait succédé au mistral violent des premières heures, l'incendie évoquait une hydre après s'être scindé en quatre foyers principaux sur les communes de Collobrières, Pierrefeu-du-Var, Carnoules et Pignans.

Du matin au soir, 9 bombardiers d'eau (6 Canadairs, 2 Trakers et 1 Hercules C-130) ont travaillé dur. Sans que le Moloch lâche prise. *« Nous avons, désormais, 90 kilomètres de lisières à traiter »* expliquait, la nuit venue, le colonel Michel Lafourcade, directeur des services d'incendie du Var . Malgré l'importance du dispositif mis en place-mille-huit cent-quarante pompiers avec 270 véhicules, renforcés par trois cents militaires-tout pronostic se révélait encore délicat. Seule information rassurante : la météo était bonne.

GUY PORTE

La sécheresse s'aggrave sur l'ensemble de la France

Si les vacanciers ont largement profité du beau temps depuis deux semaines, celui-ci en revanche a aggravé la sécheresse qui sévit sur l'ensemble du territoire français, selon un bilan de la Mission interministérielle de l'eau, en date du jeudi 23 août. Hormis dans le Nord-Est, il n'a pratiquement pas plu, et les rares orages constatés ici ou là n'ont pas freiné l'assèchement du sol et des végétaux.

Le kilométrage des cours d'eau dont le lit est à sec s'allonge. Derrière les barrages, les stocks baissent à présent de manière accélérée. Ainsi, pour maintenir un filet d'eau dans la Loire, les retenues de Naussac et de Villerest ont dû lâcher en un mois le tiers de leurs réserves.

Si la distribution d'eau potable a été jusqu'ici peu perturbée – bien qu'on soit inquiet sur la côte méditerranéenne et en Bretagne – les départements soumis, en tout ou en partie, à des restrictions d'eau sont passés de 49 à 56. La qualité de l'eau restant dans les rivières se détériore, et certaines villes comme Vierzon rencontrent de sérieux problèmes pour la rendre potable. Sur certains canaux comme celui de Lens, la navigation est désormais impossible. Mais, en définitive, c'est le milieu naturel qui souffre le plus : rivières à sec et donc totalement stérilisées pour des mois, végétation agonisante, incendies dévastateurs, animaux assoiffés... Il y a longtemps que le capital nature de la France n'avait été soumis à si rude épreuve.

Messes pour la pluie au Pays basque

« Ne craignez pas d'utiliser ces temps-ci des messes votives pour demander la pluie » : tel est le conseil prodigué par Mgr Pierre Molères, évêque de Bayonne, dans son dernier bulletin diocésain, à destination des prêtres du Pays basque et du Béarn. Alerté par des lettres de fidèles sur l'étendue des dommages dus à la sécheresse, Mgr Molères estime *« légitime »* de prier pour obtenir de la pluie, car il s'agit de *« la relation de l'homme avec la création et son créateur et de la relation du créateur avec ses créatures »*. Conscient des réactions que ne manquera pas de susciter son initiative, Mgr Molères invite ses prêtres *« à faire la catéchèse de ces messes votives, afin de ne pas renforcer l'idée d'un dieu magique ou d'une divinité cosmique désinvolte et païenne »*.

Le pape Jean-Paul II avait lui-même imploré la Vierge de la pluie du Val-d'Aoste, en juillet dernier (*le Monde* du 17 juillet).

Des élus accusent le gouvernement d'incurie

Mme Martine Daugreilh, député (RPR) des Alpes-Maritimes, a accusé le gouvernement, jeudi 23 août, d'*« incurie »* devant les feux de forêt, et elle a mis en cause *« le manque de moyens en hommes et en matériels, notamment en bombardiers d'eau »*. Mme Daugreilh estime que *« la situation que nous connaissons aujourd'hui était prévisible »*, car *« l'ampleur des feux, qui ont ravagé 20 000 hectares en quarante-huit heures, est facilitée par la sécheresse qui règne depuis deux ans sur le pays »*.

M. Guy Hermier, député (PCF) des Bouches-du-Rhône, a adressé au premier ministre une lettre dans laquelle il dénonce, lui aussi, l'attitude du gouvernement et le manque de moyens préventifs. *« La Provence*, écrit M. Hermier, *en a assez des visites et des discours sans lendemain, des promesses non tenues. Elle veut des actes. »* Le député communiste demande l'organisation d'une conférence régionale, réunissant tous les intéressés, *« afin de définir une politique à long terme et de dégager les moyens pour reboiser – et non livrer à la spéculation – les zones détruites, et préserver, développer, valoriser la forêt provençale »*.

M. Philippe Marchand, ministre délégué chargé des collectivités territoriales et de la sécurité civile, a été reçu, jeudi, par M. Michel Rocard et il a indiqué, à la suite de cet entretien, qu'il annoncera au conseil des ministres, le 27 août, plusieurs mesures de renforcement de la lutte contre les incendies de forêt, notamment une augmentation des postes de pilote.

Le ministre délégué, qui s'était rendu, la veille, dans les Bouches-du-Rhône et dans le Var, estime que *« les moyens nécessaires pour lutter contre les feux de forêt, y compris les moyens aériens »*, existent, mais que ces derniers ne constituent pas *« la panacée »*, car *« ils ne peuvent pas toujours atteindre leur cible, du fait, notamment, du vent »*. Selon M. Marchand, *« le moyen le plus efficace est l'intervention la plus rapide possible »*, et *« 95 % des feux allumés sont éteints dès le départ »*. Il a précisé que, *« en 1989, 75 000 hectares de forêts avaient été brûlés en France »* et que, *« actuellement, on en est à 45 000 hectares »*.

MÉDECINE

La mauvaise courbe du cancer

Suite de la première page

Ainsi, par exemple, les taux de mortalité liés aux cancers du cerveau et du système nerveux ont augmenté de 500 % chez les femmes anglaises âgées de 75 à 84 ans, de 500 % également chez les Italiens du même âge et de 700 % chez les Japonaises de 75 à 84 ans.

Autre chiffre particulièrement inquiétant, le taux de mortalité lié au myélome multiple (une forme particulière de cancer de la moelle osseuse) a augmenté selon les pays de 50 % à 200 %. Et l'on retrouve également des augmentations, parfois moins fortes il est vrai, dans les cancers du sein, du rein, de l'os, du système lymphatique et de la peau.

Même si le vieillissement de la population n'explique pas tout, il s'agit d'un facteur important. On considère aujourd'hui, qu'en France, un habitant sur quatre a été, est ou sera confronté à un cancer et qu'en l'an 2000, cette proportion sera de un sur trois, surtout à cause du vieillissement de la population. Il va sans dire que de tels chiffres ont, et auront, une importance considérable en terme de planification sanitaire.

Cette tendance à l'augmentation de la mortalité par cancer semble être l'apanage des pays industrialisés. Selon le rapport publié à Londres, environ la moitié des cas surviendraient dans le cinquième de la population mondiale, vivant dans ces pays. Mais, là encore, il faut nuancer car il existe de fortes variations géographiques.

Des origines mystérieuses

Ainsi, par exemple, les femmes vivant en Amérique du Nord ont-elles un risque trente fois plus élevé d'être atteintes d'un cancer du sein que les femmes vivant en *Afrique de l'Ouest ou en Amérique centrale*. Les hommes qui habitent l'Amérique du Nord et l'Europe du Nord ont un risque quatre fois moins élevé que les Africains d'avoir un cancer du foie. Mais, à l'inverse, le risque pour eux d'être atteint d'un cancer du poumon est trente fois plus élevé.

Sans surprise, le taux de mortalité par cancer du sein est en augmentation un peu partout (de 30 % à 50 %), de même que celui du mélanome (cancer de la peau).

Les auteurs du rapport s'interrogent longuement sur les causes de toutes ces variations. Ils insistent en particulier sur l'existence probable de facteurs environnementaux non encore connus. En outre, chez les personnes les plus âgées, il semble que des changements du mode de vie, liés en particulier à l'industrialisation, pourraient être à l'origine de bon nombre de cancers. Les personnes qui sont nées au début du siècle ont pu être exposées pendant de nombreuses années à des substances ou produits que l'on ne savait pas encore cancérigènes ou encore travailler dans des condition peu compatibles avec les normes en vigueur aujourd'hui et être ainsi, par exemple, exposées à de fortes doses de radiations.

Mais subsistent encore nombre d'interrogations quant aux causes des augmentations de la mortalité par cancer. A cela, la seule réponse que peuvent apporter les pouvoirs publics est une intensification de la recherche (fondamentale bien sûr, mais aussi en épidémiologie et en santé publique). Tant il est vrai que, faute de traitements réellement efficaces de nombreuses formes de cancer, la prévention reste la seule arme disponible pour lutter contre ce fléau qui, dans les vingt prochaines années, touchera soixante-dix millions de personnes en Europe.

FRANCK NOUCHI

EN BREF

□ **Décès du cardinal Luigi Dadaglio.** – Le cardinal Luigi Dadaglio, préfet de la Pénitencerie apostolique, tribunal du Vatican chargé des indulgences, après une longue carrière de nonce apostolique, est décédé mercredi 22 août d'une crise cardiaque, à Rome, à l'âge de soixante-seize ans. Le cardinal Dadaglio avait été chargé par le Saint-Siège de nombreuses missions diplomatiques en Amérique latine, en Espagne et en Australie. Le Sacré Collège des cardinaux comporte désormais 145 membres, dont 109 de moins de quatre-vingts ans, éventuels électeurs du pape.

□ **Fuite d'eau radioactive à la centrale nucléaire de Cruas-Meysse.** – Une erreur de manipulation a provoqué une inondation de 110 m³ d'eau radioactive, lundi 20 août, *dans un bâtiment annexe* de la centrale nucléaire de Cruas-Meysse (Ardèche), a annoncé jeudi 23 août la direction de l'établissement. Utilisée pour la piscine de stockage du réacteur numéro 2, cette eau était stockée dans un réservoir en raison d'un arrêt de cette unité pour révision annuelle. L'eau a été récupérée, et la salle nettoyée. Aucun membre du personnel n'a été contaminé et l'incident a été classé au niveau 1 de l'échelle de gravité qui en comporte six.

□ **Les trois enfants « abandonnés » de Forbach rendus à leurs parents.** – Les trois enfants âgés de vingt mois à douze ans qui avaient été laissés seuls pendant trois jours *dans un appartement* de Forbach (Moselle) par leurs parents en quête d'argent (*le Monde* du 14 août), ont été rendus à ces derniers, a fait savoir le parquet de Sarreguemines. Marie-Rose Winterstein et Gilbert Risser, qui avaient été remis en liberté après cinq jours de détention provisoire, demeurent toutefois inculpés de privation de soins et d'aliments sur *mineurs de moins de quinze ans* par ascendants. Le couple et les enfants feront l'objet d'une enquête sociale avant une nouvelle décision du juge pour enfants

□ **M. Michel Rocard en visite à la DGSE.** – Pour la deuxième fois depuis sa nomination à l'hôtel Matignon, le premier ministre, M. Michel Rocard, a rendu visite, jeudi 23 août, à la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) à Paris. Il a exprimé sa confiance au directeur général, M. Claude Silberzahn, et il a promis au personnel que *« le gouvernement apporterait à la DGSE les moyens nécessaires »* pour conduire à son terme l'effort d'adaptation et de modernisation entrepris dans le domaine du renseignement. M. Rocard était notamment accompagné du ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, qui supervise normalement l'activité de la DGSE.

□ **CHINE : le typhon Yancy a tué au moins 105 personnes.** – Le typhon Yancy, qui est passé sur les *côtes du sud-est de la Chine* au début de cette semaine, a été plus meurtrier qu'on ne l'avait d'abord cru. Le bilan actuel est de 105 morts au moins.

REPÈRES

CATASTROPHES

Explosion dans une usine chimique soviétique

Vingt-cinq personnes ont été grièvement brûlées et d'autres, en nombre indéterminé, intoxiquées au phénol, à la suite d'une série d'explosions, mercredi 22 août, dans une usine chimique à Oufa (Oural), rapporte jeudi l'agence Tass. Onze victimes ont été conduites dans un centre spécial pour grands brûlés, et l'état de deux d'entre elles était qualifié vendredi d'inquiétant. Le phénol s'est répandu dans la rivière Oufimka, qui alimente en eau potable cette ville d'un million d'habitants, et il n'est pas exclu que d'autres substances encore plus dangereuses s'y soient également déversées. La population d'un village situé à 15 kilomètres de l'usine a été évacuée d'urgence, car un nuage extrêmement toxique se dirigeait dans sa direction.

Le phénol est utilisé pour la fabrication de très nombreux produits, du nylon à certains herbicides et à l'aspirine. – *(AFP.)*

ESPACE

Les avaries de Magellan

La sonde américaine Magellan, qui causait quelques soucis aux responsables de la NASA,est à nouveau aux ordres. Dans la nuit de mercredi à jeudi, l'engin, qui est en orbite autour de Vénus depuis le 10 août, a en effet connu une nouvelle interruption de ses transmissions avec la Terre. Les techniciens du Jet Propulsion Laboratory (JPL) ont heureusement remédié à cet incident, le troisième en cinq jours, en déconnectant un certain nombre de systèmes de sécurité, ce qui devrait permettre à la sonde d'être bientôt prête pour accomplir sa mission de cartographie de la surface de Vénus. Selon le JPL, les premières pannes pourraient être dues à des rayons cosmiques ou à des particules ionisées émises par le Soleil, qui auraient affecté les mémoires électroniques de Magellan. Une enquête est en cours pour préciser si ces premières hypothèses sont fondées et comprendre avec exactitude la raison pour laquelle la sonde paraît parfois ignorer la Terre en n'orientant pas son antenne radio vers elle. – *(AFP.)*

JUSTICE

Libéré par erreur

Un homme inculpé de double homicide volontaire a été remis en liberté, mercredi 22 août, à la suite d'un oubli du juge d'instruction de Carpentras (Vaucluse), qui a laissé passer la date de renouvellement du mandat de dépôt. Découvrant son erreur, Mme Françoise Mottes, également chargée du dossier sur la profanation du cimetière juif de Carpentras, avait libéré M. Richard Bousquié mais l'avait fait incarcérer à nouveau quinze minutes plus tard après une autre inculpation, toujours pour le même motif.

Saisie par Me Paul Lombard, défenseur de M. Bousquié, la cour d'appel de Nîmes a ordonné, mercredi, la remise en liberté du prévenu et son placement sous contrôle judiciaire. Richard Bousquié et son père, propriétaires d'une affaire de transports routiers à Carpentras, ont été inculpés après la mort, début août 1987, de deux de leurs concurrents et cousins. Le père avait déjà été libéré en raison de son état de santé.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 24 août :

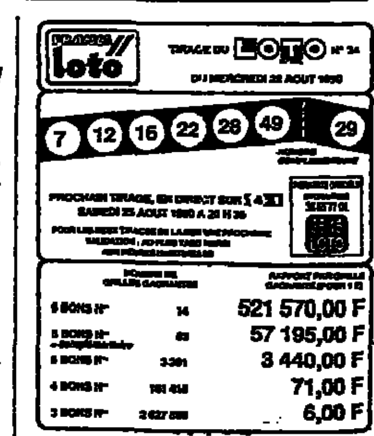
UN DECRET

– Du 20 août 1990 portant classement de communes comme stations balnéaires.

DES ARRÊTÉS

– Du 16 août 1990 modifiant l'arrêté du 14 mars 1990 relatif aux chômages des canaux et rivières canalisées en 1990.

– Du 11 juillet 1990 fixant les mesures techniques relatives à la recherche de la tuberculose bovine en vue des opérations de rédhibition.



هكذا من الأصل

Le Monde

SANS VISA

C'est une île, au beau milieu du bras de mer qui coupe le Jutland, l'île de Mors, qui peut le mieux résumer cette région où règne encore, au-delà des mots, l'esprit paysan



D.R.

Le Jutland dans une île

AVEZ-VOUS remarqué cette petite crête, cette houpette insolente perchée sur le crâne de l'Europe des Douze : le Jutland (1) ? A travers lui, l'Europe fait-elle la nique à la Scandinavie frondeuse, ou est-ce un geste de complicité charmeuse, une main tendue vers nos voisins du Nord ? Qu'importe : ceux qui persistent, avec l'appui des meilleurs dictionnaires, à qualifier le Jutland de presqu'île n'ont sans doute jamais porté leur attention jusqu'au dernier tiers de la péninsule. Ils n'auraient pas alors manqué de la voir coupée en deux, sur toute la largeur de ses 125 kilomètres, par une vaste étendue marine, le Limfjord, qui laisse entrer par d'étroits chenaux à l'ouest, côté Skagerrak, les flots de la mer du Nord, et à l'est, côté Kattegat, ceux de la Baltique.

En vérité, s'il n'était purement exact, le terme de fjord apparaîtrait ici d'extrême commodité, car quel vocable unique saurait désigner ce qui au gré du temps et des kilomètres se donne les visages du fleuve, du lac, voire de l'étang à l'est, pour se transformer en une véritable mer intérieure puis en lagune à l'ouest ? Là, en effet, comme tout au long du Jutland, Est et Ouest affichent leurs dissemblances. Ce n'est pas tant la géographie, l'histoire ou la langue (leurs patois diffèrent) que leurs regards qui les séparent : le premier à grands renforts d'autoroutes et d'industries est tout entier tourné vers le Danemark contemporain, tandis que le second, de landes en champs, semble penché sur lui-même.

Le premier Hamlet

Cet isolationnisme n'est nulle part mieux avéré que là où il prend précisément forme d'île, à Mors, au sein de ce Limfjord occidental. Un sein fort nourricier dès l'origine, il y a sept mille ans, lorsque les eaux se stabilisèrent et donnèrent au Danemark sa configuration actuelle, si l'on en juge par les *kökkenmödding* (débris de cuisine) laissés par les hommes de l'époque à quelques encablures de Mors, à Erteböllle, où ils entassèrent d'impressionnantes quantités de coquilles de moules, d'huîtres et autres mollusques ainsi que les rebuts de leur ordinaire quotidien. Retiendra-t-on comme un trait de la ténacité jutlandaise le fait que la pêche ou plutôt la drague des moules (ne parlons pas de culture) se poursuive aujourd'hui, offrant à l'île l'une de ses rares activités industrielles avec des préparations dites au naturel, au vin blanc ou à la provençale, et multipliant ainsi dans le monde entier (40 % du marché) de contemporains *kökkenmödding* ?

Lorsque Mors se targue – à raison – de détenir à l'intérieur de ses 150 kilomètres de côtes des exemples de tous les paysages jutlandais, y compris une falaise de 89 mètres, ce qui, dans un pays qui culmine à 173 mètres, est une manière de record, ce n'est pas tant pour offrir à nos contemporains pressés une lecture en diagonale du territoire que pour répondre à nos interrogations sur le passé. Ainsi du vaillant prince Amlethus (ou Amled) que tout le Jutland revendique (il n'a jamais mis les pieds dans la lointaine Elseneur), dont la véridique et légendaire histoire fut écrite par l'historien danois Saxo Grammaticus quatre siècles avant celle de Shakespeare qu'elle inspira : comment ne pas penser qu'il a pu combattre ici et être enterré là, puisque aussi bien, si l'endroit n'est pas avéré le paysage le sera.

D'ailleurs l'Histoire et les histoires partout affleurent : témoins, dans les champs, ces larges monticules de terre, sépultures de l'âge du bronze, squattées au fil des saisons par les esprits malins, pillées puis protégées, mais toujours soigneusement évitées par les laboureurs. Car la terre est riche à Mors. Verte à n'en plus pouvoir au printemps, portant, comme et plus que partout ailleurs dans le fjord, à l'emphase, celle d'un Johannes V. Jensen, prix Nobel de littérature (1944), natif de Farsö, à quelques kilomètres de là : *« Tout est vert et tendre comme un lit qui vient d'être fait, un lit où l'on enfante, un lit où l'on meurt. Le ciel embrasse le pays de sa bénédiction, les nuages s'y attardent, les vagues lèchent et câlinent ses plages claires. »* (2) Pieuses effusions en forme de cartes postales qu'on imagine volontiers coloriées à la main...

Mais vient l'août qui couronne l'île des blondeurs les plus scandinaves, le temps des moissons et des comptes, celui du retour sur terre. Ici comme ailleurs, les récoltes sont chaque année plus abondantes pour les cultivateurs les plus riches – trop, nécessairement, convient-il d'ajouter – contraignant les paysans malheureux à leur vendre champs, prés et cheptels et à venir grossir les troupes de l'ANPE locale, sans grand espoir de reconversion. D'autant qu'îliens ils sont, îliens ils entendent demeurer. Pour rien au monde ils ne franchiraient le viaduc qui enjambe le Sund à l'est depuis douze ans, conduisant alors le quotidien local à titrer peut-être prématurément en une : *« Le Danemark enfin rattaché à Mors ! »* Ils peuvent bien se croire des laissés-pour-compte du lointain pouvoir central, lui faire la sourde oreille et estimer que, comme autrefois, ils se trouvent au nord de la loi et des droits, leurs villages auraient déjà disparu si l'Etat n'avait décidé d'y mettre le prix et de préférer aux faciles cars de ramassage scolaire le maintien coûte que coûte des écoles, même à moitié vides.

Les sentiments sous les mots

Knud Sörensen est sans doute l'un de ceux qui connaît le mieux le monde des paysans. Longtemps chargé du cadastre, écrivain et poète, il a arpenté leurs terres comme leurs mots. Témoin impuissant du remembrement par l'argent ou le « savoir-faire », il a pu observer que *« chaque fois que l'on pratique une nouvelle ligne dans le paysage, chaque fois que l'on change la carte, on déplace la vie des gens »*. Mais les problèmes ne sont pas strictement économiques, estime-t-il, ils sont aussi de communication : *« On parle toujours patois ici. On ne peut pas exprimer les sentiments dans ce patois. Il faut aller les chercher sous les mots. Exprimer des sentiments, c'est perdre la face. Au village, chacun sait tout sur l'autre. A quoi bon alors tant de mots ? La communication se fait à l'implicite commun. Les problèmes commencent quand cet implicite commun ne fonctionne plus. »*

Manière de suggérer que l'implicite commun avec Copenhague a disparu, à supposer qu'il ait un jour existé. Knud Sörensen rappelle qu'aux dernières élections (l'île compte 24 000 habitants dont 10 000 pour Nyköbing, la capitale) 27 % des électeurs et 40 % si l'on ne compte que les zones rurales – record absolu – ont accordé leurs suffrages au Fremsgridtsparti (Parti du progrès, comme ses slogans ne l'indiquent pas), mouture anarcho-xénophobe de notre Front national. *« Ils refusent de payer plus de taxes, s'opposent au centralisme et à l'administration, et,* dit-il, *haïssent une société qui soutient l'art et la littérature. »*

Que peuvent devenir ces paysans qui sentent leur terre céder ? Dans un petit poème fort populaire dans les écoles danoises, Knud Sörensen, qui se présente comme paysan et petit-fils de paysans, risque une hypothèse moins irrespectueuse qu'elle n'y pourrait paraître : *Si ce n'était pas pour les vaches/nous n'aurions pas le Danemark/comme un rêve vert de l'éternité./Mais, sans cesse/le rêve est en danger,/il y a toujours une vache/qui est autre, une vache/qui s'éloigne du troupeau.../Les vraies vaches/ne regardent qu'en elles-mêmes/et elles sont vertes jusqu'au fond de l'âme./Les vraies vaches/sont des paysans réincarnés...*

Au vrai, la traditionnelle prudence paysanne n'a guère eu l'occasion de se muer en xénophobie, à moins que l'on ne puisse désigner sous ce mot l'incapacité dans laquelle se sont trouvées les grandes banques danoises d'installer des comptoirs, la confiance ne pouvant s'accorder qu'aux seuls établissements cent pour cent îliens, et rien qu'îliens : la Banque de Mors et la Caisse d'épargne de Mors. Mais ceux qui apportent une compétence ou une autorité manquantes, comme celles de l'avocat, du prêtre ou du maître d'école, sont rapidement plus qu'acceptés : reconnus.

Quant au touriste qui se lasserait des plages (l'eau du fjord est de 4 à 5 degrés plus chaude que celle de la mer du Nord), des promenades à bicyclette, de la cueillette des framboises ou de la recherche des fossiles, pas moins de deux musées concurrents ou complémentaires lui prodiguent des attentions toutes paysannes : le musée du tracteur et le musée de la machine agricole, et l'on oublie le délicieux capharnaüm du musée historique de Nyköbing.

Non, ce que ne tolèrent pas, mais pas du tout, les habitants de Mors, c'est que l'implicite commun soit explicité, que la règle du silence soit rompue : cela s'appelle passer à l'ennemi, c'est trahir. Passe encore de répondre à l'appel du large que l'enclos du Limfjord sait si bien à la fois susciter et freiner ; en rejoignant la diaspora de quatre mille personnes – un habitant de l'île sur sept tout de même –, il sera toujours possible de manifester son appartenance à travers le bulletin mensuel des expatriés, où, à côté des indispensables contributions au carnet morsien, s'étalent en bonne place celles des banques locales. Mais se conduire comme cet Aksel Sandemose : non, cela ne se pardonne pas !

Aujourd'hui, près de soixante ans après son crime, et vingt-cinq ans après sa mort, nombreux sont encore les visages qui se ferment au seul nom de Sandemose (3). Né en 1899 à Nyköbing, il s'en échappe à l'âge de dix-sept ans pour le Canada où il commence à écrire et donne ses *Récits du Labrador*. Il attendra toutefois 1933, après s'être établi en Norvège dont sa mère est originaire, et avoir – significativement, estiment les criminologues – changé de langue pour commettre son forfait : ce roman trop clairement autobiographique, cette confession, mais aussi cet acte d'accusation : *Un fugitif croise sa trace* (4) où, sous le nom de Jante, il y décrit sa bonne ville natale du trait le plus définitivement noir.

Sandemose l'imprécateur

« Jante est comme un concentré de toutes les formes d'oppression, écrit l'un de ses commentateurs, Georges Uberschlag (5). *L'atmosphère de suspicion qui y règne engendre la terreur morale. Le péché mortel, c'est de vouloir penser par soi-même, être autonome. Jante est la terre d'élection de la bêtise qui s'y est engraissée grâce au sentiment de culpabilité qu'on y cultive. »* Sandemose eut beau affirmer plus tard que Jante était partout, que c'était autant Tromsö et Viborg que Nyköbing, rien n'y fit.

D'autant que, comme le raconte Bent Dupont (il tient ce rare patronyme d'ancêtres huguenots réfugiés il y a plus de quatre siècles au Jutland), qui travaille simultanément à la réinsertion des chômeurs et à celle de Sandemose, *« le bibliothécaire municipal – trop ou trop peu scrupuleux – s'était plu à porter en regard de chaque personnage cité le nom de la personne correspondante »*. Jusqu'à ce qu'une main anonyme vienne maculer l'exemplaire, renvoyant les figures dévoilées aux abysses de l'implicite commun.

Il n'empêche, la renommée de l'imprécateur est devenue telle que sa modeste maison natale aux cuivres fourbis de frais a pu être dotée d'une plaque, qu'on lui consacre tous les deux étés des colloques publics, et il n'est pas jusqu'au prudent guide touristique de l'île qui présente son œuvre comme la plus notoire contribution locale à la culture. Une difficile et lente reconnaissance, mais rien d'un culte encore, comme ceux qui rassemblent de plus en plus de fidèles sur les autres rives du fjord.

Ainsi au nord, à Thisted, seule en plein cœur du bourg, en va-t-il de la tombe de Jens Peter Jacobsen (1847-1885), celui que Rilke associait à Rodin comme *« les deux inséparables, les maîtres »*, mais que les lecteurs français, *Larousse (Petit)* en tête, en dépit des traductions récentes de *Mogens* et de *Marie Grubbe*, continuent de bouder.

JEAN-LOUIS PERRIER

Lire la suite page 11

(1) Jutland ou Jylland ? Robert choisit le premier, issu de l'allemand, et Larousse le second venant du danois. L'usage semble cependant s'être fixé sur Jutland.

(2) In *la Chute du roi*. Actes Sud, 282 p. 129 F.

(3) « Le Monde des livres » du 25 mai 1990.

(4) Traduction française à paraître chez Actes Sud courant 1991.

(5) In *Europe*, n° 695, mars 1987.

SANS VISA

JEUX

échecs

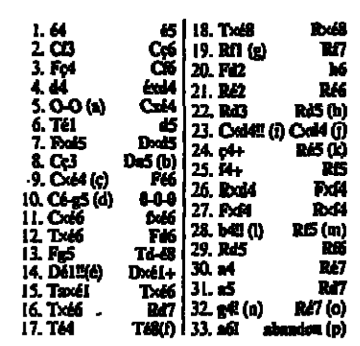
N° 1399

FIN DE PARTIE

(Demi-finale du XVII[e] championnat du monde par équipes par correspondance)

Blancs : A. ISAIEV (URSS)
Noirs : S. GORDON (USA)

Défense des deux C.



1. é4	é5		18. Txé8	Rxé8
2. Cf3	Cç6		19. Rf1 (g)	Rf7
3. Fç4	Cf6		20. Fd2	h6
4. d4	éxd4		21. Ré2	Ré6
5. O-O (a)	Cxé4		22. Rd3	Rd5 (h)
6. Té1	d5		23. Cxd4!! (i)	Cxd4 (j)
7. Fxd5	Dxd5		24. ç4+	Ré5 (k)
8. Cç3	Da5 (b)		25. f4+	Rf5
9. Cxé4 (c)	Fé6		26. Rxd4	Fxf4
10. Cé-g5 (d)	0-0-0		27. Fxf4	Rxf4
11. Cxé6	fxé6		28. b4!! (l)	Rf5 (m)
12. Txé6	Fd6		29. Rd5	Rf6
13. Fg5	Td-é8		30. a4	Ré7
14. Dé1!!(é)	Dxé1+		31. a5	Rd7
15. Taxé1	Txé6		32. g4! (n)	Ré7 (o)
16. Txé6	Rd7		33. a6!	abandon (p)
17. Té4	Té8(f)			

NOTES

a) Ou bien 5. é5, d5 ! ; 6. Fb5, Cé4, autre variante connue.

b) Il est surprenant de trouver dans une partie par correspondance d'un si haut niveau une ouverture d'un tel caractère historique. En effet, depuis plus de deux cents ans, à la suite d'innombrables analyses, on a fini par trouver ces bonnes réponses des Noirs, si bien qu'il est devenu impossible aujourd'hui aux Blancs d'obtenir un avantage de position significatif. Que veulent donc démontrer ici les Blancs ?

c) Dans la partie par correspondance Volkov-Mazurenko (1955), les Blancs essayèrent 9.Cxd4 mais, après 9..., Cxd4 ; 10.Dxd4, f5 ; 11.Fd2, Dç5 ; 12.Da4+, Rf7 ; 13.Cxé4, fxé4 ; 14.Txé4, Dç6 ; 15.Tf4+, Rg8, les Noirs obtinrent l'avantage.

d) A noter l'importante innovation des Noirs dans la suite classique 10.Fd2, Fb4 ; 11.Cxd4, Cxd4 ; 12.ç3, Fé7 ; 13.çxd4, Dd5 ; 14.Tç1, ç6 ; 15.Fg5, Fxg5 ; 16.Tç5 dans la partie Sorensen-Palciauskas (par cor., dixième finale) : *16... Dxa2!* ; 17.Txg5, 0-0-0 ! ; 18.Dd2,Td5 ; 19.Db4, Txg5 ; 20.Cxg5, Dç4 ; 21.Da5, Dxd4 ; 22.Cxé6, fxé6 ; 23.Txé6, Dxb2 ; 24.Té7, Db1+ ; 25.Té1, Db6 ; 26.Df5+, Rb8 ; 27.Té7, Dd4 et les Noirs gagnèrent au trente-huitième coup.

é) Supérieur à 14.Dé2, Rd7 ; 15.Té1 qui permet la suite 15..., Dxé1+ ; 16.Cxé1, Txé6 ; 17.Dg4, Th-é8 ; 8.Cd3, Cé5 ! Qu'espèrent les Blancs après l'échange des D et des T ?

f) Forcé, sinon le pion d4 tombe.

g) Fin de la première phase de la partie. Les Blancs ont obtenu la position prévue qui doit leur assurer une finale gagnante. Le pion avancé d4 peut être, en effet, considéré comme une faiblesse. Et outre, les Blancs ont une majorité de pions sur l'aile-R.

h) Le pion d4 est défendu, le R noir centralisé. C'est bien le diable si la partie ne se termine pas par la nullité.

i) Coup de tonnerre.

j) Si 23..., Cé5+ ; 24.Rç3 [*a* : 24...,Cg4 ; 25. f4 !, Cxh2 (si 25..., ç5 ; 26.Cf3 ou Cf5) ; 26.Rd3 ! (menaçant 27.ç4+, Rç5 ; 28.b4+ etc.) et les Noirs sont perdus ; si 26... ç5 ? ; 27.ç4 mat ! Cf5 ! *b* : ...,24...,ç5 ; 25. Cf5 !]

k) Si 24..., Rç5 ; 25.b4+, Rb6 ; 26.Rxd4, ç5+ ; 27.Rd6.

l) Deuxième phase. Egalité de matériel et les Blancs ont perdu leur majorité sur l'aile-R. Cependant, ils ont un R mieux placé et l'avantage du trait. Une finale de pions très intéressante. Gain aux Blancs.

m) Les Noirs peuvent aussi avancer leurs pions g et h, mais les Blancs gagneront aussi. Imaginons les pions blancs de l'aile-D en a5,b5,ç5 et le Ré6. Trait aux Blancs : 1.b6 !, axb6 (ou bien 1...,çxb6 ; 2.a6 !, bxa6 ; 3.ç6) ; 2.ç6, bxç6 ; 3.a6. D'où ce retrait du R noir qui menace 29...,Ré6.

n) Ultime phase. Trait et gain aux Blancs.

o) Si 32...,g5 ; 33.Ré5. De même si 32..., g6 ou 32..., h6. De même, si 32..., ç6+ ; 33.bxç6, bxç6+ ; 34.Ré5!, Ré7 ; 35.a6 et les Noirs sont en zugzwang.

p) Si 33...,bxa6 ; 34.bxa6, Rd7 ; 35.g5 !, ç6+ ; 36.Ré5, Ré7 ; 37.h3!, g6 ; 38.h4, Rf7 (ou 38..., Rd7 ; 39. Rf6) ; 39.Rd6. Ou bien 37.h3, h6 ; 38.gxh6, gxh6 ; 39.Rf5, Rf7 ; 40.h4, Rg7 ; 41. Ré6 suivi de Rd6. Rxç6. Rd7 et de l'avance du pion ç en ç8.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1398 R. MISSIAEN 2e PRIX. SCHAKEND NEDERLAND (1974)

(Blancs : Rg2, Tç2, Fd1. Noirs : Ra8, Fb3 et f8.)

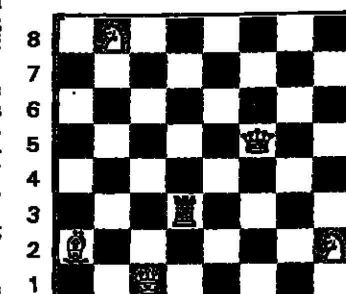
Comment les Blancs gagnent-ils un F? 1.Tç8+ ne sert à rien à cause de 1...,Rb7.

1. Ff3+, Ra7 (et non 1...,Rb8 ? ; 2.Tb2. Après 1...,Ra7 ; 2.Tç8, Fd6 ; 3.Tç3, Fa4, les Noirs réussissent à regrouper leurs forces) ; 2.Tç3 !, Fé6 (seul coup : si 2...,Fa2/a4 ; 3.Tç8 et 4.Ta8+ avec gain du F et si 2...,Ff7 ; 3.Tç7+ et si 2...,Fg8 ; 3.Tç8.) ; 3.Tç6, Fb3 (rien d'autre : si 3...,Ff5 ; 4.Tf6).

Ici se trouve la solution du problème pour les Blancs. Après 4.Tç8, Fd6, nous obtenons le regroupement des pièces noires comme déjà dit plus haut. Supposons que ce soit aux Noirs de jouer ; par exemple : 4...,Fg7/é7 ; 5.Tç7+ avec gain ou 4...,Fa3 ; 5.Tç3 ou mieux 4...,Fb4 ; 5.Tç1, Fé6 ; 6.Tç7+! et si 5...,Fd6/f8 ; 6.Ta1+ et 7.Tb1 avec gain et si 5...,Fa5 ; 6.Ta1, Ra6 ; 6.Fé2+, Rb6 ; 8.Tb1 ! Cependant, une défense subsiste après 4...,Fb4 ; 5.Tç1, Fg8 ! 6.Tç7+ ; Rb6 ou 6.Tç8, Fé6 ; 7.Tç6, Ff5 et les Noirs ont consolidé leur position. Donc, 5...,Fg8 est bon pour les Noirs, mais le serait-il si le R blanc n'obstruait pas la colonne g ? Les Blancs pourraient poursuivre sur 5...,Fg8 par 6.Tg1 ! et si 6...,Fç4 ; 7.Tg4 ! et si 6...,Fé6 ; 7.Tg7+ et 8.Tg6 ou encore 6...,Fb3 ; 7.Tb1. Ouf ! Il faut, par conséquent, premièrement perdre un temps pour céder le trait aux Noirs et deuxièmement ôter le R blanc de la colonne g.

Donc, 4.Rh1!! avec zugzwang réciproque !. Fb4 ; 5.Tç1, Fg8 ; 6.Tg1 !, Fé6 ; 7.Tg7+ et les Blancs gagnent : si 7...,Ra6 ; 8.Tg6 et si 7...,Rb6/b8 ; 8.Tb7+.

ETUDE N° 1399 M. GROMOV (1987)



BLANCS (4) : Rç1, Fa2, Cb8 et h2.
NOIRS (2) : Rf5, Td3.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE

bridge

N° 1297

CAPTURE SCIENTIFIQUE

Ce chelem, qui a reçu le premier prix du championnat du monde d'annonces, pouvait être réussi malgré la mauvaise répartition des atouts.

Nord : ♠ 3 ; ♥ R D 4 ; ♦ A R 8 5 ; ♣ R D 8 5 2
Ouest : ♠ D 10 8 5 2 ; ♥ V ; ♦ D 9 7 3 2 ; ♣ V 9
Est : ♠ A R 9 ; ♥ 10 7 3 2 ; ♦ V 10 5 ; ♣ 10 7 6
Sud : ♠ V 7 6 4 ; ♥ A 9 8 6 5 ; ♦ 4 ; ♣ A 4 3

Ann. : N. don. E.O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	1 ♣	passe	1 ♥
passe	2 ♣	passe	2 SA
passe	3 ♥	passe	3 SA
passe	4 ♠	passe	4 SA
passe	6 ♥	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 5 de Pique, Est a pris avec le Roi et a continué avec l'As de Pique. Le déclarant a coupé avec le 4 de Cœur du mort, puis il a tiré le Roi de Cœur, sur lequel est tombé le Valet sec d'Ouest. *Comment Habegger propose-t-il de gagner* ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

RÉPONSE

La principale difficulté du coup est de décider que le Valet de Cœur est sec. Une fois cette hypothèse admise, *il faut jouer en double coupe* en espérant que les trois Trèfles passeront ; d'autre part le déclarant devra couper deux Carreaux (ou un Carreau et un Trèfle) afin de terminer dans cette situation où la main devra être au mort :

♣ 5 2
—— ♥ 10 7
♥ A 9

Pour arriver à cette fin de coup, le déclarant tire As et Roi de Carreau, coupe un Carreau, *joue l'As de Trèfle et Roi Dame de Trèfle* et coupe un Trèfle (ou un autre Carreau), tandis qu'Est défausse son dernier Pique. Sud joue alors *Pique coupé par le Roi de Cœur* et sous coupé par Est. Il ne reste plus à Sud qu'à faire les deux derniers atouts en fourchette sur ceux d'Est...

UN DEMI-SIÈCLE EN ARRIÈRE

Cette donne avait été publiée il y a... cinquante ans dans la revue *Bridge World* comme exercice de jeu du déclarant, et elle reste aujourd'hui, d'après l'Américain Stablein, *« un exemple classique de bonne technique et non pas un cas très particulier »*.

Nord : ♠ A ; ♥ D V 10 ; ♦ A R D 10 9 ; ♣ 10 8 5 2
Ouest : ♠ R D V 9 7 ; ♥ R 8 6 2 ; ♦ 7 5 4 ; ♣ 3
Est : ♠ 6 5 3 2 ; ♥ 5 4 3 ; ♦ 6 2 ; ♣ D 9 7 6
Sud : ♠ 10 8 4 ; ♥ A 9 7 ; ♦ V 8 3 ; ♣ A R V 4

Ouest ayant entamé le Roi de Pique, *comment Stablein propose-t-il de jouer* ce PETIT CHELEM A TRÈFLE ?

NOTE SUR LES ENCHÈRES

Les annonces pour arriver au chelem pourraient être les suivantes si Sud est donneur :

Sud		Nord	
1 ♣		2 ♦	(forcing)
2 SA	(mineures)	3 ♣	
3 ♦		3 ♠	(contrôle)
4 ♣		5 ♣	
6 ♣		passe...	

Sud peut passer sur « 5 Trèfles », mais avec l'As de Cœur et As, Roi, Valet de Trèfle, il peut risquer le chelem qui est un bon pari puisqu'il suffit que le Roi de Cœur soit en Est pour faire douze levées, même avec une mauvaise répartition des atouts...

PHILIPPE BRUGNON

dames

N° 387

MISSION IMPOSSIBLE

Tournoi international de Parthenay, juillet 1989

Blancs : LOPEZ (France)
Noirs : SIJBRANDS (Pays-Bas)
Ouverture : Raphaël.
Début : hollandais

1. 32-28	18-22		17. 43-38	11-17
2. 37-32	12-18		18. 36-33(f)	17-21
3. 41-37	7-12		19. 41-36	12-17(g)
4. 46-41(a)	1-7		20. 31-27	8-12(h)
5. 34-30(b)	20-25		21. 49-43*(i)	3-8
6. 30-24	19x30		22. 47-41	14-19
7. 35-24	14-20		23. 41-35	19x30
8. 33-29	22x33		24. 35x24	13-18!!(j)
9. 39x28	18-22		25. 44-40(k)	17-22!(l)
10. 38-33	10-14		26. 28-17	6-11
11. 43-39(c)	13-18(d)		27. 17x6	7-11(m)
12. 48-43	9-13		28. 6x17	18-23
13. 42-38	22-27!(e)		29. 29x7	2x42!(n)
14. 31x22	18x27		30. 38x47	20-49!(o)
15. 32x21	17x26		Abandon (p)	
16. 38-32	4-10			

NOTES

a) En partie libre, les Blancs, contre de nouveaux damistes, prennent parfois le double enchaînement par 4. 32-27 et les Noirs vont au devant de sérieux ennuis s'ils diffèrent trop longtemps l'échange libérateur : 4. ... (1-7) ; 5. 37-32 (20-24) [coup positionnellement incorrect] ; 6. 34-30 ! (15-20) ; 7. 30-25 ! (10-15) ; 8. 46-41 ! (4-10) ; 9. 41-37 et les Noirs en sont réduits à la perte du pion. A connaître par cœur.

b) On s'écarte du début hollandais par, entre autres continuations, 5. 34-29, b1 (19-23) ; 6. 28x19 (14x34) ; 7. 40x29 (10-14) ; 8. 35-30 (20-25) ; 9. 30-24 (14-20) ; 10. 32-28 (16-21) [ANDREIKO-SIJBRANDS, match mondial, 1973].

b1) Amateurs de belles combinaisons, à vos damiers pour pénétrer dans une continuation puis dérouler une combinaison sur le thème du *double ricochet* : 5. 31-26 (18-23) ; 6. 34-30 (13-18) ; 7. 30-25 (9-13) ; 8. 35-30 les Noirs forcent le gain du pion 8. ... (20-24) ! ; 9. 40-35 forcé. Suit la combinaison en sept temps 9. ... (14-20) ! ; 10. 25x14 (24-29) ; 11. 33x24 (22x33) ; 12. 39x28 (17-21) ; 13. 26x17 (11x33) ; 14. 38x29 (23x25) [1er ricochet] ; 15. 14x23 (18x20) ! [deuxième ricochet], N+1. Dans son recueil de coups pratiques, Pierre LUCOT signale que cette combinaison a notamment été exécutée dans la partie TSITOCHTSER-PETCHATNIKOV lors des demi-finales du championnat d'URSS, 1960.

c) Tels sont les coups du début hollandais, variante du pion taquin (pion blanc à 24), dont les attaques successives sont déconseillées par les experts.

d) On relève ce début hollandais, à l'identique, dans la partie DELHOM-HAAS, lors du championnat de TOULOUSE, 1981. Mais dès le onzième temps des Noirs, ce fut une succession d'attaques du pion taquin 11. ... (14-19) ; 12. 40-35 (19x30) ; 13. 35x24 (9x14) ; 14. 45-40 (4-9) ; 15. 50-45 (14-19) ; 16. 40-35 (19x30) ; 17. 35x24 (5-10) ; 18. 44-40 (10-14) ; 19. 49-44 [48-43 est jugée préférable] (14-19) ; 20. 40-35, etc.

e) Le GMI néerlandais écarte l'attaque répétée du pion taquin à 24 au profit de ce double échange visant à opérer un début de mouvement d'encerclement de l'aile gauche.

f) Le seul coup jouable sur l'aile gauche, puisque 18. 32-27 (26-31) ; 19. 37x26 (17-21) ; 20. 26x17 (26x32), rafle six pions.

g) La poursuite de l'enveloppement de l'aile gauche des Blancs.

h) Menace de passage à dame par (26-31) ; 37x26 (17-22) ; 26x19 [Si 28x19 suite analogue] (14x43) ; 27x18 (20x29) ; 33x24 (43-48) dame et +

i) Forcé.

j) Le brio de SIJBRANDS, virtuose « hors normes » qui tente le gain par ce coup de position de collection.

k) 25. 28-23 semblait être la seule défense car si 25. ... (17-22) ; 26. 36-31, les Blancs, bien qu'en situation délicate, ne capitulent pas.

l) Il faut essayer d'imaginer comment le pion à 20 damera à la case 49 sur un enchaînement de deux vastes rafles.

m) La clé du mécanisme.

n) Rafle quatre pions et ouvre la brèche.

o) Rafle trois pions et dame.

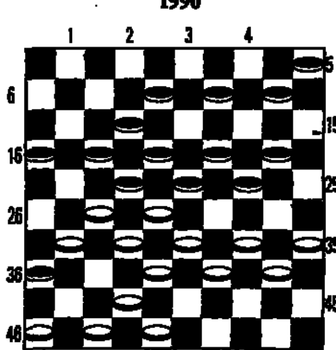
p) Face à SIJBRANDS, la mission du Français était impossible.

● SOLUTION : 47-41 ! [envoi à dame] (36x47) ; 46-41 (47x36) ; 27-21 !! [une pointe très difficile à déceler] tout va s'accélérer (17x37) ; 32x41 !! [autre pointe de haute école] (23x43) ; 35-30 ! [un collage et autre finesse] (36x29) ; 34x3 [dame] (24x33) ; précédant un enchaînement de deux vastes rafles 48x17 ! (12x21) ; 3x4 !! (21-26) ; 4-15 ! et si :

1° (26-31) ; 15-42 (31-36) ; 42-37 !,+ par contrôle de la grande diagonale.

2° (16-21) ; 15-4 !, + selon le final PERNET obtenu par composition. Les lecteurs découvrent maintenant par eux-mêmes la suite gagnante.

PROBLÈME P. GARLOPEALI (Tonnay-Charente) 1990



Les Blancs jouent et gagnent. Position naturelle, nombreux sentiers sans issue, mécanisme complexe, très travaillé, caractérisent ce problème conçu par ce maître problémiste pour les lecteurs du *Monde*.

JEAN CHAZE

mots croisés

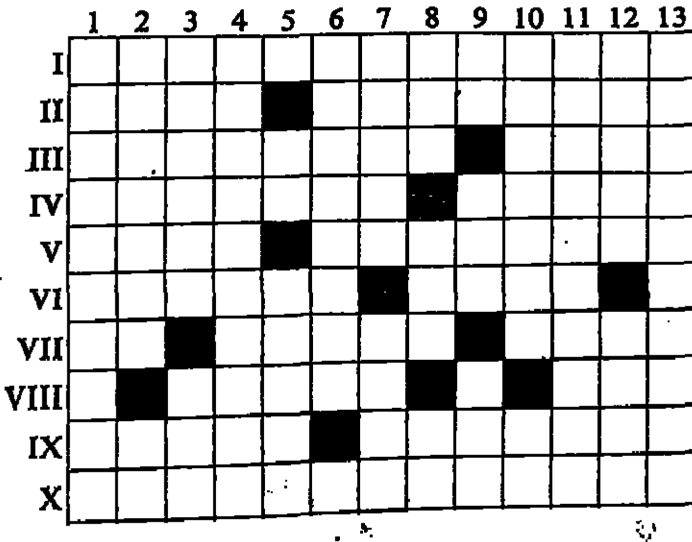
N° 626

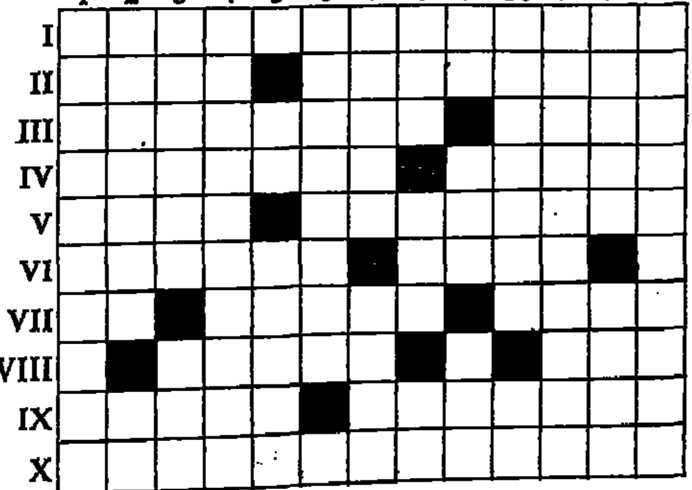
HORIZONTALEMENT

I. Ancien petit Satan. – II. Il faut l'avoir à l'œil. On n'y chôme pas, en général. – III. Remise sur le chas. Un des deux termes de la négligence. – IV. Mettre au courant. S'emploie beaucoup et on vous la souhaite bonne. – V. Peu à peu démodée. Changent les têtes. – VI. Sujet volant bien identifié. Ce n'est pas moi. – VII. Symbole. Enferment. Tout seul, c'est le tracteur. – VIII. Disparues. Petit chez Garnier. – IX. Gouverna à l'Est. Rassemble les anciens. – X. Doublement égale.

VERTICALEMENT

1. Fait d'innocentes victimes. – 2. Donner à penser. Doublé. – 3. Refusas. Mesure. – 4. Prit l'air malgré lui. – 5. Bien taillé pour qu'il soit beau. Ascendant. – 6. Portion particulièrement réduite. – 7. Fera haro. Fis une tentative. – 8. Preuve partielle. D'ici. Fait régner l'ordre. – 9. On cherche à s'y instruire. Montre les dents. Tout la regarde, d'après elle. – 10. Fis tout échouer. En croix. – 11. Serai trop bavard. – 12. Dernier des derniers. Fera boire. – 13. Une obligation par exemple.





SOLUTION DU N° 625

Horizontalement

I. Récalcitrant. – II. Éboueur. Iseo. – III. Florilège. Mû. – IV. Rôle. ONU. EOR. – V. Au. Orteils. – VI. Ciblât. Docte. – VII. Télécinéma. – VIII. Asc. Leur. Pot.– IX. Stars. Pare. – X. Russie. Badin. – XI. Epaississent.

Verticalement

1. Réfractaire. – 2. Eblouies. Up. – 3. Cool. Blessa. – 4. Auréole. Tsi. – 5. Lei. Raclais. – 6. Culottières. – 7. Irène. Nus. – 8. Guider. Bs. – 9. Ric. Lom. Pas. – 10. As. Escapade. – 11. Nemo. Orin. – 12. Tourmentent.

FRANÇOIS DORLET

anacroisés ®

N° 628

Horizontalement

1. AEFILLUV. – 2. AACEINS (+ 1). – 3. EEGGORRU. – 4. EIILNTU. – 5. CEEILNT (+ 1). – 6. EHINTTU. – 7. AAEMRSSU (+ 4). – 8. ACEIPRSU. – 9. AAEENST. – 10. BEEINNRU. – 11. EEGLSTU (+ 1). – 12. ABEILMT (+ 1). – 13. AACRSSTT. – 14. BHLOSTU. – 15. AEEEILRT. – 16. CEEENOS. – 17. AEINNORS (+ 2). – 18. AEIPRSU (+ 5). – 19. EEELSTX.

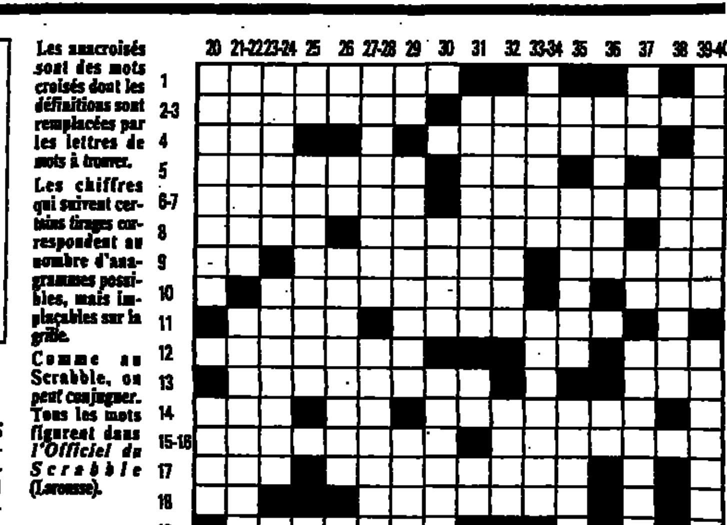
Verticalement

20. AACDFHRU. – 21. EEILSSU (+ 1). – 22. ACINOPTT. – 23. AENSTU (+ 2). – 24. AAADMNR. – 25. EIRSSSTU (+ 2). – 26. AABIORTT (+ 2). – 27. AACEELTU. – 28. AACERUX. – 29. AAEGLNRT (+ 2). – 30. EEHSST. – 31. AEEENSSV. – 32. EGIMNPTU. – 33. ABIOTT (+ 1). – 34. LLNOSUU. – 35. CEHLSU. – 36. EEGLOS (+ 4). – 37. BEINNOS. – 38. BEELORSU. – 39. AAIILPRR. – 40. ACERSUU.

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



SOLUTION DU N° 627

1. EGYPTIEN. – 2. MONDAIT (DOMINAT). – 3. NADIRAUX, ayant trait au nadir. – 4. BARMAID. – 5. LABRITS (TRIBALS). – 6. EXHALA. – 7. TOSSENT (TESTONS). – 8. GYNECEES. – 9. EJECTEES. – 10. ENLIERA (LANIERE, ALIENER). – 11. AGNELIN, peau d'agneau avec sa laine (ENLIGNA). – 12. USABLE. – 13. FOUTENT. – 14. BALTIQUE. – 15. LIASSES (LAISSES, SALISSE, SILASSE). – 16. ISEROISE (SOIERIES). – 17. ARRISEE (SERIERA, REERAIS). – 18. EXULCERA, ulcéra peu profondément. – 19. EXONDAT, émergeât. – 20. EMBATUE, cerclée à chaud. – 21. OUABAINE. – 22. JERSIAIS. – 23. YPRESIEN, d'Ypres. – 24. CLABOTER. – 25. TRAVESTI (VITRATES). – 26. ENQUISE (EQUINES, NIQUEES, QUINEES). – 27. ENDETTER (TENDRETE). – 28. SALIFERE (FELERAIS, FERIALES, FLAIREES, ALIFERES). – 29. MILADY. – 30. FILIALE (FAILLIE). – 31. GEOLIER. – 32. NABATEEN. – 33. CUESTAS (SUÇATES, ASTUCES). – 34. AXIALE. – 35. LIESSES (LISSEES, SESSILE). – 36. TISONS. – 37. NOTASSE (SONATES).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET

هكذا من الأصل

SANS VISA

LA TABLE

Moules charentaises

La mouclade, avec une pointe de curry ou, plus rustique, l'éclade

LA moule est l'un des coquillages les plus connus, et de longtemps puisque la mytiliculture était connue des Romains. Mais cette culture était celle des bancs naturels qui produisent de petites moules de mince saveur, alors que celle dite des bouchots, née en l'an 1235 en Charente, donne des moules d'une extrême qualité.

C'est le naufrage d'un bateau irlandais s'échouant dans l'anse de l'Aiguillon, proche de La Rochelle, qui l'occasionna. Un survivant, le marin nommé Walton, s'installa dans le pays. Pour vivre il décida de chasser. Ayant remarqué que certains oiseaux de nuit volaient bas, il planta des piquets dans la vase, reliant un énorme filet. Au bout de peu de temps Walton s'aperçut que de jeunes moules, le naissain, s'étaient fixées sur ces pieux et constata que celles-ci grossissaient plus vite sur ces piquets que sur les bancs naturels. Ces pieux que les autochtones appelaient *bouchots* (de *bout*, clôture, et de *chaot*, bois, d'après Locard). Une nouvelle industrie était née.

On reconnaît les moules de *bout-chaot* à ce qu'elles ont leurs deux bords différents, celui de la charnière étant concave alors que le bord opposé est légèrement convexe. Ce sont incontestablement les meilleures et celles des Charentes, de chair jaune et grasse emplissant l'intérieur des deux valves, incomparables. A condition d'être fraîches et acceptées par l'inspecteur sanitaire de salubrité.

La préparation classique, la plus fréquente aux cartes parisiennes, ce sont évidemment les moules marinière. Mais la Charente peut se flatter de deux recettes typiquement régionales.

La mouclade est la plus connue, la plus exportable. Les moules, ouvertes en casserole, à feu doux, sont à demi écoquillées puis cuites dans un roux blanc mouillé de leur eau tamisée. Hors du feu, à cuisson, on ajoutera un jaune d'œuf délayé, un peu de curry et un jus de citron. C'est cette pointe de curry qui fait le charme de la mouclade que découvrit dans un petit hôtel de la pointe de l'Aiguillon l'inspecteur Maigret (et probablement avant lui Simenon lui-même durant son long séjour dans la région). Trop souvent et à tort, on aromatise avec du safran (alors que celui-ci n'est point venu le premier à La Rochelle, port importateur des épices orientales comme le curry !) Mais il y a des variantes : on peut la « crémer » légèrement, l'aromatiser au pineau (comme Yannick Mairand au *Relais* de Boutenac-Touvent, tél. : 46-94-13-06). Notez aussi les bonnes adresses du *Soubise* (Lilyane Benoit, à Soubise, tél. : 46-84-92-16), de l'*Auberge de la Rivière* aux Portes-en-Ré (tél. : 46-29-54-55), de l'*Hôtel des Bains* (à Boyardille, île d'Oléron, tél. : 46-47-01-02).

Mais il est un autre plat d'exaltation des moules charentaises et c'est l'éclade ! Le meilleur à mon avis.

Plat rustique et de plein air, il s'agit d'une épaisse planche de bois piquetée de petites pointes, de façon que l'on y puisse étaler les moules, ventre en dessous, bien serrées les unes contre les autres. On y sème par-dessus des aiguilles de pin que l'on enflamme. Le feu fait ouvrir les coquillages et il suffit de quelques coups de soufflet pour chasser les aiguilles carbonisées. On prend à pleines mains les moules brûlantes et on les mange avec des tartines de gros pain campagnard beurrées : une merveille ! Cela salit les mains mais réjouit le cœur, arrosé d'un gros-plant bien frais.

Je ne connais qu'un restaurant proposant l'éclade, et c'est *Le Tourne-broche* (56, av. Charles-de-Gaulle à Rochefort, tél. : 46-99-20-19). Mais vous en trouverez sans doute d'autres en vagabondant à travers ce département de la Charente-Maritime, où vous découvrirez peut-être aussi le vin de l'île de Ré, les plats de « cagouilles » (escargots) et bien d'autres merveilles inconnues ou oubliées, de la fricassée d'anguilles à la chaudrée, en passant par le ventre de veau à la mode de Saint-Jean-d'Angély, dégusté à *La Gratienne* (route de Breuillet à Mornac-sur-Seudre, tél. : 46-22-73-90) chez Mireille Forgerit, bien digne du « papa Forgerit » que les gourmets parisiens ont bien connu rue de Verneuil, chez *Les Copains*.

LA REYNIÈRE

Dans le Poitou

De moins en moins, hélas ! le régionalisme gourmand s'annonce aux cartes des bons restaurants. En Poitou, ils n'osent même plus indiquer « lumas » (nom local) pour leurs escargots. Si vous traversez le département de la Vienne, notez pourtant :

La Grillade à Naintré

A 9 kilomètres au sud de Châtellerault, une auberge de bord de route où vous trouverez les lumas (pardon, les escargots) farcis, entre la sole aux cèpes et le gigot de canard farci. Menus de 69 à 140 francs et carte.

► *LA GRILLADE*
Naintré,
Tél. : 49-90-03-42.
Fermé dimanche soir.
A.E.-D.C.-C.B.
Chiens acceptés.

La Charmille à Châtellerault

C'est le restaurant de l'Hôtel Moderne, lui-même très confortable (insonorisé), ouvrant sur un jardin fleuri, de tons chauds et où de larges baies coulissantes laissent entrer le soleil aux beaux jours. La cuisine de Christian Proust suit bien les saisons et s'attache aux bons produits avec, dans son modernisme, un léger rappel du terroir comme ce râble de lapereau à l'ail vert et aux cives, ou le sauté de ris de chevreau et langue d'agneau. Très intéressante cave, notamment de vins de Loire. Des menus (140 et 220 francs) et carte (compter 300/400 francs).

► *LA CHARMILLE,*
74, bd de Blossac
à Châtellerault
Tél : 49-21-30-11
Fermé mercredi.
C.B.-D.C.-A.E.
Chiens acceptés.

La Grimolée à L'Isle-Jourdain

Au bord de la Vienne traversant son jardin, des plats de cuisine simple : pâté de lapin aux pruneaux, chevreau rôti à l'ail doux. Un excellent foie gras chaud au pinot et des desserts de grand-maman. Menus de 80 à 210 francs et carte. Fermé mardi soir et mercredi.

► *LA GRIMOLÉE*
Port-de-Salles,
6 km au sud de L'Isle-Jourdain.
Tél. : 49-48-75-22.
Carte Bleue.
Chiens acceptés.

Le Connestable à Lussac-les-Châteaux

Là encore, une halte villageoise en bord de Vienne. Escargots farcis, andouillette grillée, truite au Noilly, jambon braisé au pinot, civet de sanglier en saison. Nombreux menus de 70 à 210 francs et carte.

► *LE CONNESTABLE*
Chandos
Pont-de-Lussac,
Tél. : 49-48-40-24.
A.E.-D.C.-C.B.
Chiens acceptés.

Saint-Hilaire à Poitiers

Dans la « capitale », entre le Maxime (4, rue Saint-Nicolas. Tél. : 49-41-09-55), un classique, et les Armes d'Obernai (19, rue Z. Ranc. Tél. : 49-41-16-33) où Denise Husser mêle les classiques alsaciens aux petits crus du haut Poitou, voici une adresse originale, une salle voûtée de style roman dont le chef-patron, M. Point, porte avec un gentil brio ce nom illustre et propose la cassolette de petits gris, une matelote poitevine, une tourtière de volaille aux morilles, les petits farcis poitevins. Menus à 95, 125 et 145 francs et carte.

► *LE SAINT-HILAIRE,*
65, rue Théophraste-Renaudot,
86000 Poitiers,
Tél. : 49-41-15-45.
Fermé dimanche et lundi midi.
Carte bleue.

L.R.

VOYAGES

Le Jutland dans une île

Suite de la page 9

Ainsi à l'est, au surplomb d'un large bras maritime, en va-t-il du manoir (avec tombe, là encore) de Jenle où vécut et combattit le bouillonnant Jeppe Aakjaer (1866-1930), chantre du Jutland et défenseur du misérable paysan.

Oui, même à Mors, décidément, le vent tourne. Ou plutôt, le vent fait tourner. Depuis qu'il y a huit ans, là aussi pionnier en la matière, Bent Dupont a installé la première éolienne de grande taille au sud de l'île, les « moulins à vent », comme on les nomme plus classiquement, se sont multipliés. L'électricité produite par chacun est revendue au réseau collectif, et les hauts mâts blancs partiellement subventionnés au nom de la défense de l'environnement ont fleuri tout autour du fjord, tournant au rythme lent d'une demi-rotation à la seconde, comme autant de signes d'une autre moisson.

Un matin, cependant, c'est comme une sorte de fête étonnée : le vent a cessé de souffler. Les eaux hier moutonneuses se sont transformées en un miroir ensoleillé, unissant dans un seul reflet l'île aux rives adverses, si intensément qu'on s'imagine traverser le fjord à pied, cheminant vers les trous de lumière formés par de réguliers petits bâtiments parallélépipédiques d'un blanc éclatant, comme chaulés seulement de la veille : les églises.

JEAN-LOUIS PERRIER

Carnet de route

Bien que le tourisme soit la quatrième industrie danoise, les Français s'inscrivent si loin derrière les touristes nordiques, Allemands et Néerlandais, dans leur fréquentation du pays, que le bureau de tourisme parisien a été fermé. Indicatif téléphonique du Danemark : 45. La couronne vaut environ 0,9 F.

• La distance de Paris à Nykōbing par la route est d'environ 1 350 km. Vols quotidiens au départ de Paris avec changement d'appareil à Copenhague pour l'aéroport de Thisted à une cinquantaine de kilomètres de Mors. Prix à partir de 2 700 F.

• Renseignements et documentation plus complets au Mors Turistbureau, Havnen 4, DK 7900, Nykōbing M. Danemark.
Tél. : 97-72-04-88.
Fax : 97-72-55-82.

• L'île de Mors recèle peu d'hôtels. A Nykōbing, dans un superbe bâtiment ancien donnant sur le port, le luxueux Pakhuset (tél. : 97-72-33-00), et, sur la plage, une confortable auberge de la jeunesse (tél. : 97-72-06-17). L'auberge de Faeggesund (Faergekro) est renommée pour ses anguilles frites. De nombreuses maisons et quelques chaumières sont louées à la semaine durant l'été. S'adresser au bureau de location du Limfjord à Struer (tél. : 97-85-16-85).

• Le fjord offre de nombreux ports aux plaisanciers et aux pêcheurs. Location de bicyclettes dans l'île.

• Avec le *Guide bleu* Danemark, emporter les œuvres de Saxo Grammaticus : *Amlethus*, 76 p., 70 F (avec des notes passionnantes du traducteur Jean-Pierre Troadec) ; et *Hadingus*, 76 p., 50 F, tous deux chez Folle Avoine. Ainsi que les œuvres de Jens Peter Jacobsen : *Mogens, et autres nouvelles* 142 p., 72 F ; *Marie Grubbe*, 224 p., 98 F, tous deux chez Ombres, ainsi que *Niels Lyhne*, 326 p., 41 F, chez Stock. Un roman contemporain enfin, se déroulant dans l'île, d'un auteur y vivant, Jens Smaerup Sōrensen : *le Destin d'un musicien*, 222 p., 110 F, chez Arcane 17.

SOCIÉTÉ

Une série de délits commis par des réfugiés albanais

Les « mauvais garçons » de Tirana

L'histoire des réfugiés albanais appartient désormais, en partie, à la rubrique des faits divers. Une poignée de ces exilés se sont en effet rendus coupables, depuis quelques jours, d'une série de délits. Quatre d'entre eux, dans la nuit du 22 au 23 août, ont ainsi participé à l'agression d'une jeune fille de seize ans à proximité de la gare Rive gauche de Versailles. Selon les premières informations recueillies, l'un des agresseurs s'est livré à des attouchements sur cette adolescente tandis que l'un de ses camarades immobilisait celle-ci et que les deux autres assistaient à la scène.

Placés en garde à vue au commissariat de police, ces quatre Albanais devaient être déférés au parquet du tribunal de grande instance de Versailles dans la matinée du vendredi 24 août. Deux de ces exilés étaient hébergés depuis quelques jours dans un hôtel de la ville avec leurs femmes et leurs enfants après avoir quitté le centre de transit de Mourmelon, dans le département de la Marne.

Quelques jours auparavant, un groupe de jeunes célibataires résidant au Centre d'éducation surveillée d'Emancé, dans les Yvelines, avait fracturé les portes des chambres d'un pavillon inoccupé. Dimanche dernier, deux Albanais pénétraient dans l'appartement d'un éducateur, s'y installaient tranquillement, prenant le temps de se faire un peu de cuisine et d'user du téléphone... *Là* encore, les auteurs du délit ont été entendus par la police et sont l'objet d'une poursuite judiciaire pour violation de domicile et vol.

Cinq semaines après l'arrivée des cinq cent quarante-trois Albanais en France, l'impression de plusieurs responsables de leur accueil se confirme ainsi tristement : quelques dizaines de « mauvais garçons » se sont glissés parmi les réfugiés. M. Paul Dall'Acqua, responsable du Centre d'Emancé, avait très vite détecté *« quelques cas lourds »* et se demandait, voilà deux semaines : *« Vont-ils entrer en délinquance ? »* Les dérapages de ces derniers jours apportent un début de réponse.

Mais tous les réfugiés albanais ne se singularisent pas par leur inconduite. Pour ne prendre que l'exemple du département des Yvelines, trente-trois d'entre eux, accueillis dans un centre de jeunes travailleurs d'Achères, *« se tiennent remarquablement »*. En revanche, la préfecture indique que, sur la centaine de réfugiés hébergés soit à Versailles, soit au Centre d'Emancé, de vingt à trente personnes – *« dont on ne connaît strictement rien de leur passé à Tirana »* – posent des problèmes.

Les autorités espèrent venir à bout de ces difficultés en séparant au plus vite les *« gens manifestement peu recommandables »* des réfugiés décidés à s'intégrer après avoir renoncé, pour certains, à leur rêve américain.

LAURENT GREILSAMER

Le sourd-muet aux kiosques

La première fois, tout s'était bien passé. Le butin n'avait pas dépassé 800 francs mais personne ne l'avait remarqué autour du kiosque du 73, boulevard de Strasbourg à Paris (10ᵉ). Pas vu, pas pris. Quelques heures plus tard, mardi 20 août, Alain Leblanc a eu moins de chance. Il ne s'est pas rendu compte qu'il faisait du bruit. Il n'a pas non plus senti venir le marchand de journaux du 212, avenue Jean-Jaurès (19ᵉ) qui, comme chaque matin à 5 h 30, venait ouvrir. Rien vu, rien entendu.

Quand la police est arrivée, il a avoué sans difficulté. Il a suffi de trouver un interprète en langage gestuel. Car, à dix-neuf ans, Alain Leblanc est sourd-muet. Sourd-muet et récidiviste. En juin déjà, il avait été interpellé pour des *« chapardages »* dans d'autres kiosques. La police n'a donc pas été trop prise au dépourvu. *« On a déjà vingt-neuf ethnies sur Paris, avec lui ça fait trente »*, commentera simplement un policier. Entendu le 22 août en comparution immédiate, son jugement a été remis au 19 septembre. En attendant, il a été placé sous mandat de dépôt.

Le même jour, les policiers avaient fait, cette fois, une vraie découverte : les gitanes soporifiques. L'une d'elles, venue réaliser des incantations chez une vieille dame, lui a proposé de boire un verre. Avec, en guise de philtre, un puissant somnifère. Au réveil, la victime n'a pu que constater le vol et le signaler à la police qui s'est immédiatement intéressée à l'affaire.

A la PJ aussi, c'est le mois d'août...

N. H.

COMMUNICATION

Après la libération de M. Hoss

La SFP poursuit sa grève contre les licenciements

La nuit de mercredi 22 à jeudi 23 août a été longue à la Société française de production (SFP). Longue à en paraître interminable à la poignée de salariés – parmi lesquels des responsables syndicaux – qui jugeaient d'avance inutile, sans issue, le coup de force *« désespéré »* de grévistes venus, à l'issue d'une assemblée générale, séquestrer leur président. *« Mais que nous restait-il d'autre*, confiait un participant, *pour enrayer le mécanisme infernal déclenché le 13 juin dernier lorsque le conseil d'administration de la société a approuvé la suppression de cinq cents emplois sur près de deux mille ? »*

M. Jean-Pierre Hoss, pourtant visiblement touché par les témoignages, tantôt révoltés, tantôt paniqués, de salariés déjà prévenus de leur licenciement, n'a rien concédé d'un plan préparé de longue date, et en accord avec les autorités de tutelle. *« Il y va de la survie de l'entreprise »*, déclarait-il au mois de juin (*le Monde* du 15 juin). *« C'est la condition indispensable au redressement de la société »*, a-t-il répété tout au long de la nuit et lors des nouveaux échanges avec le personnel qui se sont poursuivis toute la matinée de jeudi et qui ont finalement abouti à sa libération après dix-huit heures de séquestration.

Le plan est effectivement entré en application. Dans la journée, les différents services ont reçu la liste des personnes visées par la réduction des effectifs : au total cinq cent cinquante-six salariés issus de tous les secteurs (la production, la vidéo, le film, la construction de décors) et des différents métiers : techniciens de laboratoires de films, monteurs, décorateurs, électriciens, costumières... Première information du personnel avant l'envoi, dans les jours prochains, des lettres recommandées.

Les syndicats ne l'entendent pas ainsi qui, lors d'une nouvelle assemblée générale, ont invité jeudi après-midi tous les salariés à rendre à leur chef de service le premier avis de licenciement qui leur a été transmis. L'application de ce plan mettrait la SFP hors d'état de fonctionner, répètent-ils, citant notamment le rapport de l'expert-comptable du comité d'entreprise selon lequel *« les licenciements ne permettront pas le retour à l'équilibre »*. La CFDT, elle, rappelle sa lettre ouverte du 21 juin au premier ministre, aux ministres de tutelle et présidents des sociétés de service public demandant *« l'ouverture d'une table ronde de l'audiovisuel public »* pour définir de façon concertée la place de l'outil public de production. Une table ronde que ni les pouvoirs publics ni les responsables de chaîne ne semblent tentés d'organiser.

Jeudi soir, alors même que la grève était reconduite pour une durée de vingt-quatre heures, certains se raccrochaient à la petite brèche ouverte par M. Hoss qui, proposant des négociations secteur par secteur, a envisagé – très prudemment – de *« récupérer quelques emplois »*.

ANNICK COJEAN

La rentrée des chaînes publiques

Antenne 2 met l'accent sur les magazines et la fiction française

« Antenne 2 est une chaîne publique et heureuse de l'être », a déclaré d'emblée le directeur général d'A 2, M. Jean-Michel Gaillard, en présentant, jeudi 23 août, les programmes de la rentrée. Un service public attaché plus que jamais à marquer sa *« différence »* par quelques paris risqués à 20 h 30 (la poursuite du magazine « Envoyé spécial » le jeudi, le retour d'une « Heure de vérité » transformée le lundi), la diversification des magazines et documentaires et un penchant avoué pour le débat sur l'époque. Un service public fier surtout, a déclaré M. Gaillard, d'une déontologie de l'information qui exclut *« les faux-semblants, le sensationnel, la mise en scène et l'esbrouffe »*.

Car c'est sur l'information que s'est le plus longuement étendu le directeur de la chaîne, dont l'annonce la plus importante a concerné la présentation, en alternance du journal de 20 heures par Bruno Masure et Henri Sannier. L'occasion pour le directeur de la rédaction, Claude Carré, d'un coup de colère à propos des jugements sévères portés depuis quelques jours par les dirigeants de TF 1 sur Bruno Masure, qualifié de *« rigolo du week-end »*. Un discours *« proche de la diffamation »*, a-t-il déclaré, en affirmant que l'accord avec le journaliste avait été conclu dès le mois de juillet.

Le cinéma d'Antenne 2 n'est plus en vedette puisqu'il n'apparait à 20 h 30 que le mardi – suivi il est vrai, une fois par mois, d'un magazine réalisé par la même équipe que celle de « Cinéma-Cinémas ». On lui préfère trois jours par semaine une fiction originale, y compris le samedi soir, la chaîne prévoyant en effet la création en 1991 de trois cent quarante heures de fiction. Le nombre de magazines en soirée va également doubler. Le lundi soir (22 h 15) sera consacré aux années 90 et proposera alternativement les Carnets de route de Christine Ockrent, « Santé sur A 2 », des documentaires de société et, une fois par trimestre, « Génération 90 » d'Antoine de Caunes. Le mercredi soir renouera avec l'histoire et les débats. Le rendez-vous « De mémoire d'homme » (22 h 15) attirera notamment la collaboration de Bernard-Henri Lévy et d'Alain de Sédouy et « Témoins de nuit » (23 h 30) proposera notamment « Café Viennois », une émission imaginée par Jean-Marie Colombani et le magazine *Globe*, réalisée par Alexandre Tarta avec l'ambition de faire se rencontrer politiques, intellectuels et éditorialistes.

Restent les variétés, notamment la fête *« baroque »* proposée le samedi soir, après la fiction, par Frédéric Mitterrand ; celles du vendredi soir – *« drôles »* – juste avant l'émission littéraire de Bernard Rapp (« Caractères ») ; et celles de Thierry Ardisson, le samedi à 18 h 30, (« Télé-Zèbre ») juste après le « Hit NRJ » ravi à TF 1. Mais si l'on sait encore qu'Eve Ruggiéri fera tous les soirs (18h) un petit feuilleton bibliographique, on ignore tout des préparatifs de Claude Sérillon pour la tranche 19h-20h, prête uniquement pour la Toussaint et de l'émission de Bernard Pivot... en vacances jusqu'à Noël prochain.

□ **M. Parretti poursuit son rachat de MGM.** – Pathé Communications, filiale américaine du groupe de M. Giancarlo Parretti, poursuit sa tentative de rachat de la Metro-Goldwyn Mayer. La société vient en effet de verser, comme elle s'y était engagée, 50 millions de dollars d'avance aux actionnaires de la MGM. Cela porte à 303 millions de dollars les avances – non récupérables en cas d'échec de la transaction – déjà versée, par M. Parretti. Pathé Communications doit encore verser 50 millions de dollars le 20 septembre et le solde, 950 millions de dollars, avant le 23 octobre.

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction :
Daniel Vernet
Administrateurs délégués :
Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef :
Bruno Frappat,
Jacques Amalric,
Jean-Marie Colombani,
Philippe Herreman,
Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuvé-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, nº 57 347
ISSN :0395-2037

Le Monde
PUBLICITE S A
André Fontaine, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans, directeur du développement
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1)45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Téléfax : 45-55-04-70. - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20.

ABONNEMENTS — PP.Paris RP

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMBOURG	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	400 F	572 F	790 F
6 mois	780 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 400 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, RENVOYER CE BULLETIN Accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO
SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois □ 6 mois □ 1 an □
Nom : ________ Prénom : ________
Adresse : ________
________ Code postal :
Localité : ________ Pays :
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie
021 MON 01

هكذا من الأصل

CULTURE

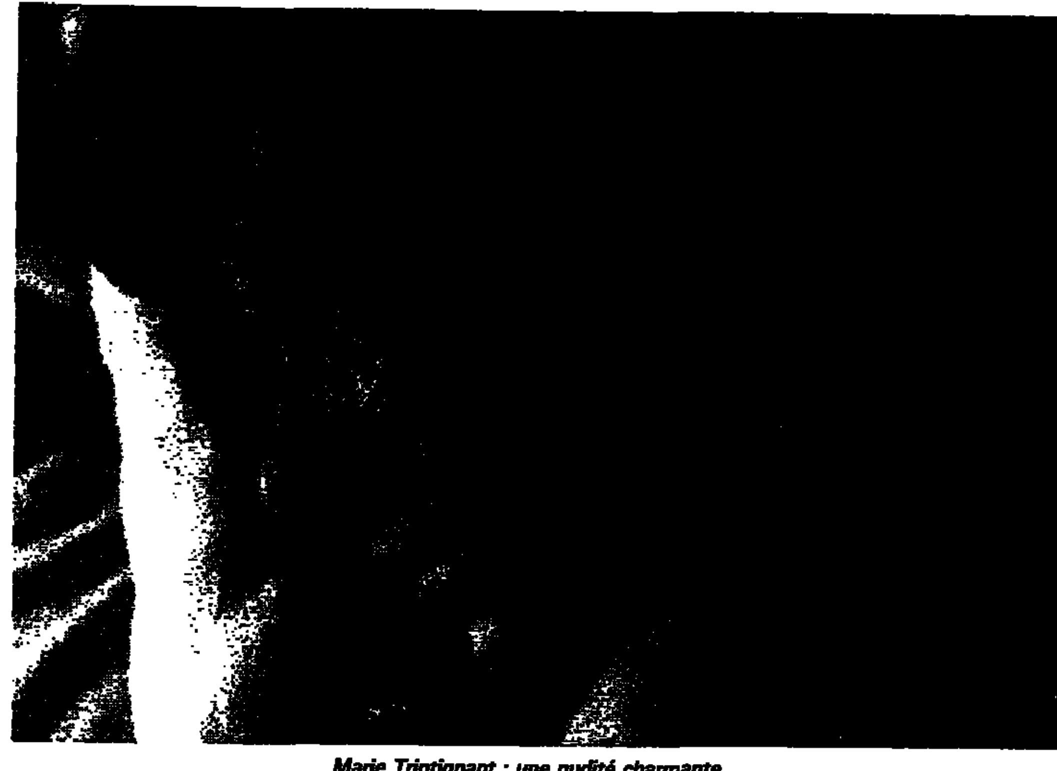
CINÉMA

Musique de chambre

Un homme, une femme, un huis-clos amoureux, une « Nuit d'été en ville »... Ce serait encore plus beau s'ils faisaient plus l'amour et moins la conversation

Bien sûr, une musique de chambre accompagne cette *Nuit d'été en ville* : les deux premiers mouvements du *Quatuor n° 1 opus 112* de Camille Saint-Saëns qui caressent opportunément le huis clos disert de deux jeunes amants . Michel Deville, en intense complicité conjugale avec sa scénariste-dialoguiste Rosalinde Deville, raconte la première nuit, l'été, en ville, d'un pépiniériste et d'une jolie prof de collège. Ils viennent de se rencontrer, ne savent rien l'un de l'autre, à peine leurs prénoms. Ils ne savent rien, sinon qu'ils sont nus, que leurs peaux se sont reconnues, leurs corps apprivoisés, et qu'en quelques heures d'obscurité, d'intimité, ils vont vivre toute une vie de couple, c'est-à-dire l'éternité.

Proposition séduisante développée avec délicatesse, intelligence, virtuosité. L'appartement d'Emilie (Marie Trintignant), où l'a rejointe Louis (Jean-Hugues Anglade), assez bourgeois, assez province, manquant un peu de naturel dans sa blondeur calculée de bois patinés, n'est pas circonscrit au seul lit, vaste, sans plus ; blanc comme la page où vont s'inscrire des souvenirs d'étreintes. On y voyagera au long cours de la nuit. Les pièces, salon, bureau, salle de bains, cuisine, seront les escales d'une traversée amoureuse assez déconcertante dans son insolite sagesse raisonneuse.



Marie Trintignant : une nudité charmante

L'amour du discours

Ce qui est beau, c'est que l'univers autour, dehors, n'existe pas. Les fenêtres sont aveugles, l'amour aussi, dit-on. La bande-son (Philippe Lioret, Michel Barlier) joue le jeu à merveille : grain des voix aussi velouté que celui des peaux, silences (rares) habités, rumeurs lointaines de la ville parvenant dans les seuls instants où les heureux reclus s'éloignent l'un de l'autre, se déprennent... L'image (de Bernard Lutic) n'est pas moins réussie, soulignant la courbe des sentiments avec des éclairages d'humeur changeante, halo doux d'une lampe, noir sec après le déclic d'un interrupteur, pénombre propice aux câlins apaisés.

Pour autant le pari devillien est-il tenu ? Pénètre-t-on pour de bon le mystère chimique, cosmique du coup de foudre ? Non. Hélas ! non. Car au réservoir des sens s'est substitué le déversoir des mots. La rhétorique prend méchamment le pas sur l'érotique, on est suffoqué, asphyxié, noyé de paroles, et le discours sur l'amour débouche sur l'amour du discours.

Louis : *« C'est quoi le désir, pour toi ? »*.

Emilie : *« C'est quand mon corps se recroqueville d'être seul, c'est quand mon ventre se crispe sur une absence, quand cette absence emplit toute ma tête, absorbe toutes mes forces, c'est être pleine d'un manque »*

Louis : *« Mais puisque je suis là. »*

Emilie : *« Mais puisque tu partiras... C'est de te retenir prisonnier à l'intérieur de moi, garder ton odeur sur mes lèvres, sur mes doigts... De rester ouverte, glissante, tiède... »*

Louis : *« De moi ? »*

Emilie : *« Oui, je crois... Et pour toi, c'est quoi ? »*

Certes, ils causent bien, l'enseignante et le jardinier, mais surtout, ils causent trop ! Par l'extrême légèreté de sa caméra, par la fluidité subtile de sa mise en scène, Michel Deville avait pourtant contourné l'écueil le plus prévisible, celui de la théâtralité. Il n'a pas pu éviter les dangers de la logorrhée. Le suspense onirique du *Paltoquet*, le labyrinthe littéraire de *la Lectrice* n'étaient pas moins maîtrisés que cette *Nuit d'été en ville*, mais plus libres, plus généreux, transcendés par l'humour. Et bizarrement, beaucoup plus sensuels que cette ode au charnel figée dans sa grâce bavarde.

Les comédiens d'ailleurs ne sont pas tout à fait à l'aise. Marie Trintignant prend, si l'on ose dire, son travail à bras le corps. Elle est sérieuse, attentive à bien faire, avec des gestes un peu raides, une nudité franche, charmante. On l'a vue plus troublante, plus dangereuse dans des rôles moins fastueux, celui de la petite prostituée d'*Une affaire de femmes*, de Chabrol, notamment.

Jean-Hugues Anglade, pour sa part, n'a pas l'air fort épris. Parfois, il se rhabille et ça n'est pas bon signe qu'on se demande alors pourquoi il porte cet affreux caleçon gris . C'est un très bel acteur pourtant, si remarquable l'an dernier dans le *Nocturne indien*, de Corneau.

Michel Deville vient de publier un court recueil de poèmes aux éditions du Cherche-Midi. L'un d'eux s'intitule : *Credo Decrescendo* :

Je crois en femme.
Fût-ell'futile, je crois en homme
Fût-il futé, mais crois-je en moi
Si peu utile
Si peu huppé
A pein'futile
Et pas futé ?

Si seulement les dialogues d'*Une nuit d'été en ville* avaient eu cette allègre concision...

DANIÈLE HEYMANN

Poème des champs, grimaces des villes

Entre mythe et réalité, « Zan Boko », de Gaston Kaboré se débat dans les contradictions du cinéma africain.

Au rythme d'une légende sans âge, un film magique révélait il y a six ans un jeune cinéaste du Burkina, Gaston Kaboré. *Wend Kûuni* annonçait, par sa forme de conte et son évocation d'un monde hors du temps, le meilleur cinéma africain contemporain – *Yeelen*, de Souleymane Cissé, ou *Yaaba* (en attendant *Tilai*, qui sort cet automne), d'Idrissa Ouedraogo. Dans la splendeur des corps, la noblesse des postures, la dignité attentive que chacun porte à chacun, le commencement de *Zan Boko* emprunte la même voie. Il est question d'un accouchement. D'où la métaphore du titre : *Zan Boko*, qui désigne en mooré, la langue des Mossis, le rituel de l'enterrement du placenta après une naissance, symbole du pacte qui lie chaque homme à sa terre.

Quand l'installation d'immeubles chics destinés à d'arrogants fonctionnaires encercle et étouffe l'antique communauté, tout se dégrade. Pour les villageois, dont le mode de vie est laminé, et pour le film. L'évocation somptueuse d'une société traditionnelle se transforme en comédie polémique dénonçant l'acculturation, la corruption et l'autoritarisme.

Depuis longtemps, l'essentiel du cinéma africain se déchire entre ces deux tendances. La première, « légendaire », a valu à quelques films l'admiration des festivaliers et des cinéphiles européens. La seconde, qui se consacre aux problèmes actuels de l'Afrique, n'a malheureusement toujours pas maîtrisé ses moyens d'expression : chaque personnage devient caricature, et chaque situation un cas manichéen. Sur des scénarios prévisibles, des acteurs souvent novices ne peuvent apporter les nuances qui donneraient vie à leurs personnages.

Kaboré est d'ailleurs conscient de ces travers, lui qui multiplie les ellipses pour tenter d'échapper à la mécanique simpliste du ciné-tract. Et il a quelques raisons de dire que les Européens préfèrent les images d'une Afrique mythique à la description de ses problèmes concrets. Il reste que son film sort en France : il faut bien le juger à notre aune.

Zan Boko, avec ses défauts et ses qualités, concentre les dilemmes auxquels sont confrontés les cinéastes d'Afrique, et les solutions, provisoires, qu'y apporte l'un des meilleurs d'entre eux.

JEAN-MICHEL FRODON

Un entretien avec le réalisateur

La réalité sans fard

« Comment est née l'histoire de ce paysan que la ville rejoint sur son propre terroir ?

– D'une image qui m'a frappé, il y a des années à Ouagadougou. Je visitais des bureaux et, au pied de l'immeuble, j'ai vu une maison rurale semblable à celle du film. Deux cases, une bergerie, une meule : la juxtaposition de deux mondes totalement différents. Cette image résumait brutalement le choc entre deux espaces, deux économies, deux cultures. Ce type de confrontation – qui se vit à la périphérie de toutes les capitales africaines – n'est pas perçu comme un problème. C'est pourtant un facteur de déstabilisation du monde rural, comme l'exode vers les villes.

– Cette approche différente a-t-elle influencé le mode de récit ?

– Oui, nécessairement. Je me suis demandé comment filmer cette communauté dont j'allais montrer les derniers instants, comment faire apparaître ce qui lui est propre, son identité et son héritage culturel. On pouvait facilement raconter l'histoire selon les standards « classiques » de la comédie dramatique. Il m'a paru plus intéressant, et plus juste, d'adapter le style et le rythme de la narration au vécu des personnages, à leur caractère, plutôt que de plier la réalité aux besoins de la narration.

» C'est pourquoi je n'ai pas filmé le moment où le paysan quitte sa concession. La pression qui s'exerce sur lui est si forte, son mode de vie tellement infériorisé, que c'est inéluctable. Ce genre de scène provoque une émotion facile, ça « marche » à tous les coups, mais, à mes yeux, c'est du voyeurisme. J'ai choisi de représenter chaque monde dans ce qu'il a de plus quotidien. Les rituels de salutations par exemple (à la campagne on se rend visite ; en ville les civilités se font par téléphone). J'ai essayé de montrer, à travers des petites choses plutôt que de véritables événements comment ces gens perçoivent des notions essentielles – le rythme de la vie, le mouvement, la durée, la valeur sociale du temps.

Le fossé entre population et dirigeants

– Entre ces deux mondes, une communication est-elle encore possible ?

– L'univers du paysan est imprégné de valeurs anciennes qui réservent beaucoup de place à la convivialité, la disponibilité, la solidarité. La civilisation urbaine se fonde sur un mode de consommation, sur une hiérarchisation sociale très importante. Face au goût de l'essentiel qu'on décèle chez les paysans, les choix des citadins paraissent dérisoires et mesquins.

» Mais tout ne doit pas s'arrêter là. Ce n'est pas parce que le monde rural est mort dans les pays développés qu'il faut considérer comme acquis qu'il va mourir en Afrique, où la conception de l'homme comme élément central de la civilisation pourrait contribuer à rendre la cité plus vivable, moins superficielle.

» Quand *Zan Boko* a été présenté au Niger, fin mai, une émission télévisée montrant comment la nomenclature avait accaparé un quartier nouvellement urbanisé venait d'être censurée. C'est très proche de ce qui se passe dans le film. Dans nos pays, la télévision sert presque exclusivement à diffuser les points de vue de classes dirigeantes, qui ignorent tout des préoccupations de la majorité. Les médias d'Etat entretiennent une sorte de fiction sans rapport avec la réalité. C'est là que le fossé entre la population et les dirigeants apparaît le plus nettement. On ne peut rien construire de durable si on ne met pas l'homme avant toute chose. »

Propos recueillis par
THÉRÈSE-MARIE DEFFONTAINES

THÉATRE

La mission complexe mais non impossible de Bobigny

Une Maison de la culture aux portes de Paris
Un directeur qui ne se plaint pas. Un cas à étudier

A la Maison de la culture de Bobigny, que dirige depuis un an Ariel Goldenberg, un Espagnol d'origine argentine qui a « fait Nancy » (le Festival) et qui connaît tout le monde dans cette maison – l'une des rares à ne pas souhaiter un changement de statut, tout en assumant sa mission de création et de pédagogie, – on verra un Molière : l'Ecole des femmes, *par Alain Ollivier, et* Didascalies, *d'Evelyne Didi. Suivront, entre autres,* la Maman et la Putain, *par Jean-Louis Martinelli, un* Dibbouk *cosmopolite,* le Réformateur, *de Thomas Bernhard, par André Engel. Et plusieurs spectacles de Jean Jourdheuil et Jean François Peyret : une reprise De la nature des choses, d'après Lucrèce, et un ensemble de pièces de Heiner Müller. L'équilibre classique-contemporain est en tout cas gardé.*

« Jean Jourdheuil, *dit Ariel Goldenberg,* est en quelque sorte notre metteur en scène « résident », même si ce n'est pas officiel. J'aime bien fidéliser les gens. C'est par la continuité d'une démarche que se définit l'identité d'une maison.

» La première question à se poser est : Comment se constituer un répertoire, comment aller à la recherche du public ? Dans ce dernier domaine, nous ne sommes pas les plus performants, nous sommes obligés de compter sur un succès après l'autre. Il faut dire qu'avant Bobigny j'ai fait beaucoup de choses un peu partout, mais jamais dans une institution. J'ai dirigé trois théâtres à Buenos-Aires, je suis toujours actionnaire d'une salle privée en Colombie – nous étions au départ une quarantaine et nous avons apporté chacun 300 dollars, – j'étais responsable du Festival de Madrid... Là, je travaillais toujours plus ou moins avec la même équipe, je passais trois coups de fil, et ça fonctionnait. Bien sûr, c'était dans l'éphémère, mais au moins il y avait un maximum de souplesse, de disponibilité, sans rien de systématique.

» Ici, c'est vrai, tout le monde peut travailler à tout, mais on pourrait aller plus loin. J'imagine une sorte de rotation des fonctions, afin de ne pas se laisser embourber. Seulement, la distribution des emplois demeure assez rigide. Je ne me plains pas et je ne tiens pas à changer les structures, je voudrais seulement tirer le maximum du travail que, tous, nous accomplissons vingt heures par jour.

» Dans les pays de l'Est, en tout cas en Tchécoslovaquie, des intellectuels, des artistes sont devenus ministres, conseillers. Pour l'instant, c'est tolérable. Dans six mois, je ne sais pas ce qui va se passer. Je préfère pourtant quand la culture s'empare de la politique plutôt que le contraire.

« Je ne veux pas m'enfermer »

En France, ce n'est pas le cas. La plupart des difficultés que nous rencontrons datent du début des années 80, quand on a commencé à assimiler activités artistiques et activités industrielles, quand le souci d'efficacité économique a dominé. Je ne crois pas en tout cas à l'efficacité d'une réponse technocratique aux questions artistiques. Peut-on vraiment définir avec précision ce que doit être une « bonne » gestion théâtrale ? Quand Peter Sellars, d'ailleurs invité par mon prédécesseur, René Gonzalez, est venu avec *Don Giovanni* et *les Noces de Figaro*, le ministre lui-même m'a mis en garde. Finalement, nous avons presque gagné de l'argent avec ces deux spectacles. Grâce aux sponsors, sans doute, mais il est impossible d'échapper au système des financements croisés. On n'aurait jamais assez d'argent. Les musiques cubaines ont également représenté une bonne opération, parce qu'elles ont mobilisé les gens de Bobigny. Mobiliser une population locale dont le salaire moyen tourne autour de 5 600F par mois n'est pas le but premier ; et, à ce propos, les responsables des collectivités locales sont formidables, mais enfin, il est normal de s'en préoccuper.

» Une maison comme la nôtre a certainement besoin de « coups médiatiques », je le reconnais. Ce n'est pas la base de ma politique. Quand je suis arrivé, à cause de mes activités précédentes, on a dit que j'allais faire du festival international toute l'année. Or l'année 1990-1991 ne comporte que des productions françaises, et je suis fier de donner la grande salle et les moyens d'y travailler à Alain Ollivier. Je le peux parce que la saison dernière a bien marché. Pourtant j'aimerais que vienne Deborah Warner (*Titus Andronicus* aux Bouffes du Nord et prochainement *le Roi Lear* au Théâtre de l'Europe), que revienne Peter Sellars, j'ai un projet avec un musicien marocain... Je ne veux pas m'enfermer. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD

ARTS

Une dation du baron Edmond de Rothschild à l'Etat

Le baron Edmond de Rothschild va remettre une importante collection d'œuvres d'art à l'Etat, en paiement de droits de mutation. Cette nouvelle dation permet aux collections nationales de s'enrichir d'un exceptionnel ensemble de dessins, peintures, meubles et porcelaines du XVIIIe siècle. Elle comprend notamment trois dessins, *Deux études de jeune enfant*, de Watteau, *Psyché et l'Amour*, et *Chat emmailloté*, de Fragonard ; trois tableaux, *le Repas au retour de la chasse* et *les Plaisirs du bain*, de Nicolas Lancret, et *le Déjeuner de chasse*, de Jean-François de Troy. Deux coupes à anses, en argent ciselé, viennent compléter le Trésor de Boscoreale qui appartient au Louvre depuis 1895. Composé de centaines de pièces d'argenterie et de bijoux, cet ensemble, découvert à Pompéi, compte parmi les plus importants de l'orfèvrerie romaine. La dation Rothschild sera présentée à la fin de l'année au musée du Louvre.

Instituée par loi du 31 décembre 1968, la dation en paiement était tout d'abord limitée aux droits de succession dus par des héritiers donataires ou légataires. Elle permettait d'acquitter ceux-ci en remettant à l'Etat des œuvres, tableaux, objets d'art, manuscrits, considérés comme essentiels pour les collections nationales. Le mécanisme a été étendu ensuite en 1973 au règlement des droits de mutation à titre gratuit (donations) et à celui du droit de partage (loi du 28 juin 1982). La dation vise à éviter une vente à l'étranger du patrimoine national et pallie le manque de crédits d'acquisition des musées face à la flambée des prix du marché de l'art.

L'Etat a reçu plus de cent dations, celles de Picasso (1979) et Chagall (1988) se distinguant par leur importance. Le musée Picasso de Paris doit présenter à partir de la mi-septembre une exposition consacrée à la seconde dation des œuvres de l'artiste, provenant de la succession de Jacqueline Picasso, l'épouse de l'artiste, acceptée en mars dernier par les ministères de la culture et du budget (*le Monde* du 16 mars).

Bosc, Chaval et de Gaulle au IXe Salon du dessin de presse et d'humour

Trois rétrospectives marqueront le IXe Salon international du dessin de presse et d'humour, du 21 au 30 septembre prochain, à Saint-Just-le-Martel, dans la banlieue de Limoges (Haute-Vienne).

La première célébrera le centième anniversaire de la naissance de Charles de Gaulle en présentant une exposition de dessins consacrés au général dans sa période présidentielle, de 1958 à 1969, par Jacques Faizant, Bosc, Moisan et Gus. Les deux autres seront consacrées à deux dessinateurs de première grandeur qui ont poussé l'humour noir jusqu'au suicide : Jean-Maurice Bosc et Yvan Le Louarn, dit Chaval.

Trois cent cinquante dessinateurs sont attendus de plus de trente pays, dont ceux de l'ex-bloc socialiste. – *(Corresp.)*

► Salon international du dessin de presse et d'humour, 87590, Saint-Just-le-Martel. Tél : (16) 55-09-26-70.

AGENDA

CINEMAS

VENDREDI 24 AOUT

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Le Crime de lord Arthur Saville (1921), de René Hervil, 16 h ; Charlie Chan à Monte-Carlo (1937, v.o.), d'Eugène Forde, 19 h ; Chien enragé (1949, v.o. s.t. anglais), d'Akira Kurosawa, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

Si vous avez manqué le début : Café, cafés : la Maman et la Putain (1973) de Jean Eustache, 14 h 30 ; Montparnasse 1919-1989 : la Fureur de vivre des années vingt (1963) de Jean-Marie Drot, la Vie de bohème (1942) de Marcel L'Herbier, 16 h 30 ; la Parisienne Publicité Samaritaine, les Bonnes Femmes (1960) de Claude Chabrol, 18 h 30 ; la Forme d'une ville : Paris et le Désert français (1956) de R. Leenhardt et S. Jezequel, Brigitte et Brigitte (1966) de Luc Moullet, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ALEXANDRIE ENCORE ET TOUJOURS (Fr.-Eg., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

L'AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

AUX SOURCES DU NIL (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BIENVENUE A BORD ! (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CADILLAC MAN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CHARLIE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CONTRE-ENQUÊTE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

COUPABLE RESSEMBLANCE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

CRY-BABY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CYRANO DE BERGERAC (Fr., v.f.) : UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

DE HOLLYWOOD A TAMANRASET (Fr.-Alg., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DELIT D'INNOCENCE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LE DÉNOMMÉ (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DOUBLE JEU (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

EXTRÊMES LIMITES (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

FIRE BIRDS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

FREDDY 5 : L'ENFANT DU CAUCHEMAR (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

FULL CONTACT (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

HISTOIRE DE GARÇONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

IMMEDIATE FAMILY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

KILL ME AGAIN (*) (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LENINGRAD COW-BOYS GO AMERICA (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES NOCES DE PAPIER (Can.) : La Pagode, 7e (47-05-12-15).

NOUVELLE VAGUE (Fr.-Suis.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LA NURSE (*) (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE PREMIER POUVOIR (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

48 HEURES DE PLUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RETOUR VERS LE FUTUR 3e PARTIE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

RÊVES (Jap., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA SERVANTE ÉCARLATE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SIDEWALK STORIES (A.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE KING OF NEW YORK (**) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOUCHE PAS A MA FILLE (A., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

TUMULTES (Fr.-Bel.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMOUR POURSUITE. Film américain d'Alan Rudolph, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

FAUX ET USAGE DE FAUX. Film français de Laurent Heneymann : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

GREMLINS 2. Film américain de Joe Dante, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA LIBERTÉ, C'EST LE PARADIS. Film soviétique de Serguei Bodrov, v.f. : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

NUIT D'ÉTÉ EN VILLE. Film français de Michel Deville : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PINOCCHIO ET L'EMPEREUR DE LA NUIT. Film américain de Lou Scheimer, v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE SOLEIL MÊME LA NUIT. Film italien de Vittorio et Paolo Taviani, v.o. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

ZAN BOKO. Film burkinabé de Gaston Jean-Marie Kabore, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THÉATRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

ON SE CONNAIT ? Palais des Glaces (grande salle) (42-02-27-17) (dim. lun.), 20 h 30 (21).

UN FIL A LA PATTE. Palais Royal (42-97-59-81) (dim. soir, lun.) vend., mardi à 20 h 45, samedi à 21 h (17).

LA MÈRE, de Witkiewicz. Théâtre la Main d'or (48-05-67-89), lundi, 21 h. ; dima., 17 h.

THÉATRES

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Adélaïde 90 : 20 h 45.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Pas d'âge pour l'amour : 21 h.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Baloche : 20 h. La France, ta fierté fout l'camp : 22 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Les Versets satiriques : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc : 18 h 30. Bajazet : 20 h 45.

DÉJAZET-T.L.P. (42-85-30-31). Patrick Adler limite les dégâts : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). Plus convivial tu meurs : 21 h.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Jeu de l'amour et du hasard : 18 h 30. La Mouette : 20 h 30. Baudelaire : 22 h 30.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Histoire d'en rire : 20 h 15. Les Bidochons, histoire d'amour : 22 h.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). One-man-show André Lamy : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 30. Théâtre rouge. Viol au-dessus d'un nid de poètes : 20 h. La Vie à deux : 21 h 30.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Une journée chez ma mère : 21 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30.

UVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 21 h.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). On se connaît? : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Un fil à la patte : 20 h 45.

PARC DU PRÉ-CATELAN (JARDIN SHAKESPEARE) (42-72-00-33). Le Médecin malgré lui, le Mariage forcé : 20 h.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Plaît dit Allais : 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Y a Farid Chopel : 20 h 15. Oh, ben oui! : 22 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR-BELLE DE MAI (48-05-67-89). Arène. L'Ecume des jours : 21 h.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Gertrude morte cet après-midi : 20 h 30.

THÉATRE DE PARIS (48-78-52-22). Au secours... tout va mieux! : 20 h 45.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Mata-Hari : 21 h 15.

THÉATRE GRÉVIN (42-33-43-00). Tranches de vie conjugale : 21 h.

TOURTOUR (48-87-82-48). Le Silence de la mer : 20 h 30. Le Spectacle du jeu de l'oie : 22 h 15.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 20 h 30.

CONCERTS

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Nicolas Courtin, Jean-François Fourichon, 18 h 30, 21 h, Guit., Œuvres de Vivaldi, Beethoven, De Falla.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Académie de Saint-Louis-en-l'Ile. 21 h, Dir. Bertrand de Billy, Jean-Marc Phillips (violon). Œuvres de Bach, Vivaldi, Scarlatti, Chostakovitch. Téléphone location : 40-30-10-13.

OPUS CAFÉ (40-38-09-57). Anne Thomas, 22 h, (piano), Silvio Failla (violon), Manuel Solens, Eric Fonteny (violoncelle). Œuvres de Schubert, Strauss, Offenbach.

LES GRANDES REPRISES

ANNA KARÉNINE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'ARDENTE GITANE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

L'ATALANTE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

BABY DOLL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

CÉLINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

(A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LUDWIG (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

JAZZ, POP, ROCK

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Isabelle de Valvert, 22 h 45, ven., sam. Chant, Olivier Hutman (piano), Luigi Trussardi (ctb), Philippe Combelle (batt.).

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Maxim Saury Jazz Music, 21 h 30.

L'EUSTACHE (40-26-23-20). Bondo, Carlos Barretto, Steve Potts, 22 h, Michel Grailler.

JAZZ-CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-34-34). David Moody Quintet, 22 h.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Jimmy Gourley Trio, 22 h. Voc., guit., Dominique Lemerle (basse), Philippe Combelle (batt.).

MÉRIDIEN-MONTPARNASSE (43-20-15-51). Jean-Paul Daine, Tony Bario, 22 h 30. Piano, chant, sax. Café Atlantic.

LE MONTANA (45-48-93-08). Quartet Stardust, 22 h 30, lun. Au bar.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Olivier Franc, 22 h. Sax. Avec Pierre Calligaris et son orchestre.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Christian Rames, 21 h 30.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Patrice Caratini, 23 h. Ctb, Alain Jean-Marie (piano).

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Tago Mago, 22 h 30.

SLOW-CLUB (42-33-84-30). Jean-Paul Amouroux, 22 h, Boggie-woogie.

SUNSET (40-26-46-60). Turk Mauro Quartet, 22 h 30. Sax., Olivier Hutman (piano), Michel Gaudry (ctb), Richard Portier (batt.) Alby Cullaz, Simon Goubert. Les 27 août, 3, 10, 17, 24 septembre, 8, 15, 22, 29 octobre.

THE HOLLYWOOD SAVOY (42-36-16-73). Ingram Washington, 22 h.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Brothers McDaniel, 22 h, Paula Moore, 1 h.

LES CAFÉS-THÉATRES

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. Salades de nuit : 21 h 30. Comment j'ai réussi en amour : 22 h 30. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Jeanne Truchot a disparu : 20 h 15. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Mario d'Alba : 22 h 30.

LE DOUBLE-FOND (42-71-40-20). C'est magique et ça tache : 20 h 30, 22 h et 24 h.

PETIT CASINO (42-78-36-50). Ils nous prennent pour des bœufs, faites passer : 21 h. Je sors de Polytechnique, t'as pas cent balles? : 22 h 30.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). Bonjour les gens : 20 h. Valardy : 21 h 30. Micromocri : 22 h 30.

SUNSET (40-26-46-60). Ken Allen : 20 h.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 25 AOUT

« L'Opéra de Garnier, architecture et décor du Second Empire », 11 h 30, vestibule, statue de Lully.

« L'hôtel de Sully et ses décors », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« Exposition « Le Guerchin » au Louvre », 11 heures, porte Jaujard, pavillon de Flore (D. Bouchard).

« L'île Saint-Louis, de l'hôtel Lauzun à l'hôtel Chenizot en passant par des jardins mystérieux », 11 heures et 14 h 30, métro Pont-Marie (C. Merle).

« Le Louvre, du donjon à la Pyramide, et les appartements royaux », 14 heures, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des antiquaires (Connaissance de Paris).

« Les salons de l'hôtel de Lassay, hôtel du président de la Chambre » (la visite peut être annulée. Tél. le matin au 45-74-13-31. Carte d'identité), 14 h 30, quai d'Orsay (E. Romann).

« Hôtels célèbres du Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul/Le Marais (Lutèce-visites).

« Les halles souterraines anciennes avec leurs caves gothiques », 14 h 45, métro Louvre. Lampe de poche (M. Banassat).

« Le siège du Parti communiste français, chef-d'œuvre d'O. Niemeyer », 15 heures, métro Colonel-Fabien (M.-C. Lasnier).

« Sur les pas des templiers. Rituel d'initiation, vie conventuelle, mort du templier », 15 heures, sortie métro Temple (I. Hauller).

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Le musée J.-J. Henner », 15 heures, 43, rue de Villiers (Paris et son histoire).

« La franc-maçonnerie, des origines à nos jours », 15 heures, entrée du Musée du Grand-Orient, 16, rue Cadet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La Mosquée », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite (approche de l'art).

« La traversée de Paris sur les pas des pèlerins de Saint-Jacques » : 1. – De l'hôpital Saint-Jacques-aux-Pèlerins à la Boucherie (rive droite) », 11 h 30, sortie métro Louvre. 2. – De Saint-Julien-le-Pauvre à Saint-Jacques-du-Haut-Pas (rive gauche) », 14 h 30, square René-Viviani, côté quai de Montebello (Monuments historiques).

« Ateliers d'artistes, jardins et curiosités de Montparnasse », 11 heures et 15 heures, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Notre-Dame et la Sainte-Chapelle, et les riches heures de l'île de la Cité », 14 heures, devant le portail droit de Notre-Dame (Connaissance de Paris).

« De Saint-Michel à Saint-Sulpice », (sortie annulée en cas de mauvais temps), 14 h 15, place Saint-Michel, au pied de la fontaine (L'Art pour tous.)

« Circuit insolite dans le Marais », 14 h 30, 44, rue François-Miron (Sauvegarde du Paris historique).

« Basilique Saint-Denis et monuments funéraires des rois de France », 14 h 45, hall de la station Saint-Denis-Basilique (M. Banassat).

« Vieux quartiers de l'île de la Cité : de la place Dauphine à l'enclos du cloître Notre-Dame », 15 heures, Pont-Neuf, statue de Henri IV (E. Romann).

« Institut de France, coupole, les cinq académies », 15 heures, 23, quai Conti (Tourisme culturel).

« Notre-Dame-de-Paris. Le chantier des cathédrales. Nicolas Flamel et les templiers. Le voyage à Compostelle », 15 heures, sortie métro Cité (I. Hauller).

« Vieux village de Saint-Germain-l'Auxerrois », 15 heures, sortie métro Louvre (Résurrection du passé).

« Les grandes heures des galeries du Palais-Royal », 15 heures, métro Palais-Royal, sortie place Colette (Paris et son histoire).

DIMANCHE 26 AOUT

« Versailles : le potager du roi », 10 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre (Office de tourisme).

« Le Marais, hôtels et jardins. Place des Vosges », 10 h 30 et 14 h 30, métro Bastille, grand escalier Opéra (Art et histoire).

« Cour carrée, pyramide et appartements du Grand Louvre », 11 heures, sortie métro Louvre (D. Bouchard).

« Grande Arche et quartier de la Défense », 11 heures et 14 h 30, dans le hall du RER, sortie L (C. Merle).

CONFÉRENCES

SAMEDI 25 AOUT

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Comment vivre en harmonie à travers les diverses étapes de la vie », par Jean-Noël (qui fera des mancies au public) et Rolande (voyances directes) ; « Les lois psychologiques de la réussite », par Natya.

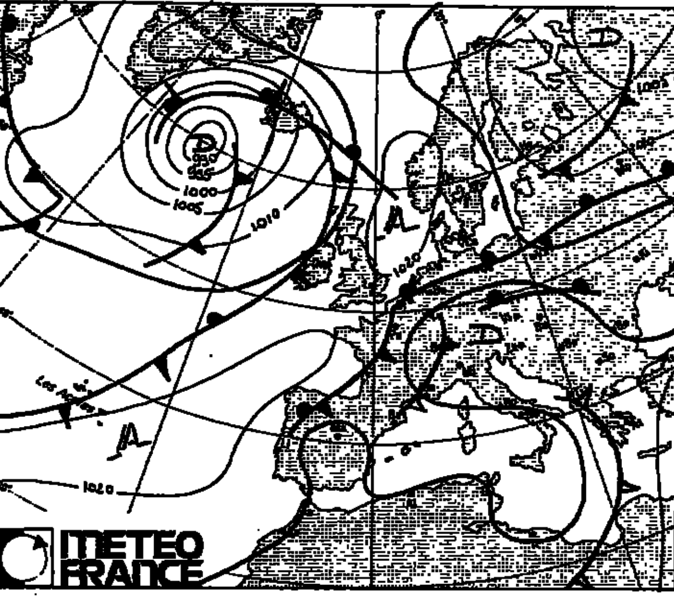
هكذا من الأصل

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24 AOUT 1990 A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 26 AOUT A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 24 août à 0 heure et le dimanche 26 août à 24 heures.

Le temps orageux sur l'ouest de la France cet après-midi se décalera vers l'Est et balaiera le pays dans les deux prochains jours.

SAMEDI : orages sur la moitié est de la France.

De la Basse-Normandie à la Bretagne et à l'Aquitaine, le ciel sera nuageux le matin. Sur le reste du pays, nuages et éclaircies alterneront et des orages résiduels pourront éclater dès le matin ; seuls la Corse et l'extrême Sud-Est seront épargnés.

En cours de journée, la zone orageuse se décalera vers l'Est et en fin d'après-midi, toute la moitié est sera touchée par les orages. Ceux-ci seront plutôt isolés, mais quelques orages forts ne sont pas exclus sur le relief.

Les températures minimales seront douces : de 15 à 18 degrés du Nord au Sud, localement 20 degrés près de la Méditerranée ; les températures maximales seront élevées sur la moitié est : de 28 à 31 degrés ; sur la moitié ouest, elles seront de l'ordre de 23 à 27 degrés du Nord au Sud.

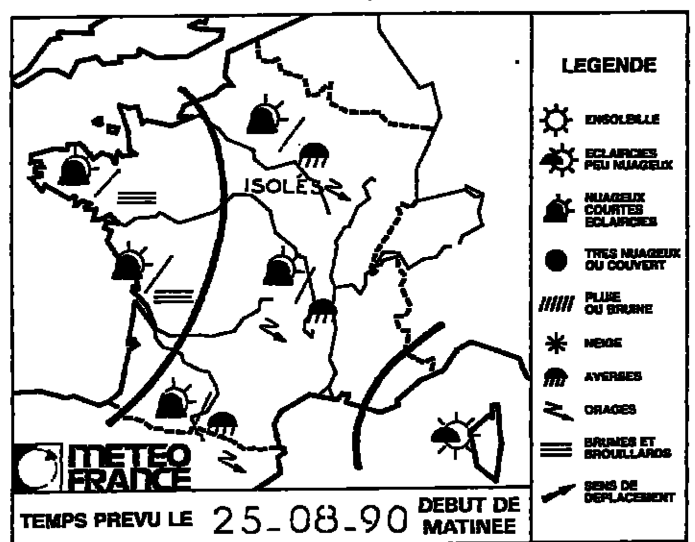
DIMANCHE : orages à l'est d'une ligne Ardennes-Languedoc. Belles éclaircies sur l'Ouest.

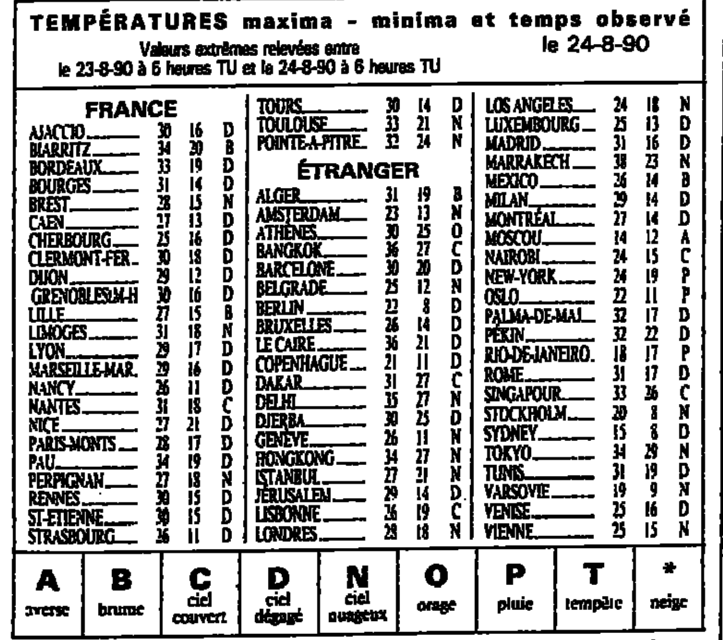
Le matin, le ciel sera très nuageux avec des résidus orageux de la Lorraine et de l'Alsace au Languedoc et à la Provence-Côte d'Azur ; sur le reste du pays, les nuages seront nombreux et des bancs de brume se formeront.

L'après-midi, l'activité orageuse reprendra sur les mêmes régions, c'est-à-dire de la Lorraine et de l'Alsace au Languedoc et à la Provence-Côte d'Azur. Sur l'Ouest, des éclaircies se développeront surtout de l'Aquitaine à la Normandie et à la Bretagne.

Les températures au petit matin iront de 16 à 18 degrés sur la moitié est, de 14 à 16 degrés près de la Méditerranée.

L'après-midi les températures iront de 21 à 24 degrés sur un grand quart nord-est, de 25 à 27 degrés dans le Sud-Ouest et le Nord-Est, et de 28 à 31 degrés sur un grand quart sud-est.





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 24-8-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 23-8-90 à 6 heures TU et le 24-8-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	30	16	D
BIARRITZ	34	20	B
BORDEAUX	33	19	D
BOURGES	31	14	D
BREST	28	15	N
CAEN	27	13	D
CHERBOURG	25	16	D
CLERMONT-FER.	30	18	D
DIJON	29	12	D
GRENOBLESt.M-H	30	16	D
LILLE	27	15	B
LIMOGES	31	18	N
LYON	29	17	D
MARSEILLE-MAR.	29	16	D
NANCY	26	11	D
NANTES	31	18	C
NICE	27	21	D
PARIS-MONTS	28	17	D
PAU	34	19	D
PERPIGNAN	27	18	N
RENNES	30	15	D
ST-ETIENNE	30	15	D
STRASBOURG	26	11	D

TOURS	30	14	D
TOULOUSE	33	21	N
POINTE-A-PITRE	32	24	N
ÉTRANGER			
ALGER	31	19	B
AMSTERDAM	23	13	N
ATHÈNES	30	25	O
BANGKOK	36	27	C
BARCELONE	30	20	D
BELGRADE	25	12	N
BERLIN	22	8	D
BRUXELLES	26	14	D
LE CAIRE	36	21	D
COPENHAGUE	21	11	D
DAKAR	31	27	C
DELHI	35	27	N
DJERBA	30	25	D
GENÈVE	26	11	N
HONGKONG	34	27	N
ISTANBUL	27	21	N
JÉRUSALEM	29	14	D
LISBONNE	26	19	C
LONDRES	28	18	N

LOS ANGELES	24	18	N
LUXEMBOURG	25	13	D
MADRID	31	16	D
MARRAKECH	38	23	N
MEXICO	26	14	B
MILAN	29	14	D
MONTRÉAL	27	14	D
MOSCOU	14	12	A
NAIROBI	24	15	C
NEW-YORK	24	19	P
OSLO	22	11	P
PALMA-DE-MAJ.	32	17	D
PÉKIN	32	22	D
RIO-DE-JANEIRO	18	17	P
ROME	31	17	D
SINGAPOUR	33	26	C
STOCKHOLM	20	8	N
SYDNEY	15	8	D
TOKYO	34	29	N
TUNIS	31	19	D
VARSOVIE	19	9	N
VENISE	25	16	D
VIENNE	25	15	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

Les émissions de 1990

Monaco, seconde partie

Champollion, Claude Monet, la pétanque. L'Office des émissions de timbres-poste de la principauté de Monaco va procéder prochainement à la diffusion de la seconde partie de son programme philatélique. En deux temps.

Le 4 septembre, six valeurs, dessinées par Odette Baillais, évoqueront les *Microminéraux du parc*



national du Mercantour (anastase. 2,10 F ; albite, 2,30 F ; rutile, 3,20 F ; chlorite, 3,80 F ; brookite, 4 F ; quartz, 6 F). A la même date, série groupée de commémoratifs divers : le *30e Congrès mondial de l'association internationale des aéroports civils* (3 F et 5 F, dessinés et gravés par Claude Jumelet) ; *Pierrot écrivain* (3 F, gravé par Czeslaw Slania) ; le *Bicentenaire de la naissance de Champollion* (5 F, dessiné par Pierrette Lambert, gravé par Pierre Albuisson) ; le *Championnat du monde offshore* (2,30 F, dessiné par Hubert Clérissi et gravé par Claude Jumelet) ; le *XXVIe Championnat du monde de pétanque* (6 F, dessiné par Hubert Clérissi, gravé par Claude Jumelet).

Le 17 octobre seront mis en vente les 150e anniversaires des naissances de *Tchaikovsky* (5 F, dessiné et gravé par Claude Andréotto), *Claude Monet* (7 F, dessiné et gravé par Pierre Albuisson).

Le bloc traditionnel des *Quatre Saisons* est consacré, cette année, au citronnier (3 F, 4 F, 5 F et 6 F, dessinés par Pierrette Lambert). La série *Noël* est la suite d'une série de santons émise en 1984 (2,30 F, 3,20 F et 3,80 F, dessinés par Bernard Minne).



Enfin, courant septembre, quatre nouvelles valeurs préoblitérées verront le jour, représentant les *Quatre Saisons du prunier* (1,46 F, 1,89 F, 3,06 F et 5,10 F, dessinés par Pierrette Lambert).

P. L.

► Office des émissions de timbres-poste, MC 98030 Monaco Cedex (tél. : 93-50-22-22).

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes* 5, rue Antoine-Bourdelle Tél. : 42-22-20-20

En filigrane

● **Luc Alphand et Frank Piccard au Paraguay.** – Le Paraguay a émis, le 7 mars 1990, une série de six valeurs pour annoncer les Jeux olympiques d'Albertville en 1992. Un timbre à 3 G. représente Luc Alphand (tirage : 50 000 exemplaires) tandis que le bloc-feuillet d'une valeur de 100 G. est consacré à Frank Piccard, médaillé d'or du combiné et médaille de bronze en descente aux Jeux olympiques de Calgary en 1988.

● **Manifestations.** – La huitième édition du challenge Pilâtre-de-Rozier, qui se déroulera du 24 au 26 août à Metz (Moselle), verra plus d'une centaine de montgolfières décoller du centre-ville. Les souvenirs philatéliques ne manqueront pas : enveloppe « premier jour » de la flamme postale annonçant l'événement (14 F franco) ; encart (34 F franco) ; et surtout carte postale ayant voyagé, avec cachets de départ et d'arrivée, sous contrôle d'huissier (24 F franco). Renseignements et commandes : Comité philatélique Pilâtre-de-Rozier, 3, allée Saint-Médard, 57000 Metz.

Le Bien public accueillera, le samedi 8 septembre, place Darcy à Dijon (Côte-d'Or), un bureau de poste temporaire à l'occasion des fêtes de la vigne. L'enveloppe-souvenir éditée par l'Amicale philatélique dijonnaise présentera la recette de la queue de bœuf vigneronne, à laquelle le cachet fait allusion (10 F plus port, auprès de R. Gruselle, 15, rue Commandant-Abrioux, 21 000 Dijon).

● **Papiers à lettres d'artistes.** – Ecrire sur un Combas, un Voss... c'est désormais possible... En effet, le Musée de la poste de Paris édite des papiers à lettres créés par onze artistes contemporains. Une élégante écritoire, au tirage limité à 1 500 exemplaires, regroupe 33 feuilles de ces papiers d'artistes (3 feuilles chacun). Prix de vente : 220 F (plus port 15 F), auprès du Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, 75731 Paris Cedex 15.

SPORTS

TENNIS : Internationaux des Etats-Unis

Premiers tours difficiles pour les Français à Flushing Meadow

Les Internationaux des Etats-Unis de tennis, qui débutent, lundi 27 août, à Flushing Meadow, s'annoncent difficiles pour les Français. Guy Forget et Henri Leconte seront respectivement opposés au premier tour à l'Américain Jimmy Arias et à l'Indien Ramesh Krishnan. Yannick Noah rencontrera l'Américain David Pate mais, en cas de succès, il retrouvera au deuxième tour l'Allemand de l'Ouest Boris Becker (tête de série nº 2). Les autres rencontres concernant les Français sont les suivantes : Delaitre-Chesnokov (URSS, nº 10), Santoro-Baron (E.-U.), Champion-Mayotte (E.-U.), Benhabilès-Rostagno (E.-U.) et Fleurian-Martin (E.-U.).

Six Françaises ont été directement admises dans le tableau féminin : A. Dechaume - F. Bonsignori (Ita), N. Herreman - R. Reggi (Ita.), N. Tauziat - C. Dahlman (Suè.), K. Quentrec - N. Zvereva (URSS, nº 10), J. Halard - B. Schultz (P.-B.), I. Demongeot joueuse issue des qualifications.

□ **AUTOMOBILISME : Alain Prost prolonge son contrat chez Ferrari.** – Le pilote français, âgé de trente-cinq ans, pilotera encore une Ferrari en 1991. Il a annoncé, jeudi 23 août, sa décision de prolonger d'un an son contrat avec l'écurie qui lui a redonné *« l'envie de courir »* après six saisons passées chez McLaren. Cette décision met fin aux spéculations sur le recrutement du Brésilien Ayrton Senna par la Scuderia, mais le triple champion du monde ne connaît toujours pas le nom de son futur coéquipier.

□ **CYCLISME : championnats du monde sur piste.** – Les Français ont remporté, jeudi 23 août, leurs deux premières médailles dans l'épreuve de poursuite professionnelle des championnats du monde sur piste disputés à Maebashi (Japon). En finale, le Soviétique Viatcheslav Ekimov a dominé Francis Moreau (médaille d'argent). Armand de la Cuevas, éliminé en demi-finale, a obtenu la médaille de bronze.

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE
Dimanche 26 août
Joigny, 14 h 30, tableaux, mobilier. **Provins**, 14 heures, archéologie, Extrême-Orient

FOIRES ET SALONS
Annecy, Villefranche-du-Périgord, Samatan, Dixmont, samedi seulement.

CARNET DU Monde

Mariages

– M. et Mme TYMEN
sont heureux de faire part du mariage de leur fille

Corinne
avec
M. Yves-Marie HERROU,

le samedi 25 août 1990, à 16 heures, en l'église de Fouesnant (Finistère).

Décès

– **M. Michel BLONDEAU,**

est décédé le 21 août 1990.

Une messe d'inhumation sera célébrée le lundi 27 août, à 14 heures, en la petite chapelle de l'hôpital Saint-Joseph, 3, rue Pierre-Larousse, Paris-14e.

De la part de
Annick,
son épouse,
Et Martin.

47, rue Rémy-Dumoncel,
75014 Paris.

– La Société des auteurs et compositeurs dramatiques
Et son président, Claude Santelli,
ont l'immense regret de faire part du décès de

Pierre-Aristide BREAL,

survenu le 30 juillet 1990, dans sa quatre-vingt-sixième année.

et s'associent à la douleur de sa famille et de tous ses amis de théâtre qui se souviennent de l'auteur d'*Edmée*, des *Hussards* et de *la Grande Oreille*.

– Jean-Michel et Micheline Galabert,
ses parents,
Jean-Marie Galabert,
son frère,
Sandrine Bernard et Antoine,
Harry et Marguerite Kerr,
et leurs enfants,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de vingt-huit ans, de

Michel GALABERT,
antiquaire.

Les obsèques auront lieu le 25 août 1990, à 14 heures, en l'église de Siguer (Ariège).

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

38, rue Guynemer.
75006 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean LHÉRITIER,
inspecteur général
de l'instruction publique,
officier de la Légion d'honneur.

survenu le 19 août 1990, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

De la part de
Mme Jean Lhéritier,
M. et Mme Michel Lhéritier,
Karine et Sophie,
M. et Mme Alain Lemaire,
Hélène, Philippe, Régis et Laurence.

Il avait fait don de son corps à la faculté de médecine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, avenue Courteline,
75012 Paris.

– Anne-Marie et Didier Cortès,
Bernard et Fabienne Poirée,
François et Monique Poirée,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petites-filles,
Les familles Poirée, Cortès, Cazenavette, Haritçalde,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 12 août 1990, en sa quatre-vingt-huitième année, de

Suzanne POIRÉE,
née Cazenavette,
veuve du colonel Jacques Poirée.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité, le 16 août, à Tarbes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Bourbon,
Rue Kléber-Prolongée,
65000 Tarbes.

– Ses fils,
Alain et Patrick Le Henry,
Son épouse,
Marcelle Le Henry,
ont la tristesse de faire part du décès de

Albert LE HENRY,

survenu le 23 août 1990.

La cérémonie religieuse aura lieu le 27 août, à 10 h 30, en l'église Saint-Martin, à Verneuil-sur-Seine (Yvelines).

– M. et Mme Jean-Pierre, Frédéric d'Allest,
M. et Mme Jean Morel,
M. et Mme Roland Morel,
ses enfants,
Laurence, Pierre, Jean-Raphaël, Vincent, Christophe, Agnès, Nicolas et Mathieu,
ses petits-enfants,
Lucile,
son arrière-petite-fille,
M. et Mme Albert Morel
ses beau-frère et belle-sœur,
M. Alain Morel
et ses enfants,
M. et Mme Marc Morel
et leurs enfants,
ses neveux et nièces,
M. et Mme Jean Brille,
ses fidèles amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Raymond MOREL,
née Joséphine Bonnardel,

survenu le 23 août 1990, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 28 août, à 10 h 30, en la chapelle Notre-Dame-des-Cyprès, à Fayence (Var).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Fayence, où elle reposera auprès de son époux, le

docteur Raymond MOREL.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue Marcel-Allegot,
92190 Meudon.
11, rue Charbonnel,
75013 Paris.
195-197, rue de Versailles,
92410 Ville-d'Avray.

– La famille
Et les amis de

Robert SZIGETI

font part de son décès, dans sa quatre-vingt-sixième année, survenu le 17 août 1990.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Né le 5 mai 1905, à Paris, Robert Szigeti, docteur en médecine, électro-radiologue honoraire de l'hôpital, fut maire et maire honoraire de Montargis, vice-président du conseil général du Loiret, député à l'Assemblée nationale.

Remerciements

– Limoges.

Mme Louis Longequeue,
son épouse,
Sa famille,
Ses amis,
profondément touchés par les marques de sympathie et d'affection lors du décès de

Louis LONGEQUEUE,
maire de Limoges,
sénateur de la Haute-Vienne,

remercient de tout cœur ceux qui ont été si proches d'eux.

(Le Monde du 14 août.*)*

Anniversaires

– Le 26 août 1980

Jean-Louis FREDJ

nous quittait.

Souvenons-nous.

Messes anniversaires

– Il y aura bientôt deux ans, Dieu rappelait à lui

Mme Adrien GOUTEYRON,
née Rosie Julien.

Le lundi 27 août, jour du deuxième anniversaire, une messe sera célébrée pour elle à Rosières (Haute-Loire), à 18 heures.

« Vous avez raison de fixer votre regard sur elle comme sur une lampe brillant dans un lieu obscur jusqu'à ce que luise le jour. »
(Saint Pierre, 2e épître.)

CONCOURS D'AGRÉGATION

● **GÉOGRAPHIE**
(par ordre alphabétique)

Claudine Albert, ép. Locubiche (35e *e.a*), Pierre Bajard (34e), Dominique Bajart (28e), Paul Bara (13e *e.a.*), Xavier Bernier (11e), Laurent Bianchi (57e *e.a.*), Jean-Jacques Blain (13e *e.a.*), Anne Boulic (54e), Laurent Brives (57e *e.a.*), Catérina Bruno (66e *e.a.*), Françoise Carras, ép. Ardillier (29e), Eric Chardaire (48e), Vincent Clément (8e *e.a.*), Olivier Dabi (53e), Olivier David (52e), Franck Debie (43e *e.a.*), Jacques Defosse (62e *e.a.*), Thierry Desurmont (5e), Geneviève Doudeau (39e *e.a.*), Jean-Marie Dreano (26e *e.a.*), Jean-Christophe Dumas (26e *e.a.*), Gilles Duparc (19e), Alberte Duplan, ép. Richaud (50e), Jean-Louis Durand (16e), Paul Durand (30e), Airy Durup de Baleine (6e), Bernard Duverny (60e), Valérie Frezieres (43e *e.a.*), Thomas Goussu (62e *e.a.*), Jean-Philippe Guy (4e), Serge Laborde (61e), Franck Lavigne (51e), Laurence Le Du (37e), François Legouy (39 *e.a.*), Philippe Le Ray (20e), Cyril Lesperrier (41e), Emmanuel Lezy (10e), Agnès Lorioux (15e), Jocelyne Loubet, ép. Pourcelot (18e), Martine Mahé, ép. Gilbert (1re), Pierrette Marquet, ép. Bridda (66 *e.a.*), Sylvie Merlin, ép. Cherif (62 *e.a.*), Paul Minvielle-Larousse (3e), Bruno Morin (47e), Christian Nevière (42e), Bruno Oger (8 *e.a.*), Jean Ollivro (22 *e.a.*), Michel Pasquet (56e), Calliopi Pavlopoulos, ép. Ango Ela (35 *e.a.*), Bernard Picot (2e).

Hervé Piegay (57 *e.a.*), Colette Ranely Vergé-Depré (66 *e.a.*), Christine Ravel, ép. Peloux (43e), Thierry Rebour (66 *e.a.*), Laurent Rieufort (46e), Rose-France Rivière (49e), Muriel Rosenberg, ép. Lasorne (65e), Alice Rouyer (24e), Daniel Sigiscar (33e), Pascal Simon (38e), Jean Siguier (22 *e.a.*), Gérard Teissedre (31e), Laurent Touchart (7e), Jean-Claude Vidal (55e), Marie-France Vidonne (25e), Freddy Vinet (12 *e.a.*), Jean-Luc Voirgard (32e), Denis Wolff (21e), Valentine Zuber (17e).

AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 24 août

TF 1

20.30 **Jeux : Intervilles.** Animés par Guy Lux, Claude Savant, Simone Garnier et Léon Zitrone. Cognac-Sarlat.
22.30 **Magazine : Sirocco.** De Denis Chegaray, présenté par Carlos au Sénégal. Sommaire : Everest et nostalgie ; Le prêtre et le Nganga ; Le sel et l'enfer.
23.30 **Série : Merci Sylvestre.**
0.30 **Journal, Météo et Bourse.**
0.50 **Feuilleton : Mont Royal.**
1.35 **Info revue.**
2.35 **Feuilleton : Cités à la dérive.**
3.25 **Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

20.40 **Divertissement : Grosses bêtises n° 2.**
21.50 **Série : La belle Anglaise.**
22.45 **Journal et Météo.**
23.00 **Cinéma : Regards et Sourires ■■** Film britannique de Ken Loach (1981). Avec Graham Green, Carolyn Nicholson, Phil Askham.
0.45 **Fin des émissions.**
2.00 **Magnétosport : Rugby.**

FR 3

20.35 **Magazine : Thalassa.** Ouessant, l'île aux femmes, de Stéphane Brabant et Guy Nevers.
21.30 **Journal et Météo.**
21.55 **▶ Téléfilm : Une fille d'Eve.** D'Alexandre Astruc, d'après Balzac, avec Mathieu Carriere, Sophie Bouilloux.
23.25 **Cinéma d'animation : De l'autre côté.** Films de Mose, Graphoui, Claude Luyet, Dominique Spano, présentés par René Laloux.
0.00 **▶ Musique : Carnet de notes.**

CANAL PLUS

20.00 **Sport : Football.** Les coulisses.
20.30 **Sport : Football.** Bordeaux-Monaco.
22.30 **Flash d'informations.**
22.35 **Documentaire : Les allumés...**
23.00 **Cinéma : Aigle de fer □** Film américain de Sidney J. Furie (1985). Avec Louis Gossett Jr. Jason Gedrick, David Suchet.
0.50 **Cinéma : Eva ■** Film franco-italien de Joseph Losey (1962). Avec Jeanne Moreau, Giorgio Albertazzi, Stanley Baker (v.o.).
2.35 **Cinéma : Bunker palace hôtel ■** Film français d'Enki Bilal (1989). Avec Jean-Louis Trintignant, Carole Bouquet, Benoît Régent.

LA 5

20.35 Téléfilm : Poirot joue le jeu. De Clive Donner, avec Peter Ustinov, Jean Stapleton.
22.20 **Série : Derrick.**
23.25 **Sport : Automobile.**
23.30 **Sport : Cyclisme.**
0.00 **Journal de minuit.**
0.10 **Rediffusions.**

M 6

20.35 **Téléfilm : Le prix d'un rapt.** De Peter Saady, avec Charles Taylor, Karen Landry.
22.00 **Série : Clair de lune.**
22.50 **Série : Les années coup de cœur.**
23.20 **Magazine : Avec ou sans rock.**
23.50 **Six minutes d'informations.**
23.55 **Sexy clip.**
0.20 **Musique : Boulevard des Clips.**
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

20.50 **Court-métrage : Dernier adieu.**
21.00 **Téléfilm : Sacrifice.**
22.30 **Vidéo-danse : La dernière fuite.**
23.00 **Documentaire : Barenboïm joue Beethoven (3).**

FRANCE-CULTURE

20.00 **Le pays d'ici.**
20.50 **Le roman du Rhin.**
21.05 **L'Europe-consonances-dissonances.**
22.15 **Le bestiaire enchanté et sans oubli.**
22.40 **Musique : Nocturne.**
0.05 **Musique : Nuits bleues.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 17 août lors du Festival du Comminges) : Suite pour orchestre n° 1 en ut majeur BWV 1066, Suite pour orchestre n° 2 en si mineur BWV 1067, Suite pour orchestre n° 3 en ré majeur BWVN 1068, Suite pour orchestre n° 4 en ré majeur BWV 1069, de Bach, par l'Ensemble Hesperion XX, dir. Jordi Savall.
23.07 **Nuits chaudes.**
0.58 **Les valses de l'été.**

Samedi 25 août

TF 1

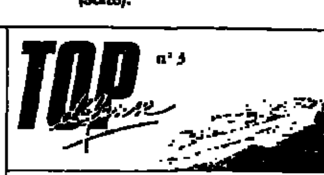
14.25 **La Une est à vous** (suite).
15.45 **Tiercé à Vincennes.**
15.55 **La Une est à vous** (suite).
16.00 **Série : Joëlle Mazart.**
17.40 **Magazine : Trente millions d'amis.**
18.10 **Série : Paire d'as.**
19.05 **Série : Marc et Sophie.**
19.30 **Jeu : La roue de la fortune.**
20.00 **Journal, Météo, Tapis vert et Loto.**
20.35 **Variétés : Fou rire.** Emission animée par Christian Morin et Jean Poiret.
22.20 **Série : Columbo.**
0.00 **Magazine : Formule sport.**
0.55 **Journal et Météo.**
1.15 **Feuilleton : Le souffle de la guerre.**
2.45 **Feuilleton : L'homme à poigne** (1er épisode).
3.45 **Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

14.50 **Magazine : Sports passion.** Athlétisme, Automobile, Patinage artistique, Canoë-kayak, Cyclisme, Voile, Tir à l'arc, Les résultats de la semaine.
17.25 **Série : Un duo explosif.**
17.50 **Magazine : Villa de star.**
19.00 **Feuilleton : Châteauvallon.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Jeu : Les clés de Fort Boyard.** De Jacques Antoine.
21.45 **Série : Les brigades du Tigre.**
22.45 **Documentaire : Derniers Far-West** (rediff.).
23.40 **Journal et Météo.**
23.55 **Variétés : Les concerts imaginaires.**

FR 3

13.00 **Magazine : Estivales** (suite).



14.00 **Magazine : Racines.**
— *De 15.00 à 19.00 La SEPT* —
19.00 **Le 19-20 de l'information.**
— *De 20.00 à 0.00 La SEPT* —

CANAL PLUS

15.20 **Téléfilm : Sous l'uniforme, une femme.** De Michael Switzer, avec Lindsay Wagner, John Getz.
17.00 **Snooker.** Grand prix de Norwich Union 1990 de Bruxelles.
18.10 **Cabou cadin.**
— *En clair jusqu'à 20.30* —
19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Top 50.**
20.30 **Téléfilm : Mais qui arrêtera la pluie ?** De Daniel Duval, avec Gérard Darmon, Daniel Duval.
21.50 **Documentaire : Alerte à l'ours polaire.** De James Lipscomb et James Deckard.
22.45 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : La loi de la jungle. □** Film américain de Clay Borris (1986). Avec James Remar, Adam Coleman Howard.
0.15 **Cinéma : Assistance à femme en danger. ■** Film américain de Jerry London (1986). Avec Liza Minnelli, Burt Reynolds, Dionne Warwick.
1.50 **Cinéma : Le dossier noir. ■** Film français d'André Cayatte (1955). Avec Bernard Blier, Danièle Delorme, Henri Crémieux.

LA 5

15.15 **Feuilleton : Les héritiers.**
16.40 **Un juge, un flic** (rediff.).
17.50 **Série : Rintintin junior.**
18.15 **Série : Riptide.**
19.00 **Journal images.**
19.10 **Divertissement : Les mordus de la vidéo.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles de sports.**
20.35 **Téléfilm : La fille sur l'escalier.** De Peter Adam, avec Götz George, Eberhard Feik.
22.15 **Sport : Football.** Résultats du championnat.
22.20 **Magazine : Désir.**
23.15 **Sport : Automobile.**
23.30 **Sport : Cyclisme.**
0.00 **Journal de minuit.**
0.10 **Sport : Football.** Résultats.
0.15 **Rediffusions.**

M 6

15.05 **Série : Laramie.**
16.10 **Magazine : Adventure.**
16.20 **Série : Section 4.**
17.10 **Série : L'homme de fer.**
18.00 **Informations : M 6 express.**
18.05 **Variétés : Multitop.**
19.25 **Magazine : Turbo.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Téléfilm : Non récupérables.** De Franck Apprédéris, avec Sylvain Joubert, Bernard Fresson.
22.10 **Téléfilm : La nuit des otages.** De Howard Ruble, avec John Jarratt, Scott McGregor.
0.00 **Six minutes d'informations.**
0.05 **Série : Sam et Sally.**
0.55 **Musique : Rap line.** Emission présentée par Olivier Cachin.
1.45 **Musique : Boulevard des clips.**
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

14.30 **Cours d'italien** (9).
15.00 **Magazine : Imagine.**
15.30 **Documentaire : Hôtels, the story** (Hôtel Savoy).
16.30 **Documentaire : La mer en mémoires** (3).
17.00 **Documentaire : Occidorientales** (3).
18.00 **Documentaire : Les Fontainiers de Madrid.**
19.00 **Documentaire : Questions sur le théâtre.**
19.45 **Vidéo-danse : Virevolte.**
20.00 **Documentaire : Histoire parallèle.**
21.00 **Téléfilm : Lui, elle et les enfants.**
22.15 **Soir 3.**
22.30 **▶ Documentaire : La guerre oubliée, voyage au Sud Soudan.**

FRANCE-CULTURE

21.00 **L'Europe-consonances-dissonances.**
22.00 **Agora.**
22.35 **Musique : Nocturne.** La Roque-d'Anthéron, dixième Festival international de piano.
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

19.30 **Opéra** (donné le 23 août lors du Festival de Salzbourg) : Orphée et Eurydice, opéra en trois actes de Krenek, par le Chœur et l'Orchestre de la Radio autrichienne, dir. Pinchas Steinberg ; sol. : Ronald Hamilton, Dunja Vejzovic, Hans Franzen, Wilfried Gahmlich, Boje Skovhus, Cornelia Kallisch, Gabriele Schrenckenbach, Jutta Geister, Celina Lindsley.
23.05 **Le monde de la nuit.**

Dimanche 26 août

TF 1

8.00 **Le Disney club.**
10.05 **Club Dorothée.**
10.55 **Magazine : Les animaux de mon cœur.**
11.23 **Météo des plages.**
11.25 **Magazine : Auto-moto.**
11.55 **Jeu : Tournez... manège.**
12.25 **Jeu : Le juste prix.**
12.55 **Météo et Journal.**
13.20 **Variétés : Y'a-t-il encore un coco dans le show ?**
13.45 **Sport : Automobile.** Grand Prix de formule 1 de Belgique, en direct de Spa.
15.50 **Divertissement : Mondo Dingo.**
16.15 **Tiercé à Deauville.**
16.20 **Série : Côte Ouest.**
17.10 **Disney parade.**
18.20 **Magazine : Téléfoot.**
19.20 **Divertissement : Vidéo gag.**
19.55 **Loto sportif.**
20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
20.35 **Cinéma : Airport 80 Concorde. □** Film américain de David Lowell Rich (1979). Avec Alain Delon, Susan Blakely, Robert Wagner.
22.40 **Magazine : Ciné dimanche.**
22.45 **Cinéma : La flèche brisée. ■■** Film américain de Delmer Daves (1950). Avec James Stewart, Jeff Chandler, Debra Paget.
0.20 **Journal et Météo.**
0.40 **Musique : Les rencontres internationales de piano de la côte basque.** Récital Christian Zacharias.
1.50 **Feuilleton : L'homme à poigne** (2e épisode).
2.50 **Documentaire : Histoires naturelles.** L'île de la Réunion.

A 2

8.00 **Knock-Knock.**
8.10 **Oscar et Daphné.**
9.00 **Connaître l'islam.**
9.15 **Emissions israélites.**
9.30 **Orthodoxie.**
10.00 **Présence protestante.**
10.30 **Le jour du Seigneur.**
11.00 **Messe,** célébrée au monastère de l'Annonciade à Thais.
12.05 **Jeu : Bonne question, merci de l'avoir posée.**
12.30 **Jeu : Les mariés de l'A 2.**
13.00 **Journal et Météo.**
13.20 **Série : Détective gentleman.**
14.15 **Documentaire : La planète des animaux.**
15.10 **Série : Coupable ou non coupable.** Complot international, de Florestano Vancini.
16.40 **Documentaire : La planète de l'aventure.**
17.35 **Série : Cantara.**
18.30 **Magazine : Stade 2.** Automobile, Football, Moto, Patinage artistique, Polo, Aile delta.
19.30 **Série : Maguy.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Série : Perry Mason.** L'affaire des feuilles à scandale, de Christian Inyby, avec Raymond Burr, Susan Wilder.
22.20 **Feuilleton : Nord et Sud.**
23.55 **Journal et Météo.**
0.10 **Magazine : Musiques au cœur de l'été.**

FR 3

9.00 **Samdynamite.**
11.30 **Magazine : Mascarines.**
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Magazine : Estivales.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Magazine : D'un soleil à l'autre.**
13.30 **Magazine : Musicales.**
14.30 **Magazine : Sports 3 dimanche.** Polo, Patinage artistique et danse sur glace, Sports adaptés, Challenger's Trophy, Fun génération.
17.30 **Magazine : Montagne.**
18.00 **Amuse 3.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.**
20.00 **Série : Benny Hill.**
20.35 **▶ Documentaire : La guerre d'Algérie.** De Peter Batty. 3. Je vous ai compris.
21.30 **Série : Il était un musicien.**
22.00 **Journal et Météo.**
22.25 **Magazine : Le divan.** D'Henry Chapier. Invité : Jean-François Kahn, directeur de l'Evénement du jeudi.
22.45 **Cinéma : La symphonie des brigands. ■■■** Film britannique de Friedrich Feher (1936). Avec Françoise Rosay, Hans Feher, Magda Songa.
0.25 **Musique : Carnet de notes.**

CANAL PLUS

8.20 **Documentaire : Tant pis pour l'Idaho.** De Bertrand Fèvre.
9.15 **Cinéma : Tarzan et le safari perdu. ■** Film américain de Bruce Humberstone (1956). Avec Gordon Scott, Robert Beatty, Yolande Donlan.
10.35 **Cinéma : Aigle de fer. □** Film américain de Sydney J. Furie (1985). Avec Louis Gossett Jr, Jason Gedrick, David Suchet.
— *En clair jusqu'à 13.35* —
12.30 **Flash d'informations.**
12.35 **Série : Allô ! Allô !**
13.35 **Décode pas Bunny.**
15.05 **Série : Deux solistes en duo.**
15.55 **Documentaire : Nothing special.**
17.00 **Magazine : Mag max.**
18.00 **Cinéma : Sans espoir de retour. ■** Film franco-portugais de Samuel Fuller (1989). Avec Keith Carradine, Valentina Vargas, Bill Duke.
— *En clair jusqu'à 20.30* —
19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Les superstars du catch.**
20.30 **Cinéma : Julia et Julia. ■** Film italien de Peter Del Monte (1987). Avec Kathleen Turner, Sting, Gabriel Byrne.
22.00 **Flash d'informations.**
22.10 **Snooker.** Grand Prix de Norwich Union 1990 de Bruxelles.
23.10 **Cinéma : Avant le déluge. ■** Film français d'André Cayatte (1954). Avec Bernard Blier, Paul Frankeur, Marina Vlady.
1.25 **Cinéma : Cousine, je t'aime. ■** Film espagnol de Fernando Trueba (1980). Avec Oscar Ladoire, Paula Molina, Antonio Resines (v.o.).

LA 5

8.00 **Dessins animés.**
9.00 **Sport : Cyclisme.** Championnat du monde sur piste, en direct du Japon.
12.00 **Série : Wonder woman.**
13.00 **Journal.**
13.15 **Sport : Moto.** Grand prix de Tchécoslovaquie des 500 cm³.
14.00 **Série : Supercopter.**
14.50 **Sport : Moto** (suite).
16.00 **Série : Un juge, un flic.**
16.50 **Drôles d'histoires.**
17.20 **Série : Rintintin junior.**
17.55 **Série : Riptide.**
18.43 **Journal images.**
18.50 **Série : L'enfer du devoir.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles de sports.**
20.35 **Téléfilm : L'école de tous les dangers.** D'Arch Nicholson, avec Rachel Ward, Sean Garlick.
22.10 **Sport : Cyclisme.** Résumé du championnat du monde sur piste au Japon.
22.30 **Téléfilm : Un flic de choc.** De Christopher Leitch, avec Telly Savalas, Danny De la Paz.
0.00 **Journal de minuit.**
0.10 **Sport : Automobile.** Résumé du Rallye des 1 000 lacs.
0.30 **Magazine : Ciné Cinq.**
0.45 **Théâtre : C'est à c't'heure-ci que tu rentres ?** Pièce de Michel Fermaud, avec Daniel Gélin, Sophie Elert.
2.20 **Rediffusions.**

M 6

9.00 **Jeu : Pour un clip avec toi.** (et à 0.55)
10.30 **Dessin animé : Graffi'6.**
10.55 **Variétés : La forêt magique.**
11.55 **Infoconsommation.**
12.00 **M 6 express.**
12.05 **Magazine : Sport 6 première.**
12.15 **Série : Mon ami Ben.**
12.40 **Série : Les routes du paradis.**
13.25 **Série : Madame est servie** (rediff.).
13.50 **Série : Roseanne.**
14.20 **Série : Sam et Sally.**
15.20 **Série : Laramie.**
16.05 **Documentaire : Chasseurs d'images.** Costa-Rica.
16.20 **Série : Section 4.**
17.10 **Série : L'homme de fer.**
18.00 **M 6 express.**
18.05 **Série : Clair de lune.**
19.00 **Magazine : Culture pub remix.**
19.30 **Série : Les années coup de cœur.**
19.54 **6 minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Magazine : Sport 6.**
20.35 **Téléfilm : L'impensable suspect.** De Roy Campanella, avec Margot Kidder, Barry Bostwick.
22.10 **6 minutes d'informations.**
22.15 **Chasseurs d'images** (rediff.).
22.30 **Cinéma : Mort sur le gril. ■** Film américain de Sam Raimi (1985). Avec Reed Birney, Sheree J. Wilson, Paul Smith.
0.00 **6 minutes d'informations.**
0.05 **Feuilleton : Jo Gaillard.**
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

14.30 **Cours d'italien** (9).
15.00 **Feuilleton : L'or du diable.**
16.00 **Série : C'est notre univers.**
16.30 **Documentaire : Les instruments de musique et leur histoire.**
17.00 **Documentaire : Figures de la foi** (François d'Assise).
17.50 **Documentaire : Dernier Adieu**
18.00 **Téléfilm : Sacrifice.** De Patrick Meunier.
19.30 **Vidéo-danse : La dernière fuite.**
20.00 **Documentaire : Barenboïm joue Beethoven** (3).
21.00 **Série : Médecins des hommes.**
22.30 **Moyen métrage : L'éternelle idole.**
23.00 **Documentaire : Le temps des cathédrales** (9).

FRANCE-CULTURE

19.30 **Le bon plaisir de... Jacques Soustelle** (rediff.).
22.35 **Musique : Nocturne.** La Roque-d'Anthéron, Xe Festival international de piano. Sonate n° 3 en ré mineur op. 49, de Weber ; Bunte Blätter op. 99, de Schumann ; Préludes, de Debussy ; Sonate n° 4 en ut mineur op. 29, de Prokofiev, par Dimitri Bashkirov, piano.
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **La vie de château.** Concert (donné le 18 août lors du Festival de la Vézère) : Concerto italien en fa majeur BWV 971, Toccata et fugue en ré mineur BWV 565, Chaconne BWV 1004, de Bach ; Sonates pour clavier de Scarlatti, par Maria Tipo, piano.
23.05 **Library of Congress.**

Audience TV du 23 août 1990

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	34,8	Pub 14,7	Châteauvallon 1,9	Actual. rég. 12,8	Top 50 1,6	Je compte... 1,9	Espion... 1,7
19 h 45	37,3	Roue fortune 17,2	Châteauvallon 2,9	19-20 infos 10,4	Top 50 1,6	Journal 2,8	Dis donc papa 2,0
20 h 16	49,4	Journal 24,0	Journal 9,9	La classe 5,8	Scrupules 1,4	Journal 4,1	Mme est servie 3,8
20 h 55	51,5	Orages d'été 17,0	Jeux sans... 11,3	Petits câlins 8,9	Résurrection 2,3	Fleur ens... 8,1	Prisonniers... 5,1
22 h 8	44,8	Orage d'été 21,6	Bande ann. 6,2	Bande ann. 4,1	Résurrection 2,4	Bande ann. 4,5	Prisonniers... 6,3
22 h 44	27,5	Lorfou 8,2	Ages tendres 7,7	Ciné panor. 3,1	Chancha... 0,8	2 flics Miami 5,4	Pub 2,2

ÉCONOMIE

Les conséquences de la crise du Golfe

La peur des milieux industriels

La crise du Golfe fait peur aux milieux industriels qui reportent beaucoup de projets d'investissements en attendant le pire ou la détente (*le Monde* du 23 août). C'est d'une certaine façon cette attente – pour beaucoup ce pessimisme – que traduit l'effondrement des Bourses dans le monde entier.

En cette fin de semaine, le point de tension maximum semble atteint. Un peu partout, malgré le poids des otages, on attend une intervention militaire américaine. Celle-ci dont on pense, dans les milieux industriels, qu'elle pourrait intervenir très rapidement aurait des conséquences graves, humaines évidemment mais aussi économiques et matérielles. On redoute en particulier la forte hausse des prix pétroliers qui suivrait la destruction en profondeur des puits koweïtiens probablement minés par les soldats irakiens. Il faudrait longtemps – dix ans dit-on – pour réparer de tels dégats. Les puits saoudiens eux-mêmes pourraient être atteints par des tirs irakiens et se révéler inutilisables pendant des mois. On imagine la folle grimpée des cours du brut qui s'ensuivrait.

Certains font remarquer que conscient de la détermination américaine d'en finir une fois pour toutes, Saddam Hussein est peut-être plus prés de reculer qu'il ne l'a jamais été. Mais ces optimistes ne sont pas nombreux dans les milieux industriels et la tension a atteint un point extrême. C'est bien cette inquiétude qui impressionnne les pouvoirs publics. Le ministère des finances prend très au sérieux les désordres des marchés financiers.

Tout doit donc être fait pour rassurer, pour montrer aux épargnants et aux chefs d'entreprises que dans une situation grave, le gouvernement est là, que la barre est tenue, qu'il existe des stratégies économiques capables d'amortir les chocs, aussi durs soient-ils.

Le gouvernement, c'est certain, n'utilisera pas en priorité l'arme des taux d'intérêt pour stopper la poussée d'inflation qui risque de se produire en France comme dans tous les pays industrialisés. Des *« recommandations »* seront faites-sous une forme ou sous une autre-pour que la forte accélération des hausses de prix de détail (les indices d'août et de septembre risquent de faire deux bonds de 0,7 %) ne soient pas répercutée à terme dans les rémunérations. Car alors s'enclencherait la redoutable « boucle » prix-salaires.

M. Bérégovoy, de son côté pourrait présenter au début de septembre un projet de budget 1991 comportant pour les entreprises plus d'allégements fiscaux qu'il n'était jusqu'à présent prévu : baisse renforcée de l'impôt sur les sociétés, déduction permise de la TVA sur les produits pétroliers, baisse du taux majoré de la TVA. Ce signe en direction de l'industrie serait d'autant plus net qu'il s'accompagnerait d'économies sur les dépenses publiques...

Cette politique peut redonner confiance à ceux dont la tâche est d'investir, c'est à dire de parier sur l'avenir. Reste que les quinze jours à venir risquent d'apporter bien des surprises.

AL. V.

□ **La CNL s'inquiète pour le fioul domestique.** – La Confédération nationale du logement (CNL), association de locataires très représentée dans les HLM, *« appelle toutes ses organisations à rester vigilantes et à manifester leur opposition à toutes mesures qui conduiraient à une hausse de la charge chauffage non justifiée »*, dans un communiqué publié jeudi 23 août.

Nouveaux rebonds sur les places financières

Aprés une nouvelle journée noire, jeudi 23 août, sur les grandes places financières internationales, Tokyo clôturait vendredi à + 1,8 % et la bourse de Paris affichait 2,84 % de hausse à la mi-séance. Jeudi, les marchés asiatiques avaient fortement chuté : Bangkok (– 7,56 %), Kuala Lumpur (– 7,41 %), Manille (– 6,62 %), Tokyo (– 5,84 %), Taipeï (– 4,94 %), Singapour (– 4,48 %) et Hong-Kong (– 2,83 %). Quelques heures plus tard, les Bourses européennes vacillaient à leur tour, Madrid (– 4,49 %), Stockholm (– 4,37 %), Zurich (– 4,03 %), Francfort (– 3,48 %), Amsterdam (– 2,88 %), Paris (– 2,08 %), Milan (– 1,81 %), Londres (– 1,42 %). Après leur clôture et en raison du décalage horaire, Wall Street, qui s'était jusqu'ici montrée plus résistante que les autres places, fermait le ban avec une baisse de 3,1 %. Aprés être tombé jeudi à des niveaux historiquement bas contre le mark et le franc suisse, le dollar restait faible vendredi et s'échangeait à 5,2180 francs à Paris. Il était tombé jusqu'à 5,17 francs jeudi à New-York. La montée du prix du pétrole brut et la tension internationale entretiennent le pessimisme. Le baril de pétrole brut, pour le West Texas Intermediate, frôle maintenant la barre des 32 dollars. La guerre est-elle inévitable ou y a-t-il encore de la place pour une solution négociée ? Dans les milieux financiers internationaux, beaucoup tablent sur l'imminence d'une confrontation majeure. Facteur aggravant pour les grandes Bourses : l'heure tant redoutée des règlements arrive. Partout, après le véritable effondrement des cours (entre 11 % et 27 %) enregistré depuis trois semaines, les ardoises deviennent astronomiques. D'après les premières estimations, à Paris, ce sont déjà, en termes de capitalisation, plus de 400 milliards de francs qui sont partis en fumée. Les opérateurs n'ont dans ces conditions plus d'autre solution que de vendre pour régler les soldes débiteurs. Vent de panique ? Pas encore vraiment. Mais preuve des inquiétudes que la situation suscite, M. Edouard de Royère, le président de L'Air Liquide, dont les titres sont parmi les plus répandus dans les portefeuilles français, a demandé à ses actionnaires de conserver leur calme.

Réunion de plusieurs membres de l'OPEP le 26 août à Vienne

Le baril de brut approche les 32 dollars à New-York

Le mouvement de hausse des cours pétroliers s'est ralenti jeudi sur le marché de New-York après la flambée de la veille, mais le baril de brut a néanmoins terminé la journée près de la barre des 32 dollars, soit son plus haut niveau depuis le début des années 80.

Le baril de West Texas Intermediate pour livraison la plus rapprochée en octobre a ainsi clôturé en hausse de 71 cents à 31,93 dollars par rapport à la veille. Dans le courant de la séance, il avait momentanément dépassé les 32 dollars.

Vendredi en Europe une certaine stabilisation des cours était perceptible. Depuis l'invasion du Koweït par l'Irak le 2 août, le prix du baril de brut a gagné près de 40 % alors que l'embargo commercial qui a suivi a retiré du marché quatre millions de barils/jour de pétrole koweïtien et irakien.

La flambée des prix observée au début de la crise s'était quelque peu atténuée après que plusieurs pays producteurs, dont surtout l'Arabie saoudite, eurent indiqué leur intention d'accroître leur production pour compenser la baisse de l'offre mondiale.

Mais il est apparu ces derniers jours que l'Arabie saoudite, le premier producteur mondial, serait forcée désormais de conserver ce pétrole supplémentaire pour faire face aux besoins des forces nationales et étrangères déployées sur son territoire.

Les consultations se poursuivaient le 24 août entre différents membres de l'OPEP afin d'organiser pour le dimanche 26 août une réunion d'urgence à Vienne. Deux scénarios étaient envisagés : soit la convocation par le président de l'OPEP de six pays pour les consulter sur un sujet restant à préciser..., soit la réunion consultative des treize pays membres.

Outre le Venezuela et l'Arabie saoudite, l'Indonésie et l'Iran ont confirmé leur volonté de participer à une consultation sans l'Irak et le Koweït. Le Gabon et le Nigéria seraient aussi favorables à une reprise des discussions.

□ **Les petits pompistes menacent de créer des « désordres » pour obtenir des garanties de marge.** – Quatre syndicats de pompistes, représentant l'essentiel des petites stations-service, se sont mis d'accord jeudi 23 août pour *« engager des actions qui contribueront malheureusement à amplifier les désordres actuels »* si le gouvernement ne prend pas des mesures pour garantir leurs marges. Ces *« actions »* pourraient prendre la forme de blocage de dépôts de carburants *« stratégiques »* dans les régions les plus touchées.

Anticipant la tension des taux à long terme

Le marché obligataire parisien est fortement ébranlé

Comme on pouvait le redouter dès le lendemain de l'invasion du Koweït par l'Irak, les marchés obligataires subissent une forte chute. Partout, les taux d'intérêt à long terme se tendent, les investisseurs prévoyant un regain d'inflation dans le monde industrialisé. Encore jeune, le marché parisien tire mal son épingle du jeu.

Aux Etats-Unis, le rendement de l'emprunt à 30 ans a atteint, jeudi 23 août, son plus haut niveau de l'année, à 9,12 %. En Allemagne, de même, l'emprunt d'Etat à dix ans atteint 9,10 %, alors qu'il était inférieur à 7 % l'an dernier à la même époque. Mais c'est surtout en France que la glissade des cours (donc la hausse des taux) est impressionnante ; le taux de l'OAT (obligations assimilables du Trésor) à dix ans atteint désormais 10,50 %, contre 8,50 % il y a un an, et 9 50 % en juillet.

Alors que jusqu'à récemment les opérateurs espéraient une disparition de l'écart entre les taux français et les taux allemands, celui-ci s'est au contraire élargi à 1,4 point (140 points de base), contre 0,9 point il y a quelques semaines. Sur le MATIF (marché à terme international de France), le cours du contrat notionnel, reflet de l'emprunt d'Etat à 10 ans, est tombé de 103,18 le 31 juillet à moins de 97 le 23 août.

Le marché à terme parisien, qui fonctionne depuis février 1986 commence pourtant à être habitué aux périodes de turbulences. Alors que sur les marché des changes, par exemple, il y a toujours des opérateurs qui prévoient une baisse du dollar tandis que d'autres tablent sur une hausse, sur les marchés du crédit, tous les opérateurs en revanche, regardent en général dans le même sens. A l'heure actuelle, la hausse des taux à long terme paraît inévitable à tous.

Pourtant, les opérateurs sur le MATIF se défendent bien de contribuer à faire progresser les taux d'intérêt plus vite qu'à l'étranger. A la Bourse, les contrats à terme sur indices (qui permettent de prendre des positions sur un niveau futur des indices boursiers) jouent un rôle d'amplification de la tendance des cours, explique un spécialiste du MATIF. C'est pourquoi les autorités boursières américaines ont mis en place des « coupe-circuits » interrompant les transactions à terme sur indices en cas de trop forte chute des cours à Wall Street (ce fut encore le cas le 23 août).

Selon lui, sur le marché obligataire, les contrats à terme comme ceux du MATIF jouent plutôt le rôle d'un accélérateur de tendance. Ce rôle expliquerait donc, en partie, la chute plus nette constatée sur le marché parisien que sur la place allemande (qui ne dispose encore que d'un embryon de marché à terme). Mais les opérateurs insistent sur le fait que le marché à terme, révélateur mais pas déclencheur de tendances, ne peut être tenu coupable de la hausse des taux en France. Ils préfèrent s'en remettre au mauvais passif de la France en matière de gestion des crises financières et des troubles économiques qui s'en suivent, alors que l'Allemagne, malgré les perspectives peu favorables de la réunification, *« inspire une confiance instinctive »*.

Pour l'instant, la hausse des taux à long terme ne s'est pas accompagnée d'une tension sur ceux à court terme. Une situation bien différente, donc, de celle de 1987. Mais peut-être plus inquiétante, car, comme le remarque un analyste parisien, il n'y avait pas alors comme aujourd'hui d'anticipations inflationnistes, qui déterminent les taux à long terme et sont le pire ennemi des marchés du crédit.

D'autre part, les banques centrales avaient dans les jours qui suivirent le krach de 1987, réalisé d'abondantes injections de liquidités sur le marché. Aujourd'hui, la chute des cours de Bourse pourrait prochainement les inciter à faire de même, malgré les risques d'inflation. Ce pourrait être une nouvelle épreuve pour le marché obligataire.

FRANÇOISE LAZARE

Les répercussions sur les tarifs des matières plastiques

Le renchérissement du pétrole entraînerait un surcoût de 10 milliards de francs pour la pétrochimie

A compter du 1er septembre prochain, Atochem (groupe Elf-Aquitaine), numéro deux français de la chimie, majorera de 10 % à 18 % les tarifs de ses principales matières plastiques (polypropylène, polyéthylène notamment). Ce réajustement, qui sera toutefois modulé suivant les qualités de produits, apparaît limité dans la mesure où, depuis un an, les prix des matières plastiques avaient très sensiblement baissé. C'est, en tout cas, la première conséquence directe de l'envolée des cours du pétrole brut sur le marché libre. Grande dévoreuse de produits pétroliers – essentiellement naphta, mais aussi fioul et gaz –, utilisés à la fois comme matières premières et comme énergie, la pétrochimie encaisse le coup de plein fouet.

Entre la mi-juillet et le 23 août, le prix du naphta a plus que doublé, passant de 145 dollars la tonne à plus de 300 dollars, soit à un niveau correspondant à un baril de brut à 26 dollars. Les prix du fioul ont, de leur côté, grimpé, suivant les échéances, de 70 % à 80 %. Or bon an mal an, l'industrie française de la pétrochimie consomme 9,7 millions de tonnes de produits liquides, dont 7,5 millions de tonnes de naphta et 2,2 millions de tonnes de fioul.

Le surcoût à payer est évalué à quelque 10 milliards de francs en année pleine, soit la moitié du chiffre d'affaires. Malgré la baisse du dollar, les producteurs se trouvent dans une situation jugée, pour l'instant délicate.

Premier pétrochimiste de France, Atochem est, comme tous ses concurrents, intégré vers l'aval et fabrique des matières plastiques presque toutes dérivées du pétrole. Devant l'effondrement de ses marges, force lui est donc de relever ses tarifs. A lui seul, le groupe, désormais grossi de Norsolor venu de l'ex-CdF-Chimie, consomme quelque 5 millions de tonnes de naphta par an.

Le calcul est simple : sachant que pour fabriquer une tonne de matière plastique il faut environ deux tonnes de naphta, une hausse de 150 dollars sur la tonne de matière première induit une augmentation de 300 dollars sur la tonne de produit fini. Pour Atochem, le surcoût en année pleine se chiffre entre 4 et 5 milliards de francs.

BP Chimie, Esso Chimie, Shell Chimie, Solvay se trouvent dans des situations comparables. Atochem ayant ouvert la voie, tous devraient, selon les spécialistes, augmenter leurs tarifs dans les mêmes proportions. Il ne fait guère de doute non plus que les fibres chimiques et les peintures, tous produits également issus du pétrole, ne devraient pas tarder à coûter plus cher aussi.

Le gaz et le dollar

La répercussion sur les engrais – dont la fabrication est liée, du moins s'agissant des azotés, au prix du gaz employé pour fabriquer l'ammoniac – ne sera toutefois pas immédiate. Si les contrats de livraison sont indexés sur le prix du fioul, ils comportent des clauses de déport ou de report de quelques mois. Reste que si la situation continuait à s'aggraver, à terme des majorations seraient inévitables.

Tout dépendra de la politique de Gaz de France, du marché international de l'ammoniac, qui ne pourra rester indifférent à l'augmentation des prix matières premières, du marché des engrais azotés – pour 50 % de ses besoins la France recourt à l'importation –, enfin de l'évolution du dollar. Les professionnels, eux, se montrent très prudents dans leur prévision. Reste que, dans l'hypothèse où le prix du gaz viendrait à augmenter de 50 %, le surcoût serait, par exemple, de 500 millions de francs pour la Grande Paroisse (groupe Elf-Aquitaine).

Chez Rhône-Poulenc, numéro un français de la chimie, la situation est un peu différente. Débarrassé depuis plusieurs années de sa chimie lourde et de ses engrais revendus au début des années 80, le groupe est désormais très spécialisé et, par la force des choses, les répercussions sur ses matières premières, très sophistiquées, se diluent. Impossible à chiffrer pour l'instant. En revanche, ses experts se sont livrés à des simulations pour évaluer le surcoût de la facture énergétique du groupe.

Ils sont arrivés à la conclusion que, pour une variation de plus ou moins 1 dollar par baril de pétrole, cette facture serait majorée, ou minorée de 50 millions de francs en année pleine. En d'autres termes, dans l'hypothèse d'un baril à 26 dollars, le surcoût serait de 300 millions de francs. A 30 dollars, il atteindrait 500 millions.

Pour l'instant, les chimistes reconnaissent être dans une zone de turbulence, mais constatent que les mécanismes de gestion mis en place après les deux grands chocs pétroliers fonctionnent à merveille et permettent de réagir beaucoup plus rapidement qu'il y a encore huit ans. D'après un chef d'entreprise, il n'y a pas pour l'instant de perturbations majeures. Les flambées de cours actuellement observées ne sont, dit-il, pas réellement significatives dans des marchés en partie désactivés par les grandes vacances. Il faudra juger de la situation à la rentrée.

Dans l'immédiat, les chimistes se disent seulement préoccupés d'assurer leur approvisionnement en matières premières, sans trop croire toutefois à une pénurie. Mais si le Moyen-Orient s'embrasait, personne ne veut même se hasarder à envisager les dégâts.

ANDRÉ DESSOT



2e ANNEE

Informations financières, rapports annuels, assemblée générale des actionnaires, publicité financière, le monde change.

La communication financière occupe une place prépondérante dans l'activité des entreprises à vocation internationale.

Aussi, LE MONDE a créé les ECUS OR de l'Image Financière Internationale pour récompenser les entreprises qui se sont particulièrement distinguées dans ce domaine.

En 1989, pour la première année, le prix a été attribué à SAINT-GOBAIN.

En 1990, un prix sera attribué pour chacun des secteurs d'activités suivants :

- banques, assurances, établissements financiers
- grandes entreprises, industries et autres services
- petites et moyennes entreprises, industries et autres services.

Le grand prix récompensera la meilleure communication internationale.

Si vous avez communiqué en 1990 vers les places boursières et les investisseurs étrangers vous pouvez concourir, quelle que soit la taille de votre entreprise.

Pour recevoir un dossier de participation, appelez Valérie CHRISTIN au 40 93 98 40

Quand les chiffres prennent la parole.

Le Monde

CFCE

info

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

Les conséquences de la crise du Golfe

Le Japon reste confiant dans la capacité de résistance de son économie

TOKYO

de notre correspondant

Bien que le nouveau plongeon de la Bourse, jeudi 23 août, soit le signe d'une nervosité alimentée par une « psychose inflationniste » persistante et que la hausse du prix du baril de pétrole, qui a franchi le seuil des 30 dollars, suscite des inquiétudes, les Japonais ne semblent pas manifester de craintes excessives quant aux effets de la crise au Moyen-Orient sur leur économie. Vendredi 24 août, l'indice Nikkei avait regagné 1,820.

Les milieux pétroliers estiment que le prix du baril pourrait avoir atteint son plafond. Quant à la dégringolade du cours des actions, elle affecte principalement les banques qui possèdent de gros portefeuilles d'actions et les maisons de titres, mais marginalement les entreprises. Les performances de celles-ci rendent l'appel au marché moins contraignant. A court terme, la débacle boursière ne devrait donc pas affecter directement la machine productive nippone. Les instituts de recherche économique persistent d'autre part à penser que le Japon peut affronter sans trop de dommages une nouvelle crise pétrolière.

Eclaboussée comme à l'accoutumée par les lumières de ses enseignes, Tokyo ne donne guère l'impression d'être la capitale d'une nation placée sous le signe des économies d'énergie. Si les administrations suivent les recommandations des autorités de réduire d'un tiers la consommation d'électricité, les gratte-ciel qui abritent les bureaux des grands groupes restent toujours allumés jusqu'à une heure avancée de la nuit et la fraîcheur que les grands magasins réservent à leur clientèle témoigne de la désinvolture avec laquelle leurs directions sont censées avoir ramené à 28 degrés le conditionnement d'air. D'une manière générale, la consommation d'électricité, qui augmente toujours considérablement durant les torrides étés nippons, ne semble pas devoir diminuer.

Cette absence de civisme des Japonais est symptomatique : contrairement à ce qui s'est passé lors des crises pétrolières précédentes – les néons du quartier de Ginza furent éteints et les ménagères se ruèrent sur les produits de première nécessité, – aucun vent de panique ne souffle sur l'archipel. Pas plus les autorités que les simples citoyens ne semblent particulièrement inquiets des effets de la crise au Moyen-Orient sur l'économie nationale.

Absence de civisme

Pour une fois d'accord avec les instituts de recherche économique privés, la Banque du Japon estime que l'archipel est beaucoup moins vulnérable que par le passé aux chocs pétroliers. Même si une accélération de l'augmentation des prix est vraisemblable, l'économie nippone a multiplié sa productivité par trois depuis la fin des années 70.

Selon les projections de la Banque du Japon, si le prix du baril se stabilise à 25 dollars (soit 10 dollars de plus qu'à la veille de l'invasion du Koweït), les prix de gros augmenteront de 1 % sur douze mois. L'institut de recherches du quotidien *Nihon Keizai* prend, quant à lui, comme hypothèse 30 dollars par baril jusqu'en mars 1990 : si l'impact demeure minime sur le niveau de l'activité au Japon et sur les prix de détail, il sera en revanche non négligeable sur les prix de gros (qui augmenteraient de 2,3 %) et sur la balance des paiements courants.

La sérénité des Japonais est révélatrice des atouts dont bénéficie désormais l'économie nippone par rapport à ses partenaires américain et allemand : au cours des quinze dernières années, frappé par les crises pétrolières puis la valorisation du yen, le Japon a restructuré en profondeur sa machine productive, automatisé ses usines, réduit sa dépendance énergétique et considérablement développé ses technologies de pointe.

Bien que des inconnues subsistent – une chute dans les approvisionnements de pétrole par exemple – et laissent planer des risques de dérapage, l'économie nippone paraît infiniment mieux armée qu'il y a dix ans, mieux préparée en quelque sorte à un nouveau choc pétrolier. Dans les années 70, les Japonais, qui mettaient toujours en avant la « fragilité » de leur économie, se découvrirent plus résistants que leurs partenaires. Ce pourrait être encore le cas dans les mois qui viennent. La surprise sera simplement moins grande.

La plus grande résistance du Japon tient à plusieurs éléments. Tout d'abord à la santé actuelle de son économie : la croissance ralentira vraisemblablement d'un demi point pour se situer à 3,5 % si le prix du baril demeure entre 25 dollars et 30 dollars. Une situation de quasi plein-emploi (qui est certes un facteur de hausse des salaires et donc d'inflation) et une progression des investissements contrastent en outre avec un chômage en augmentation et une contraction du crédit prévalant aux Etats-Unis.

Une sérénité révélatrice

La force du Japon pour affronter cette crise tient surtout à une diminution importante de sa dépendance du pétrole en matière de production. Au cours des années 80, le Japon a non seulement investi quelque 1 200 milliards de yens pour constituer des réserves de pétrole importantes (140 jours), mais il a surtout rationalisé sa consommation d'énergie, renoncé progressivement à des productions qui en consomment beaucoup, tout en développant ses capacités nucléaires.

Il a d'autre part investi massivement dans les secteurs des technologies de pointe. Résultat : le Japon produit deux fois plus qu'en 1973 pour la même consommation d'énergie. Il lui faut 1,24 tonne de pétrole pour ajouter 1 000 dollars au revenu national alors que les Etats-Unis en utilisent 3,3 tonnes et l'Allemagne 1,8 tonne pour obtenir le même résultat. Un secteur comme la sidérurgie est révélateur du changement intervenu dans la consommation d'énergie : le pétrole répondait à 23 % de la demande en énergie en 1973 ; il ne compte plus que pour 7 % depuis 1982 : l'impact d'une crise pétrolière sur la sidérurgie nippone sera donc minime.

Des voisins moins brillants

Avec des réserves en pétrole plus importantes que la plupart de ses partenaires et des centrales nucléaires qui répondent désormais à un quart de ses besoins en énergie (contre 2,4 % en 1973), le Japon peut affronter sans trop de dégât une hausse des prix du pétrole qui ne représente plus que 57 % de ses ressources énergétiques (contre 77 % en 1973).

D'autant plus qu'il dégage un excédent commercial de 53 milliards de dollars, qui lui permet de faire face à des hausses de prix du baril (*1 dollar supplémentaire se traduisant* par une augmentation de 1,3 milliard de dollars de la facture pétrolière annuelle). En 1989, les importations de pétrole ne représentaient d'ailleurs plus que 10,2 % des achats japonais à l'extérieur : par rapport au produit national brut, le poids des importations d'or noir a été réduit par cinq depuis le début des années 70.

La situation des voisins du Japon est infiniment moins brillante. Taïpei et Manille ont revisé en baisse leur perspectives de croissance (respectivement de 7,2 % à 5,2 % et de 4,8 % à 3,8 %). En ce qui concerne la Corée du Sud, la hausse du prix du baril pourrait se traduire par une réduction du rythme de croissance (ramené à 6,1 %) et une augmentation de l'inflation. Séoul a annoncé une hausse de 21,7 % du prix du pétrole à partir du 1er janvier, afin de décourager la consommation. C'est surtout pour les pays endettés, comme les Philippines (26 milliards de dollars) qu'un renchérissement *du prix du pétrole sera particulièrement* douloureux.

PHILIPPE PONS

De 1975 à 1990

Les incitations fiscales en faveur des économies d'énergie ont beaucoup varié

Les incitations fiscales en faveur des économies d'énergie, mises en place à la suite du premier choc pétrolier, ont varié au fil du temps : abandonnées de 1987 à 1989 et reprises ensuite, elles ont coûté au budget de l'Etat jusqu'à 1,250 milliard de francs (en 1986).

En 1975, à la suite du premier choc pétrolier, les premiers allègements fiscaux en faveur des économies d'énergie sont entrés en application. Les contribuables pouvaient déduire de leur revenu certaines dépenses (1) faites en vue d'économiser l'énergie, dans les immeubles construits avant le 1er mai 1974. La déduction devait être au maximum de 7 000 francs (+ 1 000 francs par personne à charge), la même que pour les intérêts d'emprunt. Elle ne pouvait être utilisée qu'une seule fois.

Les incitations fiscales sont rendues beaucoup plus « attrayantes » en 1982. Le plafond était porté à 8 000 francs (avec toujours 1 000 francs de plus par personne à charge), et les travaux pour économies d'énergie étaient distingués des intérêts d'emprunt : les deux déductions pouvaient se cumuler. *Les travaux pris en compte étaient* plus nombreux : en particulier, les dépenses favorisant l'utilisation des énergies nouvelles (quel que soit l'âge de l'immeuble). Pour les travaux plus traditionnels, la date d'achèvement de la construction était reportée au 1er juillet 1981.

Par *« souci de justice fiscale »*, selon la formule du ministère de l'économie et des finances, les déductions de revenu deviennent des réductions d'impôt (de 25 %) en 1983. Deux ans plus tard, leur plafond est porté à 12 000 francs (et à 2 000 francs pour chaque personne à charge).

L'effort entrepris par le gouvernement pour réduire les impôts s'accompagne d'un lent grignotage des avantages fiscaux, auquel n'échappent pas les allègements en faveur des économies d'énergie, supprimés à leur tour en 1987. Les raisons avancées par le gouvernement de M. Chirac pour expliquer leur « disparition » de la loi de finances pour 1987 portent sur leur efficacité (un dispositif permanent n'a aucun effet incitatif), sur les dépenses fiscales importantes qu'elles engendrent (1 250 millions de francs en 1986 pour des travaux estimés à 5 milliards de francs environ) et sur la baisse des prix du pétrole.

C'est seulement trois ans plus tard (en 1990) que les réductions d'impôt en faveur des économies d'énergie sont réintroduites, plafonnées à 8 000 francs pour une personne seule et au double de cette somme pour un couple (plus 2 000 francs par personne à charge, 2 500 francs pour un second enfant et 3 000 francs à partir du troisième). L'application au 1er janvier 1989 de normes d'isolation thermique plus exigeantes (elles ont pour objectif de diminuer d'encore 25 % la consommation) et la mise en place du « projet qualité » dans l'habitat devraient rendre plus efficace un tel dispositif fiscal.

Année de revenus	Nombre de bénéficiaires	Coût budgétaire (en millions de francs)
1982 (1)	900 000	750
1983	800 000	820
1984	750 000	800
1985	1 040 000	1 000
1986	1 060 000	1 250

(1) *Avant 1982, les services du budget ne distinguent pas la dépense « économies d'énergie » du montant global des déductions pour l'habitation principale.*

(1) Les dépenses déductibles comprennent les travaux d'isolation thermique, de mesure et de régulation du chauffage, le remplacement de chaudières existantes par des équipements plus performants et, en 1982, l'installation de pompes à chaleur.

CONJONCTURE

Le commerce extérieur a été déficitaire de 4,6 milliards de francs en juillet

Le commerce extérieur de la France a de nouveau été lourdement déficitaire en juillet. Les importations se sont élevées à 103 milliards de francs, les exportations à 99,2 milliards, ce qui fait apparaître un déficit de 3,78 milliards de francs. Depuis le début de l'année, c'est à dire en sept mois, le déficit de la balance commerciale atteint 23,5 milliards de francs contre 29,3 milliards pendant la période correspondante de 1989.

Après correction des variations saisonnières, les importations atteignent 100,9 milliards de francs, les exportations 96,3 milliards, traduisant un déficit de 4,6 milliards. Les exportations augmentent de 3,1 % en un an (juillet 1990 comparé à juillet 1989), deux fois plus vite que les importations (+ 1,4 %).

Sur les sept premiers mois de l'année, le déficit atteint 17,67 milliards de francs alors qu'il avait été de 24,7 milliards pendant la période correspondante de 1989.

Le mauvais résultat du mois de juillet s'explique par la dégradation de la balance des produits *manufacturés. Si l'on prend en* compte le matériel militaire, le défi*cit de cette balance atteint* 8 milliards de francs après 3,7 milliards en juin et 7 milliards en avril et mai. Si l'on exclut le matériel militaire, le solde négatif s'inscrit à 9,6 milliards de francs (-5,2 milliards en juin, -8,9 milliards en mai), soit nettement plus que la moyenne mensuelle de 1989 déja très mauvaise qui avait été de -7 milliards. Cette détérioration s'explique en partie par le fait qu'aucun Airbus n'a été exporté en juillet, alors qu'il en avait été vendu huit en moyenne par mois l'année dernière pour 2 milliards mensuels. Ce « blanc » de juillet est la conséquence de la longue grève qui a perturbé cinq mois durant (de fin octobre 1989 à début mars 1990) le constructeur britannique des ailes de l'Airbus. Mais la production de l'avion va retrouver progressivement un rythme normal qui va permettre d'exporter dix avions en moyenne par mois. Le lourd déficit de la balance commerciale de juillet est donc artificiellement majoré.

La balance « énergie » a, de son côté, été déficitaire de 5,9 milliards de francs en juillet. Le déficit avait été de 6,3 milliards en juin, de 7 milliards en mai et de 6,9 milliards en moyenne mensuelle en 1989. L'agroalimentaire continue quant à lui de dégager de confortables excédents : + 5 milliards de francs comme en juin et en mai (+ 4,1 milliards en moyenne mensuelle 1989).

Par zones géographiques, notre déficit avec la RFA continue de se réduire, atteignant 3,1 milliards de francs après 4 milliards en juin et 4,5 milliards en mai (- 4,9 milliards en *moyenne mensuelle en 1989). En* revanche, le déficit avec les Etats-Unis se creuse, atteignant 3,8 milliards de francs ; il était de 2,4 milliards en juin, de 2,7 en mai et de 1,8 milliard en moyenne mensuelle pour 1989 ; ce qui peut s'expliquer par une compétitivité accrue des prix des exportations américaines, due à la baisse du dollar.

ÉTRANGER

Le programme de réduction de la dette extérieure du Venezuela est accepté

Le Venezuela a annoncé mardi 21 août avoir réglé définitivement l'accord de renégociation de sa dette auprès des banques étrangères, conclu en mars dernier dans le cadre du plan Brady de réduction de la dette des pays du tiers-monde. Cet accord porte sur près de 20 milliards de dollars, alors que le total de la dette commerciale atteignait 26,7 milliards de dollars au 31 décembre 1989.

Les différentes options choisies par près de 90 % des banques sont les suivantes : un tiers d'entre elles ont décidé d'apporter de nouveaux prêts, la moitié de maintenir leur dette en diminuant leurs taux d'intérêt et les autres acceptent de réduire le principal de leur créance.

Selon les autorités vénézuéliennes, ces mesures réduisent de 20 % la dette contractée auprès des banques, et ses intérêts de près de 50 %. Les banquiers estiment en revanche que l'effet réel est moindre. Car, pour garantir les obligations qui correspondent effectivement à une réduction de dette (principal ou intérêt), le Venezuela doit souscrire des obligations auprès du Trésor américain.

D'autre part, à la différence de l'accord signé avec le Mexique, les banques ont davantage privilégié les options du plan Brady leur permettant d'apporter de l'argent frais en échange du maintien de leur créances converties en obligations, ce qui peut être interprété comme un signe de leur confiance en l'économie vénézuélienne.

Les termes de l'accord Brady prévoient également une clause de remboursement complémentaire si le cours du baril excède un seuil de référence défini (20,5 dollars hors inflation). Cependant, la période d'application de ces clauses est de six ans après la signature de l'accord.

TRANSPORTS

Des écologistes prennent la défense du TGV Sud-Est

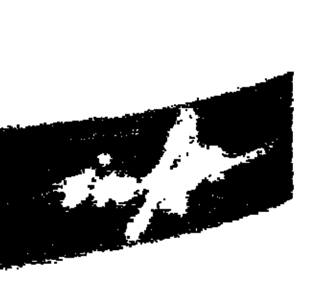
Après les usagers des transports, c'est au tour des écologistes de prendre la défense du TGV. Selon la fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA), le TGV Méditerranée entraînerait moins de nuisances pour l'environnement que les autres modes de transport développés ces dernières années dans le Sud de la France et limiterait les accidents de la route.

La FRAPNA est favorable à la réalisation de la ligne à grande vitesse à certaines conditions : le tracé doit préserver l'environnement, même si cela entraîne des surcoûts non négligeables liés à des aménagements particuliers ; le réseau à grande vitesse doit intégrer les lignes de chemin de fer traditionnelles afin d'offrir un réseau ferroviaire globalement coordonné et attrayant ; le projet doit faire partie d'une politique globale des transports, permettant de transférer le trafic de la route et de l'avion vers le rail et de limiter ainsi les projets futurs d'infrastructure routière et aérienne.

Quant aux cheminots CFDT, c'est un retrait pur et simple du projet actuel qu'ils réclament, rejoignant ainsi la position des plus durs opposants du TGV ; ils rejettent catégoriquement un tracé de ligne nouvelle Paris-Fréjus et la création d'une gare TGV sur le site de l'Arbois. La Coordination associative régionale de défense de l'environnement (CARDE) adopte la même position et les deux organisations réclament une étude globale intégrant la totalité des avantages et inconvénients du TGV vers Marseille.

□ **Les Boeing 767 de British Airways cloués au sol.** – La compagnie British Airways a suspendu de vol ses sept Boeing 767 après que des fissures sur les mâts qui fixent les moteurs sous les ailes eurent été découvertes jeudi 23 août à Londres. Il est normal que la souplesse du métal se traduise par l'apparition de micro fissures, des « criques », mais les compagnies veillent à ce que celles-ci ne dépassent pas une certaine dimension préconisée par le constructeur. Il semble que ce soit au cours de vérifications de routine que les techniciens britanniques ont détecté des fissures dangereuses. Seuls sont concernés les appareils de British Airways équipés de moteurs Rolls Royce et donc d'un mât adapté à ces réacteurs. Plus de trois cents Boeing 767 sont en service dans trente-quatre compagnies.

□ **L'armateur Delmas rachète Transcap à la CFAO.** – Delmas marque un point dans la bataille qui l'oppose au groupe Bolloré dans les transports et les activités de transitaire. Pour la somme de 200 millions de francs, l'armateur privé a racheté à la Compagnie française de l'Afrique occidentale (CFAO) les activités de transport international, maritime et aérien du groupe Transcap (400 millions de francs de chiffre d'affaires et 1 500 salariés). Cette acquisition permet à Delmas, qui réalise encore 70 % de son chiffre d'affaires dans le maritime, de se renforcer en tant que transitaire et de parfaire son implantation en Afrique.



ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Rhône-Poulenc Rorer et Procter renoncent à s'associer dans la distribution de médicaments

Rhône-Poulenc Rorer, la nouvelle division de pharmacie humaine constituée des actifs de Rhône-Poulenc dans cette activité et de la firme américaine Rorer, ne confiera pas au groupe Procter & Gamble le soin de distribuer dans ses réseaux les médicaments sans ordonnance de sa fabrication, le Maalox en particulier, produit phare de Rorer destiné à soigner les brûlures d'estomac.

Accusés par le département de la justice des Etats-Unis de tomber sous le coup de la loi anti-trust, les deux groupes, tout en étant convaincus de leur bon droit, sont convenus de renoncer à leur accord. L'administration américaine estimait en effet que Procter & Gamble, qui commercialise également un produit anti-acide, se serait trouvé en position dominante.

La direction de la firme franco-américaine, qui avait un moment manifesté l'intention de porter l'affaire devant les tribunaux, a finalement jugé qu' *« une action en justice risquait d'être longue et pourrait nuire à la bonne marche de son activité OTC* (over the counter *ou médicaments vendus sans ordonnance) aux Etats-Unis »*.

La société Rhône-Poulenc Rorer poursuivra donc elle-même la promotion et la distribution de sa gamme de produits OTC outre-Atlantique. La rupture de l'accord avec Procter & Gamble entraînera pour l'exercice 1990 un manque à gagner de 30 millions de dollars (160 millions de francs), mais qui devrait être compensé par les performances du nouvel ensemble pharmaceutique franco-américain. Les prévisions sur la croissance des résultats pour 1991-1994 restent inchangées.

A. D.

Ciba-Geigy rachète l'agrochimie de Roche

Ciba-Geigy, numéro un de la chimie suisse, vient de conclure avec le groupe Roche un accord ferme en vue de lui racheter sa division agrochimique, en vente depuis plusieurs mois. Ces activités sont exercées par les sociétés suisse Dr R. Maag, américaine Maag Agrochemicals et française La Quinoléine et ses dérivés SA. Le prix de cette acquisition n'a pas été rendu public. L'opération ne deviendra toutefois définitive qu'après l'obtention des différentes autorisations légales. Elle permettra à Ciba-Geigy, déjà leader mondial dans l'agrochimie avec un chiffre d'affaires de 4,2 milliards de francs suisses (17 milliards de francs), de renforcer encore ses positions en élargissant la gamme de ses produits et en renforçant son potentiel de recherche. Les ventes du groupe Maag se sont élevées, en 1989, à 378 millions de francs suisses, soit 1,51 milliard de francs, dont 1 milliard provenant de La Quinoléine.

Arbel Industrie entre dans le capital de De Dietrich

C'est donc le constructeur ferroviaire Arbel Industrie qui a acquis à la fin de la semaine dernière une part du capital du groupe alsacien De Dietrich. Dans un communiqué publié le 23 août, la Société des Bourses françaises précise que 6,72 % des droits de vote de De Dietrich ont ainsi été acquis par le groupe Arbel.

Qualifié d'« *industriel ami* » par M. Gilbert De Dietrich (*le Monde* du 22 août), l'acquéreur est une société créée à la fin du siècle dernier dans le nord de la France. Arbel affiche un chiffre d'affaires de 1,9 milliard de francs et un bénéfice net de 56 millions de francs dans l'emboutissage, les services et la construction et la réparation ferroviaires.

C'est ce secteur qui a contribué au rapprochement avec De Dietrich, qui réalise près de 15 % de ses 3 milliards de francs de chiffre d'affaires dans les équipements ferroviaires et mécaniques.

AGRICULTURE

Les éleveurs face à la sécheresse et à la baisse des cours

Unanimité syndicale contre M. Nallet

La crise traversée par les éleveurs, confrontés à la fois à la sécheresse et à une chute brutale des cours de la viande ovine et bovine, a eu pour conséquence inhabituelle de créer l'unanimité syndicale contre le ministre de l'Agriculture, M. Henri Nallet, l'ensemble des organisations agricoles laissant pour un temps de côté leurs divergences idéologiques.

Si au niveau national, la FNSEA, le CNJA, la Confédération Paysanne et la Fédération Française de l'Agriculture (FFA) n'en sont pas encore à *« parler d'une seule voix »*, sur le terrain, dans plusieurs départements comme la Loire-Atlantique ou la Vendée, les agriculteurs ont décidé de faire taire leurs dissensions pour s'unir dans les actions syndicales.

Lors du déplacement du ministre à Nantes (Loire-Atlantique), le 21 août, ils étaient réunis à la même table face à M. Nallet. En Vendée, l'installation d'une *« ferme »* devant la préfecture puis des opérations de barrages des routes ont été réalisées de concert.

« Sur le terrain, les agriculteurs se retrouvent ensemble et c'est logique puisqu'ils sont dans la même panade », commentait-on à la FNSEA. L'heure n'est plus aux discours et *« personne ne contrôle plus rien »*, expliquait pour sa part, Guy Le Fur, le porte-parole de la Confédération paysanne.

Résultat : l'annonce le 21 août par le ministre de mesures destinées à venir en aide aux éleveurs ne les a pas apaisés . Jeudi 23 août, les actions se sont durcies, surtout dans l'Ouest, et les responsables nationaux des syndicats agricoles ne cachaient pas leur impuissance à maîtriser la situation.

Le ministère de l'agriculture a pour sa part dénoncé le *« caractère insupportable »* des incidents provoqués par des agriculteurs à Thouars (Deux Sèvres), ces derniers ayant incendié un camion anglais transportant 219 moutons vivants . Un responsable du ministère britannique de l'agriculture s'est déclaré « consterné » par cette action.

MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK, 23 août ↓

Sous les 2 500 points

Le vent de panique qui, quelques heures plus tôt, avait fait de gros dégâts sur les places européennes s'est propagé à Wall Street, qui a encore connu une séance noire, l'indice Dow Jones tombant sous la barre des 2 500 points.

La mise en place des systèmes de coupe-circuits a permis de limiter les baisses. En retrait de plus de 75 points au cours des premiers échanges, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes ne cédait plus que 50 points un peu plus tard avant de se détériorer à nouveau dans la dernière heure. Il a terminé sur un recul de 76,4 points à 2 483,41, son plus bas niveau depuis le 7 juillet 1989.

Quelque 255 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en baisse dépassait nettement celui des hausses : 1 643 contre 148, 241 titres étant inchangés.

L'effondrement de la Bourse de Tokyo en particulier a entraîné une vague de dégagements à New-York dès l'ouverture, aidée par une nouvelle hausse des taux d'intérêt obligataires, les bons du Trésor à trente ans atteignant 9,11 % contre 8,98 % à la clôture de mercredi.

Même évolution sur le marché pétrolier où les cours ont débordé les 32 dollars le baril, soit le double de leur niveau du début de l'été. L'ombre d'une récession se précise, selon les experts.

VALEURS	Cours du 22 août	Cours du 23 août
Alcoa	61 1/8	80 3/4
ATT	32 1/8	30 1/2
Boeing	46	42 5/8
Chase Manhattan Bank	17 1/4	16 3/4
Du Pont de Nemours	38 3/4	35
Eastman Kodak	39	38
Exxon	51 3/8	49 5/8
Ford	34 1/8	33 1/4
General Electric	60 1/8	58 1/2
General Motors	36 5/8	38
Goodyear	24 1/4	23 1/2
IBM	99	98 7/8
ITT	52 3/8	50 3/8
Mobil Oil	65 1/4	62 7/8
Pfizer	66 3/4	69 3/4
Schlumberger	63 1/4	61 1/8
Texaco	63 3/4	60 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	100	92 1/2
Union Carbide	15 5/8	15 3/8
USX	32 3/8	31 1/2
Westinghouse	30	29 1/2
Xerox Corp.	39 3/4	38 7/8

LONDRES, 23 août ↓

Forte baisse

La glissade de Wall Street dès son ouverture n'a fait qu'accentuer le mouvement de baisse à la Bourse de Londres qui a terminé à son plus bas niveau depuis avril 1989. L'indice Footsie des cent valeurs vedettes a cédé 29,8 points à 2 075, soit un repli de 1,4 % par rapport à la clôture de la veille.

Le marché, gonflé par une chasse aux affaires, s'est montré moins étroit qu'à l'accoutumée, avec quelque 492,6 millions de titres échangés contre 333,4 millions mercredi.

La poussée de la livre et la nouvelle flambée des cours du brut combinés avec les incertitudes face à la situation dans le Golfe ont accentué la nervosité des investisseurs.

La plupart des compartiments se sont affaiblis, à l'exception des pétrolières, comme Lasmo et Enterprise Oil Des rumeurs sur la découverte d'un gisement en Syrie ont également stimulé le titre de Lasmo.

Les fonds d'Etat se sont repliés de plus de trois quarts de point par endroits, tandis que les mines d'or ont terminé irrégulières malgré la vive hausse des cours du métal jaune.

PARIS, 24 août ↑

Hausse dans le vide

Encore ébranlée par de très violentes secousses le jour de la liquidation d'août, la Bourse de Paris s'est très vivement redressée à la veille du week-end. Bien amorcé dès l'ouverture (+ 2,01 %), le mouvement de hausse allait par la suite alternativement s'accélérer puis se ralentir. Aux alentours de 11 heures, l'indice CAC 40 enregistrait une avance de 2,75 %. Deux heures plus tard, il s'établissait à plus de 3 % au-dessus de son niveau précédent, avant, dans l'après-midi, de limiter sa progression à 2,66 %.

Cette hausse s'est toutefois faite pratiquement dans le vide, c'est-à-dire avec très peu d'affaires. En ce début de mois boursier, les opérateurs, du moins un petit nombre d'entre eux, n'ont pas failli à la coutume en reprenant des positions, car ils disposent maintenant de quatre longues semaines pour les ajuster. Mais ils ne se sont pas jetés à l'eau de gaieté de cœur.

Les nouvelles en provenance du Golfe sont toujours très inquiétantes avec, maintenant, l'encerclement des ambassades étrangères de Koweït-City par les troupes irakiennes. Bref, le marché a pleinement profité du facteur technique, de très nombreuses valeurs étant tombé, après la tornade, à des niveaux de prix très attrayants. Ainsi Peugeot capitalise à peine plus de deux fois ses bénéfices pour devenir l'action automobile la moins chère du monde. La capitalisation de Michelin est aujourd'hui, à quelque chose près, égale au prix payé (1,5 milliard de dollars) par la firme de Clermont-Ferrand pour racheter Uniroyal-Goodrich.

Force est toutefois de constater qu'il n'y a pas foule au portillon pour se porter acquéreur de titres. La communauté boursière s'inquiète de la hausse du prix de l'essence à Rotterdam, parvenu à 420 dollars la tonne, son plus haut niveau depuis le deuxième choc pétrolier en 1979. D'autre part, l'aggravation du déficit commercial de la France pour le mois de juillet apparaît de mauvais augure. Cela étant, beaucoup sous les lambris attendaient de prendre la température de Wall Street dans l'après-midi pour établir une stratégie de placements.

L'événement de la journée a été la hausse des valeurs pétrolières favorisée par la décision de l'Arabie saoudite de suspendre l'exportation des ses produits raffinés. BP France s'est inscrite en haut du palmarès avec une progression de 20 %.

TOKYO, 24 août ↑

Reprise

Après sa chute vertigineuse des derniers jours, la Bourse de Tokyo a amorcé une reprise vendredi dans une ambiance un peu moins nerveuse que les jours précédents.

L'indice Nikkei a regagné 1,8 % soit 428,13 yens à 24 165 yens. La veille, cet indice avait abandonné 1 473,28 yens.

Le Nikkei avait ouvert en recul de 164,48 yens après avoir enregistré jeudi la quatrième plus forte chute de son histoire, un plongeon de 5,8 %.

Quelque 300 millions de titres avaient changé de mains en fin de matinée contre 200 millions jeudi matin.

Les sidérurgiques à forte capitalisation, les instruments de précision, les textiles et les compagnies maritimes étaient en hausse notable.

VALEURS	Cours du 23 août	Cours du 24 août
Akai	610	600
Bridgestone	1 170	1 180
Canon	1 590	1 670
Fuji Bank	2 270	2 270
Honda Motors	1 430	1 490
Matsushita Electric	1 720	1 800
Mitsubishi Heavy	780	788
Sony Corp.	6 850	7 100
Toyota Motors	1 880	2 000

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Difficultés pour l'OPA de Renault-Véhicules industriels sur Mack.** – Renault-Véhicules industriels va prolonger jusqu'au 6 septembre son OPA sur les actions du fabricant américain de poids lourds Mack dont il est l'actionnaire majoritaire avec 44,5 % des titres. Le prix offert est de 6 dollars l'action. Les autorités antitrust des Etats-Unis n'ont toujours pas donné leur autorisation à l'opération et en conséquence seulement 7 % des porteurs ont vendu leurs parts à RVI. A Paris les dirigeants de RVI ne s'inquiètent pas du délai pris par lesdites autorités, qualifié de *« normal »*. Mais ils s'impatientent en observant la chute continue des résultats de Mack. Le déficit prévisionnel annoncé pour 1990 par les Américains est maintenant de 180 millions de dollars, contre 131 millions en juillet.

□ **Privatisation de PowerGen : échec de la solution Hanson.** – Le processus de privatisation de la compagnie britannique d'électricité PowerGen est revenu à la case départ. Le conglomérat britannique Hanson qui s'était porté candidat au rachat en bloc de PowerGen a mis fin jeudi 24 août à ses discussions avec le gouvernement, sans commenter les raisons de cette rupture. Hanson devait déposer une offre ferme vendredi, après laquelle un appel d'offres international aurait été lancé pour PowerGen, le deuxième producteur d'électricité non nucléaire d'Angleterre et du pays de Galles, avec 30 % du marché. La solution Hanson ayant fait long feu, les autorités britanniques ont décidé de revenir à leur projet de privatisation initial. Au lieu d'être vendu à Hanson ou à tout autre acheteur, PowerGen devrait être introduit en Bourse au mois de février prochain.

□ **ELM Leblanc : le fondateur reste majoritaire.** – Le tribunal de grande instance de Paris a tranché le 23 août au profit de M. Marcel Leblanc, quatre-vingt-trois ans, fondateur de la société ELM Leblanc (matériel de chauffage), sur un litige qui l'opposait depuis novembre 1989 à son petit-fils, M. Laurent Dreux-Leblanc, et qui portait sur plus de 130 millions de francs.

En 1988, Marcel Leblanc, PDG de ELM Leblanc, cherchant la meilleure solution fiscale pour sa succession, avait donné à son petit-fils 220 000 actions de la société créée en 1929, détenue à 63 % par la famille Leblanc. Juridiquement, Marcel Leblanc perdait, par ce don, le contrôle de la société. En échange, Laurent Dreux-Leblanc avait signé trois « papiers de retour » non datés qui devaient permettre à son grand-père de récupérer les actions s'il décédait avant lui.

Les relations entre Laurent Dreux-Leblanc, directeur général et administrateur de la société, et son grand-père s'étant envenimées en 1989, Marcel Leblanc avait fait usage des « papiers de retour » et avait récupéré les actions.

Après avoir examiné le contenu de la correspondance de Marcel Leblanc et de son petit-fils, le tribunal a estimé que le but poursuivi n'était pas une donation, mais *« le moyen de transmettre une part importante du capital de la société aux meilleures conditions fiscales possibles »*.

□ **Allied Lyons : Suntory porte sa participation à près de 5 %.** – Le groupe japonais de boissons Suntory a pris une participation de 2 % dans le groupe agro-alimentaire britannique Allied Lyons pour 85 millions de livres (850 millions de francs), portant ainsi sa part à près de 5 %. Suntory a acheté quelque 19 millions d'actions ordinaires au prix de 446 pence le titre. Suntory possédait déjà près de 3 % des titres Allied Lyons, obtenus en octobre 1988 lors de la conclusion d'un accord de joint-venture pour la distribution des produits Allied Lyons au Japon.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault Associés	404	404	IN2	280	289
Asystel	106	....	I.P.B.M.	128	128
B.A.C.	189 80	....	Loca Investis.	298 20	289 20
Bque Tarneaud	174	....	Locamic	109	101 50 o
B.I.C.M.	800	800	Micro Comm.	133	137
Boiron (Ly)	350	350	Métall Minière	184 90	....
Boisset (Lyon)	231 60	215 60 o	Molex	180	....
Câbles de Lyon	2708	2785	Navale-Delmas	922	919
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	972	961	Olivetti Logabax	580	589
Calberson	422	422	Om. Gest. Fin.	580	579
Cardif	466	480	Prabourg	90	90
C.E.E.	344	344	Présence Assur	560	536 o
C.E.G.E.P.	250	244	Publ. Filipacchi	505	495
C.F.P.I.	280	253	Razel	530	520
Ciments d'Origny	571	548 o	Rhône-Alp Ecu (Ly.)	319 10	319 10
C.N.I.M.	995	1000	St-H. Matignon	218	221 60
Codetour	276	276	S.C.G.P.M.	587	546 o
Comareg	284 80	282 80	Segin (Ly)	282	271
Conforama	950	863 o	Select Invest (Ly)	100	100
Creeks	325	296 50 o	Serbo	489	405 60
Dafsa	210 50	....	S.M.T. Goupil	193	192
Dauphin	567	580	Sopra	183 50	181
Demachy Worms Cie	576	576	Supra	180	180
Desquenne et Giral	241 90	242 20	TF1	225	226
Devanlay	780	780	Thermador H. (Ly)	240	....
Deville	405 50	393 50	Unilog	173	176
Dollsos	150	....	Union Fin. de Fr.	385	400
Editions Belfond	285	286	Viel et Cie	140	140
Elysées Invest.	11 95	12 20	Y. St-Laurent Groupe	880	886
Europ. Propulsion	380	342			
Finacor	152	....			
Garonor	865	805 o			
GFF (group.fon.f.)	344 90	347 50			
Grand Livre	424	411 30			
Gravograph	194	186 20 o			
Guntoli	875	874			
I.C.C.	240	240			
IDIA	315	313			
Idianova	135	135			
I.M.S.	1100	1100			

Marché des options négociables le 23 août 1990

Nombre de contrats : 20 154

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier
Bouygues	480	–	–	33	–
CGE	520	11	25	45	52
Elf-Aquitaine	680	18	33	45	48
Eurotunnel SA-PLC	40	4,20	6,50	2,75	3,10
Euro Disneyland SC	80	–	10	4	3
Havas	525	10,50	–	53	68
Lafarge-Coppée	480	6,50	18	42	–
Michelin	80	2	4,10	11	10
Midi	920	31,70	–	61,50	–
Paribas	520	–	–	67	–
Pernod-Ricard	100	–	42	–	–
Peugeot SA	600	8	28	90	96
Rhône-Poulenc CI	300	–	–	–	32
Saint-Gobain	480	–	5,20	108	108
Source Perrier	1 300	45	–	75	–
Société générale	520	2	12	90	–
Suez Financière	320	17,95	31	18	25
Thomson-CSF	100	2,70	5,80	13	12,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 23 août 1990

Nombre de contrats : 108 105.

COURS	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91
Dernier	97,22	97,22	96,94
Précédent	98,08	98,10	98,20

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Déc. 90
101	0,01	0,47	4,06	4,38

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,2180 F ↑

Après être tombé jeudi à de nouveaux plus bas niveaux historiques contre le franc suisse et le mark, le dollar regagnait un peu de terrain en Europe. Les marchés restaient très nerveux et la tendance baissière du dollar n'était pas modifiée. A Paris, la devise américaine s'échangeait à 5,2180 F contre 5,1905 F jeudi à la cotation officielle.

FRANCFORT	23 août	24 août
Dollar (en DM)	1,5480	1,5585
TOKYO	**24 août**	**23 août**
Dollar (en yens)	145,88	145,70

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (24 août) .... 9 15/16 - 10 1/16 %
New-York (23 août) .... 8 1/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 29-12-89)

	22 août	23 août
Valeurs françaises	76,60	74,90
Valeurs étrangères	85,10	82,10
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	417,98	426,44
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC-40	1 586,27	1 553,35

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	22 août	23 août
Industrielles	2 560,15	2 483,41

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	22 août	23 août
Industrielles	1 622,50	1 604,20
Mines d'or	227,40	219,90
Fonds d'Etat	77,41	77,20

TOKYO

	23 août	24 août
Nikkei Dow Jones	23 737,63	24 165,76
Indice général	1 829,25	1 845,72

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,1970	5,1990	+ 78	+ 88	+ 160	+ 180	+ 550	+ 610
$ can.	4,6032	4,6090	– 134	– 89	– 248	– 190	– 473	– 343
Yen (100)	3,5669	3,5700	+ 63	+ 78	+ 115	+ 141	+ 377	+ 436
DM	3,3525	3,3553	+ 39	+ 57	+ 86	+ 114	+ 268	+ 337
Florin	2,9731	2,9760	+ 38	+ 50	+ 78	+ 98	+ 253	+ 304
FB (100)	16,3222	16,3388	+ 40	+ 174	+ 92	+ 360	+ 595	+ 1141
FS	4,1197	4,1246	+ 39	+ 63	+ 91	+ 123	+ 327	+ 488
L (1 000)	4,4996	4,5052	– 61	– 29	– 130	– 86	– 355	– 267
£	10,1497	10,1588	– 399	– 364	– 787	– 728	– 1988	– 1848

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 7/8	8 1/8	8 1/8	8 1/4	8 3/6	8 5/16	8 5/16	8 7/16
Yen	7 3/8	7 5/8	7 11/16	7 13/16	8 1/16	8 3/16	8 5/16	8 7/16
DM	7 7/8	8 1/8	8 1/8	8 1/4	8 5/16	8 7/16	8 11/16	8 15/16
Florin	8	8 1/2	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 7/16	8 11/16	8 13/16
F.B. (100)	8 7/8	9 1/8	9 1/8	9 3/8	9 1/4	9 1/2	9 9/16	9 13/16
F.S.	8 1/4	8 1/2	8 5/8	8 3/4	8 11/16	8 13/16	8 13/16	8 15/16
L (1000)	10 1/2	11 1/2	11	11 1/2	11 1/8	11 5/8	11 1/2	12
£	14 3/4	15	14 7/8	15	14 7/8	15	14 13/16	14 15/16
F franç.	9 7/8	10 1/8	9 15/16	10 1/16	10 3/16	10 5/16	10 9/16	10 11/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 24 AOUT

Cours relevés à 14 h 31

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Carbone Lorraine	811	820
Case Poclain	21 70	19 80 o
C.E.G.F (Frigor.)	390	390
Centenaire Blanzy	574	573
Cerabati	100	104
Champex Ny	130 10	131 10
CIC (CP)	189 20	190
C.I.M.	728	710
C.I.T.R.A.M. (B)	2170	....
Clause	480	....
Cofradel	1200	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lambert Frères	342	340
Lille Bonnières	1570	1595
Loca-Expansion	281 30	278
Locafinancière	469 90	457
Locatel	297 20	....
Louis Vuitton	820	748 o
Louvre	3930	4050
Lucia	1930	1900
Machines Bull	43	44 70d
Mag.Uniprix	186	....
Magnant	800	745 o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Taittinger	4517	4081
Télémécanique Elect.	4545	4545
Testut-Aequitas	1010	900
Tour Eiffel	281	281
Ufiner	998	....
U.T.A.	2070	1987 o
Vicat	385	385
Viniprix	1651	1700
Virax	176 90	176 90
Waterman	1500	1500
Maroc Sté Brasserie	250	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/8	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 190	5 218	5 080	5 550
Ecu	6 967	6 956	....	....
Allemagne (100 dm)	336 390	335 430	325	346
Belgique (100 F)	16 356	16 338	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl)	298 600	297 800	287 500	307 500
Italie (1000 lires)	4 498	4 511	4 300	4 850
Danemark (100 krd)	87 450	87 590	84 500	92 500
Gde.Bretagne (1 L)	10 145	10 142	9 600	10 400
Grèce (100 drachmes)	3 404	3 398	4 060	4 050
Suisse (100 f)	413 050	408 790	398	424
Suède (100 krs)	90 870	90 900	87 500	95 500
Norvège (100 k)	86 690	86 600	82 500	90 500
Autriche (100 sch)	47 804	47 690	46 150	49 400
Espagne (100 pes)	5 321	5 395	5 200	5 750
Portugal (100 esc)	3 775	3 803	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	4 581	4 611	4 450	4 850
Japon (100 yens)	3 551	3 586	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/8
Or fin (kilo en barre)	69750	69800
Or fin (en lingot)	70100	69650
Napoléon (20f)	479	468
Pièce Fr (10 f)	400	.....
Pièce Suisse (20 f)	501	502
Pièce Latine (20 f)	430	433
Souverain	521	523
Pièce 20 dollars	2520	2585
Pièce 10 dollars	1330	1260
Pièce 5 dollars	825	.....
Pièce 50 pesos	2740	2705
Pièce 10 florins	416	428

SICAV (sélection) 23/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

URSS : après les déclarations d'autonomie de l'Arménie et de la Turkménie

Toutes les Républiques soviétiques, sauf deux, ont proclamé leur souveraineté

MOSCOU

de notre correspondant

L'Arménie et la Turkménie ayant proclamé, jeudi 23 août, leur souveraineté, il ne reste donc plus, sur les quinze Républiques d'Union soviétique, que le Tadjikistan et la Kirghizie, deux Républiques d'Asie centrale connues pour être en retrait des mouvements de réformes, à ne pas avoir adopté de telles déclarations.

Si celles-ci présentent des points communs, comme la proclamation de la primauté des lois de leurs Républiques sur celles de l'Union, elles ont aussi des particularités reflétant les singularités des mouvements nationaux.

L'Arménie ne fait pas exception à la règle puisque le Parlement d'Erevan a adopté une « *déclaration d'indépendance* » qui, en dépit de sa formulation, ne proclame pas la sécession de l'Arménie mais sa souveraineté pour régler ses affaires intérieures et extérieures : la « *République socialiste soviétique d'Arménie* » devient, de façon significative, la « *République d'Arménie* ».

Le texte prévoit l'instauration du multipartisme, de la liberté de parole et de conscience ainsi que la séparation des pouvoirs. Une mention spéciale est faite au « *droit imprescriptible à la réunification de la République d'Arménie* » avec le Haut-Karabakh, cette région d'Azerbaïdjan revendiquée par les Arméniens et qui ensanglante le Caucase depuis plus de deux ans. La déclaration précise d'autre part que tous les Arméniens, vivant en URSS ou à l'étranger, peuvent prétendre à la citoyenneté arménienne.

La déclaration de souveraineté de la Turkménie, la République soviétique d'Asie centrale restée le plus à l'écart des bouleversements que connaît l'URSS, a été adoptée à l'unanimité par le parlement local et proclame un « *Etat national souverain* », exerçant toute son autorité sur ses affaires intérieures.

Le cadre des négociations pour un futur traité de l'Union définissant les relations entre Moscou et les Républiques, se met peu à peu en place. Si M. Mikhaïl Gorbatchev veut parvenir d'ici à la fin de l'année à un tel traité, le président russe, M. Boris Eltsine est, quant à lui, beaucoup plus sceptique sur la nécessité d'un tel document. Les relations entre les deux hommes sont actuellement tendues.

Jeudi, le président soviétique a ainsi déclaré « *invalide* » la décision du présidium du Parlement de la Fédération de Russie qui souhaite interdire à l'URSS d'exporter, sans son autorisation, des ressources telles que l'or, les diamants, le pétrole ou l'uranium. « *Tous les contrats internationaux signés par le gouvernement soviétique seront respectés* », a souligné M. Mikhaïl Gorbatchev. – *(Interim.)*

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 24 août 1990 a été tiré à 567 755 exemplaires.

M. Gorbatchev décrète l'autonomie de l'Académie des sciences

M. Mikhaïl Gorbatchev a garanti, jeudi 23 août par décret, l'autonomie de l'Académie des sciences d'URSS. Cette vénérable institution, fondée par Pierre le Grand en 1724, devient une « *organisation fédérale auto-administrée* », fonctionnant « *sans aucune ingérence de l'Etat ou d'autres structures* ».

C'est une décision importante dans la mesure où, avec plus de deux cent cinquante établissements de recherche sous sa responsabilité, l'Académie personnifie la science soviétique. Comme toutes les organisations soviétiques, elle dépendait très largement jusqu'à présent du Parti communiste.

En raison de sa nature particulière, elle est aussi étroitement liée au « *complexe militaro-industriel* » soviétique et au KGB, ainsi que le raconte dans ses Mémoires le prix Nobel de la paix Andreï Sakharov, père de la bombe H soviétique. Ce dernier n'en était pas moins membre du présidium de l'Académie où toutes les fonctions sont réparties par vote à bulletins secrets, preuve qu'un certain esprit démocratique y régnait cependant.

Le décret de M. Gorbatchev explique cette décision par « *les changements profonds dans le pays, qui nécessitent l'élaboration de conditions pour une création scientifique libre et fructueuse* ».

J.-P. D.

□ **Soljenitsyne refuse l'invitation du premier ministre russe.** – L'écrivain Alexandre Soljenitsyne a décliné l'invitation du premier ministre de la Fédération de Russie, M. Ivan Silaiev, à se rendre à Moscou, a rapporté jeudi 23 août l'agence Tass. « *Lorsque je rentrerai chez moi, ce sera pour y vivre et y mourir* », a répondu par lettre le prix Nobel à M. Silaïev. – *(AFP.)*

ROUMANIE : pour leur participation aux événements de juin

Deux personnalités de l'opposition sont inculpées

MM. Dumitru Dinca et Teodor Maries, deux figures de proue de l'opposition roumaine, ainsi que vingt-huit personnes, ont été inculpés et renvoyés devant la justice, pour « *avoir troublé l'ordre public et pénétré dans les locaux de la télévision* » le 13 juin dernier, a annoncé jeudi 23 août le parquet de Bucarest.

Arrêtées et détenues depuis la mi-juin, ces deux personnalités étaient considérées comme les principaux leaders des contestaires – qualifiés de « *golans* » (voyous) par le président Ion Iliescu – qui avaient occupé pendant plusieurs semaines la place de l'Université avant d'en être délogés brutalement par les mineurs venus de la vallée du Jiu. Plus de mille personnes avaient été interpellées.

En revanche, aucun des mineurs qui s'étaient livrés pendant deux jours à de nombreuses violences à Bucarest n'a fait pour le moment l'objet d'une information judiciaire.

Jeudi soir, quelque trois cents policiers armés de matraques ont dispersé une centaine de manifestants qui avaient interrompu la circulation place de l'Université à Bucarest.

Nicu Ceausescu en liberté provisoire

Coïncidence fâcheuse : ce même jeudi, le tribunal de Sibiu, en Transylvanie, acceptait de remettre en liberté provisoire Nicu Ceausescu, *(nos dernières éditions du 24 août)*, le fils cadet de l'ancien dictateur roumain, qui était accusé notamment de « *génocide* » pour avoir, en tant que chef du Parti communiste à Sibiu, ordonné en décembre dernier d'ouvrir le feu sur les manifestants hostiles au gouvernement. La répression avait fait plus de cent morts dans cette ville.

Le tribunal a accepté la demande de mise en liberté provisoire présentée par la défense, après une expertise médicale attestant que l'inculpé souffrait de « *cirrhose hépatique et autres maladies extrêmement graves* », a déclaré l'avocate du fils du dictateur. – *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD

Amorce de dialogue entre l'ANC et l'Inkatha

En onze jours, quatre-cent-quatre-vingt-dix Noirs ont été tués dans les affrontements qui opposent les Xhosas, partisans du Congrès national africain (ANC) dirigé par Nelson Mandela, et les Zoulous, proches du parti conservateur Inkatha de Mangosuthu Buthelezi. La police, qui avait fait état, mercredi, de cinq cent dix morts, a par la suite révisé ce bilan à la baisse. Aucun affrontement important n'a été signalé jeudi 23 août.

Dans la soirée, le vice-président de l'ANC – qui accuse le gouvernement de n'avoir pas pris les mesures qui s'imposaient « *alors qu'il dipose d'une police et d'une armée très fortes et très efficaces* » – a estimé qu'une rencontre avec le chef de l'Inkatha serait « *possible* » lorsque la situation sera « *normalisée* », autrement dit lorsque la violence qui ravage les cités noires aura cessé.

Après les déclarations de M. Mandela, la télévision nationale a offert un spectacle rare, confirmant qu'une amorce de dialogue avait déjà commencé entre l'ANC et l'Inkatha : un débat entre le secrétaire à l'Information de l'ANC et un porte-parole de l'inkatha.

Cependant, une rencontre entre Mangosuthu Buthelezi et Nelson Mandela semble peu probable à court terme : le vice-président de l'ANC doit quitter Johannesburg samedi 25 août pour un voyage en Norvège, en Libye et en Algérie. Son retour est prévu le 31 août. – *(Reuter, AFP.)*

□ **Mairie de Limoges : M. Rodet prend l'avantage.** – Les conseillers municipaux « majorité présidentielle » de Limoges (vingt socialistes et neuf personnalités indépendantes) se sont prononcés, jeudi 23 août, en faveur de la candidature de M. Alain Rodet, jospiniste, premier adjoint actuel, pour le poste de maire, vacant à la suite du décès de Louis Longequeue. M. Rodet a obtenu 14 voix, contre 13 à M. Robert Savy, fabiusien ; deux membres du groupe étaient absents. Les militants socialistes de Limoges devaient se prononcer, à leur tour, vendredi, la décision finale appartenant au bureau exécutif national du PS, convoqué pour samedi matin.

La crise du Golfe

« Grand débat RTL-le Monde »

Pour permettre de comprendre les enjeux de la crise du Golfe, RTL et *le Monde* organisent, dimanche 26 août à 18 h 30, une émission spéciale, avec la participation de MM. Jean François-Poncet, ancien ministre des affaires étrangères, François Heisbourg, directeur de l'Institut d'études stratégiques de Londres, et Patrick Criqui, chercheur à l'Institut d'économie et de politique énergétique du CNRS.

Les questions seront posées par Olivier Mazerolle et Paul-Jacques Truffaut de RTL, Jacques Amalric et Daniel Vernet du *Monde*.

180 000 exemplaires retirés de la vente

Un Petit Larousse « vénéneux »

Cent quatre-vingt mille exemplaires de la dernière édition du Petit Larousse en couleurs vont être retirés de la vente.

C'est par des lettres de lecteurs que la maison d'édition a été prévenue qu'une erreur s'était glissée à la page 203 de son dictionnaire. Un simple « *erratum* » aurait sans doute suffi à rectifier la page fautive, s'il ne s'agissait pas de la planche illustrée sur les champignons. A la suite d'une inversion de deux pastilles de couleur, deux champignons mortels, l'amanite phalloïde et l'amanite vireuse ont, en effet, été classés comme « indifférents ». Or le Larousse continue à servir de référence aux cueilleurs de champignons lorsqu'ils vérifient le contenu de leur ramassage.

Cette erreur technique, survenue lors de la gravure de la planche, va coûter à l'entreprise 30 millions de francs. Pour remplacer la page défectueuse sans trop retarder, la mise en place du Larousse en couleurs, qui doit être présent dans les librairies pour la rentrée scolaire, il est envisagé d'envoyer dans les 6 000 points de vente qui ont reçu l'édition fautive des « commandos » qui remplaceront la mauvaise page par une page rectifiée. Sur les 300 000 exemplaires de l'édition 1991 déjà tirés, 180 000 sont entre les mains des distributeurs (130 000 en France et 50 000 en Belgique, au Canada et en Suisse).

Quant aux lecteurs qui auraient déjà acheté l'édition « vénéneuse », la direction de Larousse les engage à la retourner dans les plus brefs délais à leur librairie où l'échange avec la « bonne » édition sera effctuée dès que celle-ci sera disponible.

Mais il y a sans doute des amateurs qui préféreront conserver à titre de curiosité bibliophilique ce dictionnaire « dangereux », quitte à corriger eux-mêmes la fameuse page 203.

EN BREF

□ **LIBÉRIA : départ confirmé des « casques bleus » pour Monrovia.** – Les quelque trois mille « casques bleus » de la force ouest-africaine d'interposition ont quitté la Sierra-Leone jeudi 23 août en milieu de journée. Les uns gagneront Monrovia par mer, les autres par convois terrestres. Le Front national patriotique du Libéria (NPFL), dirigé par Charles Taylor, a refusé officiellement les propositions de cessez-le-feu faites à Banjul (Gambie) par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest. – *(UPI, AFP.)*

□ **TCHAD-LIBYE : négociations laborieuses à Rabat.** – Le ministre tchadien des affaires étrangères, Cheikh Ibn Oumar, a refusé de signer le communiqué final sur lequel s'étaient mis d'accord les parties tchadienne et libyenne, à l'issue de deux jours de négociations à Rabat (Maroc). Ce communiqué, dont l'élaboration avait été confiée au ministre marocain des affaires étrangères, M. Abdellatif Filali, ne contenait plus « *un certain nombre d'engagements figurant dans le projet de texte* », expliquent les Tchadiens. Parmi ces « *engagements* », précisent-ils, figurait « *l'acceptation formelle par la Libye de recourir avec le Tchad au verdict de la Cour internationale de justice* » de La Haye. – *(AFP.)*

□ **COMORES : deux suspects recherchés.** – Après la découverte, en début de semaine, d'une « *tentative de déstabilisation* » du gouvernement du président Djohar, deux suspects seraient activement recherchés par les forces de l'ordre, a-t-on appris de source informée à Moroni, jeudi 23 août. Deux autres suspects – deux Comoriens – ont déjà été arrêtés, un troisième « comploteur » – supposé être un mercenaire européen surnommé « Sterck » – ayant réussi à prendre la fuite. – *(AFP.)*

□ **BÉNIN : aide financière de la France.** – Le premier ministre béninois, M. Nicéphore Soglo, a annoncé que la France aiderait « *à combler 80 % du déficit budgétaire du Bénin* ». M. Soglo, en visite officielle de deux jours à Paris, s'est félicité des « *bons résultats* » de ses entretiens avec les ministres français, notamment avec MM. Rocard, Chevènement et Charasse.

□ **MALI : le président Traoré dément qu'il y ait « un problème touareg ».** – Evoquant pour la première fois les affrontements dans le nord du pays, le président Moussa Traoré a affirmé, jeudi 23 août, qu'il « *ne s'agit pas d'un problème touareg* » mais d'attaques perpétrées par d'« *anciens mercenaires* ». Le chef de l'Etat a appelé la population à « *une solidarité sans faille avec l'armée* » qui « *maîtrise la situation, malgré des difficultés de terrain* ». Selon le bimensuel *Aurore*, ces affrontements « *prennent l'allure d'une guerre* » et auraient fait près de deux cent trente morts au total. D'autres sources (*le Monde* du 21 août) ont fait état d'environ trois cents morts depuis l'attaque de Menaka fin juin. – *(AFP.)*

□ **PHILIPPINES : menace d'attentat contre la présidente Aquino.** – Les autorités philippines, au premier plan la présidente Corazon Aquino, pourraient constituer la prochaine cible des militaires rebelles après la vague d'attentats qui a ébranlé le pays, a affirmé jeudi 23 août le ministre philippin de la défense. D'autre part, trois personnes ont été blessées vendredi dans un attentat à la dynamite contre une usine appartenant au ministre du commerce. Ce dernier, personnalité controversée, fait l'objet d'une enquête du Parlement pour détournement de fonds. – *(UPI.)*